

P. 17

IFAN - C. I.
BIBLIOTHÈQUE

COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME X

SÉANCES DES 2, 16, 23 et 30 JUIN 1950



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1950. — VI

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 2 JUIN 1950

L'UNION FRANÇAISE DANS NOS PROGRAMMES
D'ENSEIGNEMENT

par M. L. DURAND-RÉVILLE

La France a accompli en un demi-siècle, dans ses territoires d'outre-mer, une œuvre remarquable qui, en d'autres temps moins partisans, rencontrerait l'approbation, pour ne pas dire l'admiration, des nations civilisées. Depuis quelques années, une propagande, dont le but évident et pour ainsi dire avoué, est de réaliser un bouleversement complet de l'organisation actuelle du Monde et qui, pour y parvenir, n'hésite pas à envisager l'élimination complète de la France des territoires d'outre-mer, dont elle s'efforce, selon les principes généreux et humains de notre civilisation occidentale, d'assurer le développement politique, économique et social, s'acharne à discréditer cette œuvre française, qui nous a valu pourtant l'attachement et la reconnaissance des populations locales. La même propagande s'attaque d'ailleurs, avec autant d'injustice, aux réalisations, certes différentes mais aussi remarquables, entreprises par la Hollande, la Belgique et la Grande-Bretagne dans les pays soumis au contrôle de ces nations.

Cette propagande, néfaste à tous égards — car, si elle aboutissait à ses fins, elle aurait pour premier résultat de

faire retomber les populations d'outre-mer dans l'état de demi-servage dont nous les avons tirées — rencontre un appui évident au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies. On ne peut guère s'en étonner quand on constate que la majorité de cette Assemblée est composée d'Etats systématiquement hostiles à toute idée coloniale, d'Etats à peine nés à l'indépendance et qui cherchent encore leur équilibre dans un état révolutionnaire quasi-permanent, enfin d'Etats soumis à l'influence communiste, dont on devine qu'ils ne peuvent être favorables au maintien des principes de notre civilisation. Ce n'est que par la constitution d'un « front commun » des puissances qui ont, non pas tant seulement des intérêts semblables qu'un idéal commun de civilisation, que nous pourrions parvenir à organiser, sur le plan international, la contre-propagande qui s'impose et assurer efficacement la défense de cette civilisation contre les méfaits des idéologies mystiques et nébuleuses qui nous viennent de l'Orient, et qui voudraient la supplanter.

Mais cette contre-propagande, à conduire sur le terrain international, est-elle suffisante? N'y a-t-il pas lieu d'organiser et de mettre en œuvre une propagande semblable, sur le plan national, à l'intérieur même de notre pays? On n'en saurait douter quand on constate avec quelle facilité, avec quelle complaisance, certaines personnalités françaises, certains partis français — et je ne parle pas du parti communiste, dont on sait à quelles directives il obéit — accueillent les critiques systématiquement malveillantes et injustes élevées contre notre œuvre coloniale, et acceptent, dans ce domaine, l'éventualité d'un abandon des positions françaises, d'une véritable « démission » de la France. Et pourtant, comment ne pas considérer que notre pays, sans ses prolongements d'outre-mer, ne serait plus qu'une nation de 3^e ou de 4^e ordre et risquerait de se trouver rapidement dans l'obligation d'abdiquer son indépendance économique, et peut-être politique, entre les mains de l'un des deux géants qui se disputent le Monde?

C'est donc une tâche urgente à accomplir que celle qui consiste à éclairer l'opinion publique française sur les résultats obtenus par notre pays dans la très grande œuvre qu'il poursuit outre-mer, de lui montrer les conditions de vie des populations locales, sans cesse améliorées, les grands travaux effectués, de lui expliquer l'évolution in-

croyablement rapide, accomplie en quelques décades, sous notre égide, par les autochtones, alors que la même évolution a demandé des siècles aux habitants de la Métropole, de lui faire comprendre que nous ne pouvons avoir le sentiment d'avoir achevé notre tâche entreprise depuis 60 ou 70 ans, alors que la souveraineté romaine a dû se prolonger pendant 500 ans sur l'Europe Occidentale pour y laisser des traces durables de son influence, de la persuader enfin que, seule, la désunion des Français ou leur indifférence aux problèmes dont la solution commande l'avenir même de la France, pourrait permettre son éviction de ces territoires où elle a consenti des sacrifices indéniables et où elle ne demande qu'à poursuivre, dans le calme et la paix, pour le bien des populations soumises à son autorité, son œuvre fraternelle et humaine.

On sait la définition classique du Français : ce « Monsieur qui ignore la géographie ». Sans doute, est-il quelque peu excusable de ne pas connaître toutes les transformations incessantes survenues depuis 30 ans dans la carte de l'Europe et du Monde, mais est-il admissible qu'il ignore à peu près tout de nos territoires d'outre-mer, de leurs productions — qu'il consomme cependant chaque jour — des créations remarquables que la France y a réalisées, et jusqu'aux noms des principales villes, des principaux ports que les Français ont créés sur des rivages presque inhabités il y a cinquante ans ! Est-il admissible, si l'on aborde le domaine de l'histoire, qu'il ne sache rien de notre magnifique épopée coloniale ? Or, on ne peut qu'être effaré de l'ignorance et — ce qui est peut-être pis — de l'indifférence, non seulement de la masse de nos concitoyens de la Métropole, mais encore de certaines élites, vis-à-vis des hommes et des choses d'outre-mer. A combien de coloniaux, partant pour Bamako par exemple, n'est-il pas arrivé de se voir chargé par un Métropolitain de « porter le bonjour » à un parent ou à un ami se trouvant au Tchad, ou en Oubangui, quand ce n'est pas à Madagascar ! Et, lequel d'entre eux n'a eu l'occasion de faire l'expérience suivante : Entrez dans un salon où sont réunies une trentaine de personnes cultivées, hommes et femmes, toutes censées avoir fait leurs études secondaires, certaines vraisemblablement licenciées ou docteurs en « quelque chose »... et posez la question de savoir quelle est la capitale d'un des plus beaux territoires

d'A. O. F., la Côte d'Ivoire par exemple! Vous serez sidéré de constater que, parmi cette société réputée instruite et cultivée, et, à moins que n'y figure un de ces rares Français qui se soient rendus en Afrique, personne ne sera capable de répondre à la question posée. Ceux, dont une mémoire excellente s'allie à des études secondaires exceptionnelles, vous répondront peut-être selon leur âge, en évoquant le romantisme désuet de Grand'Bassam ou le souvenir périmé de Bingerville, qui furent, en effet, les chefs-lieux de la Côte d'Ivoire à l'époque héroïque. Mais bien rares sont les occasions que vous aurez de vous entendre répondre, à votre satisfaction, que la capitale de la Côte d'Ivoire est cette grande et belle ville d'Abidjan, en passe de devenir le plus grand port du golfe du Benin.

Un grand quotidien parisien a eu l'idée, il y a quelques mois, de faire, à travers la France, à l'instar de l'Institut Gallup, une enquête sur le sujet: « Connaissez-vous l'Union Française? » Un certain nombre d'enquêteurs ont parcouru les diverses régions de la Métropole et ont posé, inopinément, à cinq cents personnes de toutes professions, appartenant à tous les milieux sociaux, douze questions ayant trait à l'Histoire, à la Géographie, à l'Economie générale, à la faune et à la flore des pays de l'Union Française. Sur ces cinq cents personnes interviewées, cinq seulement ont répondu exactement à chaque question. En accordant un point pour chacune des réponses exactes recueillies, voici le pourcentage qu'ont obtenu les interviewées par profession: fonctionnaires coloniaux: 11; navigateurs et planteurs: 10; militaires: 8,2; professeurs: 7; médecins et instituteurs: 6,5; prêtres, ingénieurs, avocats, architectes, pharmaciens, artistes, fonctionnaires: 6; imprimeurs et libraires: 5; étudiants et dames sans profession: 4; sténodactylos: 3; employés et commerçants: 2,5; cultivateurs, maires, conseillers municipaux: 2; domestiques, ouvriers: 1,8.

Les questions posées étaient presque toutes élémentaires; les enquêteurs se sont cependant vus infliger des réponses proprement ahurissantes, ce qui, à tout prendre, peut paraître assez excusable quand elles proviennent d'ouvriers et de paysans, mais ce qui ne peut manquer de surprendre quand elles sont le fait de professeurs, d'avocats, de médecins, d'officiers, qui, pour être admis à l'exercice de leur

profession, ont dû accomplir le cycle d'études secondaires incontestables.

Si le singe de la Fable a pris le Pirée pour un homme, que penser de ce « monsieur décoré » qui prend Abidjan pour un personnage étranger, de cet instituteur qui peuple Madagascar « d'éléphants, de tigres et de lions », de cet avocat qui fait de « Marie-Galante » une « romancière du siècle dernier », de ce professeur de lettres qui estime à 300 millions la population de l'Union Française, tandis qu'un ingénieur la chiffre à 35 millions, de ce lieutenant-colonel de l'armée active qui fait servir le commandant Marchand à Fachoda... sous les ordres de Lyautey, de ces membres de l'enseignement qui, eux, ne connaissent ni Marchand, ni Fachoda, et qui placent la conquête de l'Algérie en 1870 ? Les réponses sont tout aussi fantaisistes en ce qui concerne les races qui peuplent nos territoires d'outre-mer et il reste à apprendre à bon nombre de nos concitoyens que tout homme de race jaune n'est pas forcément un Chinois, et que la race noire comprend d'autres représentants que les Sénégalais. Enfin, si l'on pense selon ce qu'on mange, d'après ce que disait Karl Marx, le Français n'est-il pas un curieux penseur qui reçoit son cacao de Tunisie et son arachide de Marie-Galante ?

On pourrait être tenté de rire des manifestations de cette ignorance. Mais, pouvons-nous oublier que notre pays n'a de chance de subsister sur l'échiquier international qu'intimement agrégé à son Union Française et pense-t-on qu'on réussira à construire de façon durable cette Union Française tant que les populations qui la composent s'ignoreront aussi manifestement entre elles ? Comment s'aimer sans se comprendre et comment se comprendre d'abord si l'on s'ignore ?

C'est pourquoi, non contents de sourire de réponses amusantes à force d'être cocasses, nous sommes pleins d'appréhension sur l'avenir de cette Union Française et de la France elle-même, devant cet amas d'ignorance qui ne laisse pas d'ailleurs d'être singulièrement affligeant.

J'ai tout de même trouvé, dans les résultats de l'enquête dont je viens de vous parler, matière à un certain réconfort. D'une façon générale, les interviewés, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, sentent, au moins confusément, que l'Union Française est une néces-

sité vitale pour notre pays et regrettent d'être si mal informés de ses réalités. « Nous ne savons pas, c'est exact, mais on n'a pas fait grand'chose pour nous instruire », tel a été le sens général des commentaires recueillis.

J'ai dit ailleurs — et souvent répété — l'action efficace que doit exercer dans ce domaine la presse et la radio. Notre confrère, Jean d'Esme, dans une communication dont vous conservez tous le souvenir, vous a indiqué le rôle que pouvait être à cet égard celui du cinéma documentaire. Mais, c'est surtout la jeunesse qu'il convient d'instruire des questions de l'Union française. Les réponses obtenues, dans les rares épreuves de nos examens consacrés aux territoires d'outre-mer, sont en effet tout aussi déconcertantes que celles recueillies par les enquêteurs du « Figaro ». Plus d'un professeur ou d'un instituteur a, au cours de l'enquête ainsi menée, regretté cette déficience de notre enseignement. — « Nous ne pouvons, — essaient-ils d'expliquer — enseigner l'Union Française que par bribes, au hasard des programmes. Il faut nous donner plus de temps. »

Cette réponse m'a incité à me pencher sur les programmes de nos enseignements officiels du premier et du second degré et d'y mesurer, notamment en ce qui concerne la géographie et l'histoire, la place qu'y tiennent les territoires d'outre-mer de l'Union Française.

La géographie de l'Union Française n'est enseignée que pendant 39 heures durant tout le cycle du 1^{er} degré, et pendant 40 heures durant l'ensemble du cycle des études du second degré. C'est manifestement insuffisant pour l'enseignement d'une des sciences les plus directement, les plus pratiquement, les plus constamment utiles dans l'existence moderne. Et, pendant ce temps, on invite les élèves à s'appesantir deux fois, au cours de leurs études primaires et secondaires, sur des généralités géologiques, hydrographiques, astronomiques, météorologiques, qui, à l'âge où on les y fait accéder ne peuvent être que de peu d'intérêt, et dont l'expérience — outre qu'elles n'ont que peu d'utilité pratique à moins d'être approfondies — prouve que les enfants ne conservent qu'un souvenir fastidieux et vague.

Autre observation : qui confirme d'ailleurs mes souvenirs personnels et les multiples témoignages que j'ai recueillis à l'appui de cette constatation — l'étude de l'Union Fran-

çaise est toujours prévue *en fin de programme*, et après celle de la France Métropolitaine.

Alors, il se passe généralement ceci, que le professeur, en vertu d'une tradition qu'aucune réforme de l'enseignement n'a altérée — après s'être étendu longuement et avec dilection sur l'étude de la France métropolitaine, après s'être mis en retard dans l'enseignement de son programme, s'aperçoit qu'il arrive à la fin de l'année scolaire sans avoir abordé l'étude des Territoires d'outre-mer de l'Union Française : les élèves sont à la veille de l'examen — ce fut mon cas, comme c'est le cas le plus général — ; s'ils sont incontestablement « ferrés » sur le bassin d'Aquitaine et sur la côte des Basques, rien ne leur a été dit encore de la seconde partie de leur programme pour lequel, au demeurant, leur maître professe un certain mépris, faute d'avoir sans doute été lui-même, dans l'enseignement supérieur qu'il a reçu, suffisamment intéressé aux questions d'Union Française. Il s'excuse donc auprès de ses élèves et les invite à consulter rapidement leur aide-mémoire afin de parachever avant l'examen le cycle de leur programme de géographie.

C'est ainsi que, dans nos deux cycles d'enseignement, et surtout dans l'enseignement du second degré, les jeunes Français terminent leurs études, non seulement sans savoir un mot de l'Union Française, de ses terres lointaines et des peuples qui les habitent, mais sans encore que jamais leur curiosité ait été sérieusement orientée vers les problèmes majeurs dont les solutions commandent la place que la France pourra prétendre conserver dans le monde.

Tout cela n'est pas très sérieux et il convient de changer profondément un tel état d'esprit. Le meilleur moyen pour y parvenir m'a paru devoir être recherché dans une modification des programmes. Sans doute ne suis-je nullement préparé à discuter des questions de pédagogie et ne puis-je me permettre de formuler des suggestions précises sur les réformes à introduire, préférant laisser ce soin à ceux que leurs occupations professionnelles désignent plus particulièrement pour cette tâche. Mais, il est apparu cependant au profane que je suis en la matière, qu'il ne devait pas être impossible de prévoir, dans les deux premiers cycles de notre enseignement universitaire, non seulement une part plus grande donnée à l'étude de la géographie, mais surtout

une année entière consacrée à l'étude des territoires d'outre-mer de l'Union Française. Il apparaît notamment, singulièrement nécessaire que, dans l'enseignement du second degré, le programme de géographie de l'une des classes d'examen porte exclusivement sur cette étude.

Si l'on nous rétorque — et à vrai dire, nous n'apercevons pas les raisons d'une telle attitude — que la chose est techniquement impossible, ne serait-ce pas trop demander que, dans les classes où le programme de géographie compte à la fois l'étude de la Métropole et celle de nos territoires d'outre-mer, on inverse, dans le temps, l'ordre dans lequel ces matières sont successivement enseignées ? Nos enfants ont plus de chance en effet, dans le cours de leur existence de compléter *in situ* leurs connaissances sur la géographie de la Métropole que d'acquérir les notions essentielles en cette matière concernant nos territoires d'outre-mer, de sorte que, s'ils n'ont pas à l'école ou au lycée acquis ces notions, ils ne les auront jamais : preuve en est, le constatant résultat de l'enquête à laquelle nous faisons allusion au début de cet exposé.

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, j'ai, pour donner une idée de la place qu'y tient l'étude de la découverte, de la conquête, de la pacification de l'Empire, et des institutions de l'Union Française, relevé dans la nomenclature des programmes d'histoire des écoles et des lycées de France, le nombre de lignes consacrées à ces sujets, par rapport au total : sur un total de 500 lignes de cette nomenclature, les questions relatives au rayonnement de la France outre-mer font l'objet de 20 lignes seulement. N'estimera-t-on pas que là aussi, c'est un peu insuffisant ?

C'est en vue, de porter remède à cet état de choses que j'ai déposé sur le bureau du Conseil de la République une proposition de résolution « tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires, à la faveur
« d'une modification des programmes d'histoire et de
« géographie de l'Enseignement du premier et du second
« degré, pour que les Français soient instruits des hommes,
« des faits et des choses des territoires lointains de l'Union
« Française, ainsi que des étapes par lesquelles, au cours
« des siècles, la France a fait rayonner sa civilisation
« jusqu'aux extrémités de la terre ».

Sans doute, n'avons-nous pas la prétention de voir, par

un coup de baguette magique, modifier en un jour l'état de choses qui nous inquiète et que nous déplorons. Mais, la mesure que je préconise — au demeurant facile à appliquer et qui — ce qui n'est pas négligeable dans la conjoncture financière actuelle — n'entraînerait aucune dépense nouvelle, serait déjà de nature, me semble-t-il, à amorcer le redressement nécessaire qui s'impose dans cet ordre d'idées.

J'ai eu la satisfaction de constater que mes préoccupations étaient partagées par certains de mes collègues de l'Assemblée de l'Union Française, qui, dans un débat institué à l'instigation de MM. Bour et Julien, ont accumulé eux aussi les preuves de l'insuffisance des connaissances des Français en ce qui a trait à l'histoire, à la géographie, comme aussi à l'ethnographie de l'Union Française.

Dans une note remarquable, M. le Conseiller Julien souligne que la transformation des programmes et l'extension des connaissances concernant l'Union Française ne peuvent être obtenues qu'avec le concours des directions du Ministère de l'Education Nationale et des membres de l'enseignement. Au cours des contacts qu'il a pris à ce sujet, il a pu constater, et je m'en réjouis avec lui, que la bonne volonté de part et d'autre est incontestable. Les directeurs du Ministère sont tous partisans de donner à l'Union Française sa juste place. Professeurs et instituteurs sont les premiers à reconnaître la nécessité d'un enseignement plus étoffé et modernisé. Et il fait un certain nombre de propositions précises, qui, en ce qui concerne l'enseignement du premier et du second degré, coïncident avec celles que j'ai eu l'honneur de formuler au Conseil de la République. Il souhaite notamment qu'en ce qui concerne la documentation, les Ministères intéressés (Education Nationale et France d'Outre-Mer) s'entendent pour établir des brochures d'information — et non plus seulement de propagande — qui seraient distribuées aux principaux établissements d'enseignement du premier degré et aux Ecoles normales.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il propose à juste titre que le cours semestriel de droit constitutionnel des Facultés de droit soit transformé en cours de deux semestres, — afin de donner à l'étude — et pourquoi pas à l'étude critique ? — du titre VIII^e de la Constitution

l'ampleur qu'elle nécessite, que, dans les Facultés de Lettres, soient créés des certificats libres de licence permettant de procéder, à l'étude de pays ou de civilisations déterminés de l'Union Française; à cet égard, il constate avec étonnement qu'à la Sorbonne il existe des certificats d'études brésiliennes, romaines, japonaises, etc..., mais aucun certificat consacré aux pays de l'Union Française.

Pour ce qui est de l'enseignement du second degré, M. Julien reprend une proposition faite par M. Bruley, Président de la Société des professeurs d'histoire et de géographie, tendant à la création d'un « enseignement de l'Union Française », disposant d'une heure par semaine dans chaque classe. Pour l'enseignement du premier degré, il envisage pareillement une modification des programmes d'histoire et de géographie des différents cours, et notamment de la classe de fin d'études.

L'intelligente sympathie avec laquelle, selon M. Julien, on envisage rue de Grenelle nos désirs de voir l'Union Française mieux représentée dans l'enseignement, me donne un espoir sérieux sur les chances de réalisation des réformes efficaces, par une révision nécessaire du programme. Et je suis heureux, pour ma part, d'avoir pu contribuer à attirer l'attention du Parlement sur un problème dont on ne dira jamais assez que de sa solution dépend la pérennité de l'Union Française et l'avenir même de la France.

* * *

Si j'ai désiré entretenir l'Académie de cette préoccupation, c'est, d'une part, afin d'avoir le loisir d'entendre de la part de tant de ses membres plus particulièrement compétents que je ne y prétends moi-même. les observations que ma modeste initiative parlementaire les inciterait à formuler... ; c'est aussi — pourquoi le cacherai-je avec le secret espoir que notre Compagnie acceptera d'appuyer auprès des pouvoirs publics, de toute l'autorité qui est la sienne, la proposition que lui suggère l'un des siens ?

Ainsi peut-être aurons-nous plus de chances désormais, dans notre pays, de voir diminuer le nombre de ceux auxquels, en un domaine qui n'est autre que celui de la France elle-même, pourrait s'appliquer la conclusion du

fabuliste du singe et du dauphin, qui, en son siècle déjà, pouvait justement dire :

*De telles gens, il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout... et n'ont rien vu.*

M. CHATELAIN. — Tout en souhaitant beaucoup de chance aux réformes préconisées par notre éminent confrère, je me permets de dire que dès maintenant il suffit d'appliquer le règlement pour que la cause de la géographie coloniale soit entendue. A l'Université de Rennes, j'ai eu l'occasion de présider plusieurs jurys du baccalauréat. Il suffisait de dire un mot aux professeurs pour que soit obligatoirement posée, à la première partie du bachot, soit une question de géographie coloniale, soit une question de géographie française avec subsidiairement une question de géographie coloniale. Si on ne le fait pas, c'est qu'on n'y pense pas. Je sais par expérience, ayant eu l'occasion d'interroger des candidats à Paris, que certains professeurs n'avaient pas daigné suivre ces recommandations, soit parce qu'ils ignoraient leur métier, soit parce que cela ne les intéressait pas.

On peut dire qu'il est impossible de faire cette double interrogation en dix minutes. Cependant des professeurs habiles peuvent en dix minutes d'interrogation poser quelques questions pour voir si le candidat reste bouche bée ou a étudié son programme. Ce qui est grave — et notre confrère Durand-Réville le disait tout à l'heure — c'est que la plupart du temps on ne finit pas le programme. Tant pis. Les élèves et les parents doivent savoir que le coefficient de géographie est de 3 alors qu'il n'est que de 1 ou 2 pour d'autres matières importantes.

En attendant les réformes, on peut donc exiger que les présidents de Jury et les examinateurs appliquent le règlement et ce sera déjà quelque chose de fait pour la grande cause de la géographie coloniale.

M. Marius LEBLOND. — J'interpellerai le Sénateur du Gabon à ce sujet. Il faudrait commencer par le commencement et établir cet enseignement post-scolaire distingué au sein du Parlement lui-même. Il n'y a pas que les interpellations et les questions posées au Ministre qui peuvent compter. On pourrait agir sur les parlementaires ; les socialistes ne viennent-ils pas de montrer une ignorance de tout dans leur congrès récent ? S'il y avait au sein du Parlement quelques hommes aussi bien inspirés que M. Durand-Réville, qui se grouperaient pour rechercher sérieusement, sans plaisanter, les moyens d'agir sur leurs collègues et les forcer à connaître un minimum de géographie et d'histoire, ce serait une bonne chose. On pourrait être soutenu dans cette tentative qui peut paraître paradoxale par le Ministre des Finances le premier, parce que le Ministre des Finances se trouve continuellement en présence

de déficit et d'impossibilité de faire une réforme financière quelconque parce qu'il y a une ignorance absolue et absolutiste, volontaire, de toutes les ressources de l'Empire.

M. Jacques BARDOUX. — Puisque notre confrère propose de faire l'éducation géographique et historique des membres de l'Assemblée Nationale, je suis obligé de lui dire qu'il n'y a pas grandes chances actuellement de réaliser cette éducation. Il est possible que dans le Parlement élu en 1951, si ce Parlement a une procédure parlementaire différente de celle que nous appliquons et des méthodes de travail différentes, il sera peut-être possible de faire l'éducation intellectuelle, historique et géographique des élus. Dans cette Chambre-ci il n'y a rien à faire. Nous travaillons dans des conditions qui relèvent de l'aliénation mentale et qui devraient dans certains cas justifier une intervention du Ministère de la Santé Publique, parce qu'il est impossible matériellement de résister à une pareille méthode et à un pareil milieu. Nous avons à la même heure deux et trois réunions différentes. Nous ne pouvons pas suivre les débats. On prétend, pendant quatre jours par semaine, nous faire siéger de 9 h. 1/2 du matin à minuit. C'est de l'aberration. Je ne peux laisser aucun espoir à notre confrère sur la possibilité de réformer les intelligences et de compléter les savoirs de mes collègues.

M. BARQUISSAU. — Mes chers confrères, laissez-moi vous dire d'abord que je n'ai pas une très grande confiance dans les tests des Instituts Gallup ou autres. Nous avons vu récemment aux Etats-Unis un test en sens contraire : vous savez que l'élection du Président Truman ne devait pas avoir lieu et que c'était son concurrent qui devait passer d'après l'Institut Gallup. Tout cela n'est pas organisé de façon tellement scientifique qu'on puisse y ajouter une foi bien grande et si le nombre des professeurs ignorants en géographie apparaît avec un pourcentage assez considérable c'est peut-être qu'on ne s'est pas adressé à des professeurs d'histoire et de géographie, ni à des gens compétents. Ce n'est pas là la question.

Je suis au contraire très reconnaissant — et nous devons tous l'être — de l'initiative de cette enquête parue dans un grand quotidien et qui a attiré l'attention des Français sur ce qui se passe outre-mer.

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans l'Union française, il y a deux questions à distinguer.

Notre confrère Durand-Réville en a traité une : c'est celle de l'enseignement de l'Union française dans la métropole. Une autre, intéressante, pourrait peut-être venir à l'ordre du jour de nos débats : c'est celle de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les différentes parties d'outre-mer de l'Union française.

La question précise aujourd'hui est de savoir si l'Enseignement français fait ce qu'il faut pour que les Français n'ignorent pas la géographie des territoires d'outre-mer. Nous avons les programmes, nous avons les sanctions.

Nous avons les programmes. Bien qu'ils ne soient pas extrême-

ment détaillés dans les nomenclatures officielles, on peut en tirer très suffisamment pour cet enseignement-là.

Nous avons les sanctions. Et ça, nous devons en rendre hommage en grande partie à l'un des anciens Présidents de l'Académie des Sciences coloniales, à M. Charléty qui a présidé, si je ne me trompe, la Commission à la suite des travaux de laquelle a été mise, à la deuxième partie du baccalauréat, une interrogation de géographie coloniale. (On disait « coloniale » en ce temps-là ; je m'en excuse.) L'examineur doit poser, non seulement une question de géographie qui peut être coloniale, mais en plus une question de géographie coloniale. S'il ne le fait pas, il a tort et nous allons voir pourquoi il ne le fait pas. Il devrait peut-être être rappelé à l'ordre, quoique je ne sois pas très partisan de la manière forte et de la contrainte en ce qui concerne les examinateurs et les membres d'un jury. Il vaut mieux agir par la persuasion en mettant à la disposition des professeurs les moyens de professer.

Ces moyens, ce sont d'abord les horaires. Les horaires de géographie sont ridiculement restreints dans l'enseignement du second degré. J'en parlerai d'une façon toute objective, ce n'est pas la partie que j'enseigne moi-même. Il est de fait que trente-neuf heures de géographie dans le premier cycle, c'est-à-dire dans les trois premières années de l'enseignement secondaire et de quarante heures dans la deuxième partie — c'est-à-dire le deuxième cycle — c'est absolument insuffisant. D'autant qu'à l'époque actuelle la géographie est devenue une véritable science ; elle prend un aspect de plus en plus scientifique. Autrefois c'était une description, une nomenclature. A l'heure actuelle, toutes les sciences de la nature ont pénétré à l'intérieur de la géographie et particulièrement l'enseignement de la géographie physique a débordé sur toutes les autres parties du programme de géographie. On fait ou on veut faire de véritables savants avant la lettre de nos jeunes gens au lieu de leur enseigner ce qui véritablement est utile à la formation de leur esprit. Ils auront tout le temps plus tard de devenir des savants. On ne leur demande pas cela dans l'enseignement du second degré. Ne dit-on pas qu'il vaut mieux avoir la tête bien faite que bien pleine ?

Ces horaires, par conséquent, sont tout à fait insuffisants. Comment les accroître ? On ne peut pas songer à augmenter la dose de travail qui est exigé de nos adolescents et de nos adolescentes — car il ne faut pas oublier que les programmes sont identiques dans l'enseignement masculin et l'enseignement féminin —. Il y a une question de surmenage au moment de la formation contre laquelle il faut réagir et au sujet de laquelle les professeurs, les pédagogues, sont en révolte contre tous ceux qui voudraient surcharger les programmes.

D'autre part, dans les différentes disciplines qui deviennent de plus en plus compliquées, chacun estime que c'est sa partie qui est sacrifiée. Or nous nous trouvons très embarrassés, dans les Commissions qui sont chargées d'élaborer les programmes, parce que nous sommes en présence de spécialistes qui croient que leur spécialité est la seule ou tout au moins la plus indispensable. Il est donc pra-

tiquement impossible d'obtenir que l'on augmente les horaires consacrés à l'enseignement de la géographie coloniale.

Mais si on ne peut pas arriver à augmenter les horaires on arrive très facilement à augmenter les programmes. Or il est évident que le contenu ne pouvant pas être plus grand que le contenant, on est amené à n'enseigner qu'une partie des programmes. N'enseignant qu'une partie des programmes, chaque professeur insiste sur la partie qui lui tient le plus à cœur et c'est ici que nous devons en venir. Il est hors de doute que l'on enseigne bien que ce que l'on aime et par conséquent il faut obtenir que les professeurs chargés de la géographie aiment, si possible, la géographie de l'Union française et en tout cas qu'il soit mis à leur disposition la documentation nécessaire pour qu'ils puissent l'enseigner. On a fait quelque chose en ce sens-là.

Vous savez que l'enseignement de la géographie coloniale a été développé dans l'enseignement supérieur. Nous avons à Paris et dans plusieurs grandes Facultés de province non seulement des chaires, mais des Instituts de géographie coloniale. On y forme des professeurs aimant la géographie coloniale et il est à souhaiter qu'ils ne passent pas tous dans l'enseignement supérieur, mais qu'ils restent dans l'enseignement secondaire, sinon ce que l'on a fait là serait inutile. Il ne faut pas former des spécialistes : ils ne seraient plus bons qu'à être des professeurs d'enseignement supérieur. Il faut des gens qui soient amenés par là à la connaissance et au goût des choses coloniales.

D'autre part, dans les écoles normales également il est utile que cet enseignement soit développé. Il ne peut l'être que si les professeurs chargés de l'enseignement aux futurs instituteurs et si les professeurs de l'enseignement supérieur chargés d'enseigner aux futurs professeurs de l'enseignement secondaire, peuvent avoir en leur possession des documents qui leur permettent d'asseoir sur des bases plus solides ce qu'ils ont déjà acquis. Or ces documents sont mis en nombre beaucoup trop restreint à la disposition de ceux qui pourraient avoir à les utiliser. Il y a eu un effort fait dans ce sens-là : dans tous les lycées de France et dans les écoles normales ont été envoyés — mais en nombre beaucoup trop restreint — des fascicules de documentation sur l'Union Française.

Ces documents qui avaient été rédigés par les soins du Service de coordination de documentation dans la France d'outre-mer, étaient destinés à documenter les futurs professeurs qui allaient partir dans la France d'outre-mer, de sorte que la partie administrative de l'Instruction publique a été développée au détriment de la partie purement d'enseignement de la géographie coloniale. Quant aux statistiques, elles ne sont pas toujours à jour et elles n'ont pas de quoi séduire beaucoup les imaginations.

D'un autre côté, il faut bien indiquer que ces fascicules ont été édités, comme toujours cela se passe en France, avec des moyens budgétaires réduits et en nombre totalement insuffisant. En province, vous en trouvez un exemplaire dans chaque école normale du département et un au siège de l'Inspection Académique où personne ne viendra le consulter. Or ces choses sont faites pour être

distribuées, et largement, à tous ceux que la question peut intéresser et surtout aux professeurs chargés d'enseigner. Là se pose une question de crédits, je sais qu'ils sont rares. Mais enfin, si on veut faire quelque chose dans ce sens, il est indispensable que nous demandions qu'une documentation précise, à jour, attrayante, soit mise à la disposition de chaque professeur de géographie, dans toute la France.

Par ailleurs, je voudrais également signaler qu'on peut agir par d'autres voies. Il y a le système des bourses de voyages qui sont données à certains lauréats du Concours Général. Nous avons obtenu que le lauréat de géographie du Concours Général reçoive une pile importante d'ouvrages qui sont, non pas achetés bien entendu — il n'y a pas de crédits — mais donnés par les écrivains coloniaux. Chaque année ce lauréat croule sous cette pile.

Mais ce qui est plus important, ce sont les voyages. L'initiative en revient au Ministre Mandel qui avait obtenu qu'un certain nombre de lauréats du Concours Général soient envoyés pour un voyage dans les pays les moins éloignés de l'Union Française.

Il y a encore un autre procédé : si les horaires sont insuffisants, il y a un enseignement para-scolaire qui peut être donné dans l'organisation dont j'ai entretenu déjà notre Compagnie, celle des « cercles coloniaux » des lycées. J'en ai fondé un au Lycée Carnot quand j'y suis arrivé. Plusieurs d'entre vous le connaissent pour s'être prêtés de la meilleure grâce du monde à des interviews sans pitié. Ces cercles ont ceci d'intéressant qu'ils sont formés non d'élèves obligés d'y venir, mais d'amateurs et il en vient de toutes les classes. Il en vient non pas tant — ceci est symptomatique — des classes d'examen qui ont pourtant la sanction du bachot — mais des classes au-dessous de celles des examens. Pourquoi ? Parce que les élèves des classes d'examen sont obsédés par le bachotage, ils n'ont pas le temps de s'instruire d'une manière désintéressée. Là aussi il y aurait peut-être lieu de développer cette institution dans un plus grand nombre d'établissements. Je crois que cela existe peu.

Il y a toutefois en France — si M. Vatin-Pérignon était là, il pourrait vous en dire le chiffre — un nombre considérable de sections scolaires de la Ligue Maritime et Coloniale qui font du bon travail à l'intérieur de l'école et par rayonnement.

On ne peut pas être encyclopédique comme on l'était à l'époque de la Renaissance, on ne peut pas être Pic de la Mirandole. On est obligé de se spécialiser, c'est la loi du monde moderne. Il est indispensable qu'un professeur enseigne ce en quoi il est compétent. Il faut en même temps qu'il enseigne ce qui lui plaît, ce qui lui sourit, ce en quoi il peut mettre de la passion. Si on peut arriver par la formation des professeurs et par une documentation mise à leur service, ainsi que par un certain encouragement qui tient dans l'esprit public orienté vers les choses de l'Union française, si on peut former des éducateurs, les élèves seront éduqués par surcroît et nous arriverons ainsi au but que vous poursuivez.

M. PINON. — J'avais demandé la parole uniquement pour dire

une partie des choses que M. Barquissau a indiquées mieux que je n'aurais su le faire. J'ajoute une petite question que j'adresse à M. Durand-Réville et à nos confrères : Existe-il pour nos écoles et collèges un bon manuel, pas ennuyeux, avec histoires et images ? Ce livre existe-t-il ?

M. CHATELAIN. — Certainement, aussi bien celui de Brunhes que celui de Demangeon. J'ai plaisir à mon âge à les lire. Il y a des récits de voyages et des élèves intelligents peuvent lire cela aussi bien que la revue du Touring-Club. Il y a des illustrations, des extraits de journaux. Le cours de Demangeon donne, en fin de chapitre, des lectures à faire et sur certaines villes il y a des romans connus. Ce sont des livres très vivants.

M. BARQUISSAU. — Il y a des ouvrages qui ne sont pas scolaires, qui sont à mettre dans la bibliothèque des classes, ce sont des anthologies d'ouvrages maritimes et coloniaux.

M. LEBLOND. — Vous êtes sans doute au courant des drames survenus dans les études géographiques dans les études supérieures. Il y a quatre ou cinq ans on avait presque fait disparaître l'étude de la géographie. Il y avait un effondrement des sociétés de géographie : la Société de géographie qui était dans l'ancien hôtel du Prince Bonaparte et dont M. Grandidier était secrétaire général, la Société de Géographie commerciale où il y avait eu des séances très instructives.

M. GRANDIDIER. — Elles sont en train de fusionner.

M. Marius LEBLOND. — Est-ce que la fusion est toujours une bonne chose ?

M. LARNAUDE. — De toutes ces discussions il ne peut sortir que des encouragements pour M. Durand-Réville. Il existe déjà un enseignement de géographie coloniale, le rapport de M. Julien le montre. L'enquête du *Figaro* est moins probante : elle prouve surtout qu'il y a de mauvais élèves. Il y a toujours de mauvais élèves. Il y en a qui sortent de l'école en ne sachant rien. Ce n'est pas la faute des programmes, ce n'est pas la faute des professeurs très souvent.

Mais il y a à améliorer ce qui existe et je crois qu'aucun universitaire qui se consacre aux choses coloniales ne peut pas ne pas se féliciter des réformes que demande M. Durand-Réville. Elles sont justifiées, mais il y a déjà un point de départ.

M. Marius LEBLOND. — D'une façon générale, on n'a pas créé en France la passion de la géographie.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois être votre interprète à tous pour adresser nos remerciements à M. Durand-Réville pour son exposé et à nos confrères qui l'ont complété par de très utiles interventions, grâce auxquelles il est possible de voir l'étendue des pro-

blèmes encore à résoudre. Je souhaite que les propositions de M. Durand-Réville soient acceptées en haut lieu et aboutissent à de prochaines modifications.

Pour terminer j'attire votre attention sur un fait que j'ai pu constater lorsque j'étais à l'Institut d'agronomie coloniale. J'ai vu que dans tous les lycées et écoles privées, de nombreux professeurs ne savaient où se procurer une documentation et on nous demandait d'envoyer des photos, des dessins, des cartes sur les colonies. Impossible de donner satisfaction à ces demandes présentées en si grand nombre. J'en suis arrivé à créer à l'Institut un Service de Collections coloniales scolaires ; elles eurent un grand succès et il fut distribué vingt-cinq à trente mille collections, adressées à tous les instituteurs de France et des Colonies et à un grand nombre de professeurs de l'Etranger. Chacune de ces collections se composait de cinquante produits coloniaux : cacao, café, riz, etc..., mis dans des sachets de cellophane, soigneusement étiquetés. Le tout était complété par une collection de tracts, de dépliants, de cartes, préparés par les différentes agences des Colonies. Cela faisait un ensemble assez complet et le service allait se développant. La guerre a arrêté cette activité. Ces distributions se faisaient avec le concours du Ministère de l'Instruction Publique et avec celui du Musée Pédagogique. Le résultat obtenu était intéressant. Les collections distribuées étaient payantes, mais à des prix dérisoires. Au début, lorsque le colis postal était à quatre-vingts centimes, le remboursement d'une collection s'élevait à cinq francs, puis successivement elle a valu dix, quinze et vingt-cinq francs. C'était le prix auquel nous étions arrivés au moment où la guerre a éclaté.

Ce service n'a pas été repris et je le regrette profondément parce qu'il répondait à des demandes incessantes de la part des instituteurs.

D'autre part, au Musée de la France d'Outre-mer, j'avais eu l'idée de créer une galerie d'exposition de l'Atlas mural des Colonies, qui se composait de quarante cartes à grande échelle dont je pourrais vous donner l'énumération. C'étaient des cartes murales inédites, peu chargées, représentant chaque colonie à une échelle assez grande pour retenir l'attention des visiteurs, avec inscriptions parfaitement lisibles à quelques mètres de distance.

Chacune de ces cartes qui figuraient dans la galerie des Colonies, devait être entourée d'une série de documents caractérisant plus spécialement la colonie qu'elle représentait.

Chaque carte a donné lieu à un tirage à mille exemplaires dans un format plus réduit, représentant l'essentiel de chacune de nos colonies : Indochine, Madagascar, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, Réunion, Martinique, etc..., à des échelles différentes selon les pays.

Ces cartes étaient destinées à être distribuées aux grandes écoles, aux lycées, ce qui leur permettait d'avoir à côté de l'Atlas mural type qui devait exister au Musée de la France d'outre-mer, une série de cartes homogènes réduction de cet Atlas. Voilà ce sur quoi je voulais attirer votre attention pour clore cette discussion.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. Marcel LARNAUDE. — Le public français accueillera avec satisfaction une étude publiée dans sa langue sur la colonie de l'Angola : il devait jusqu'à présent recourir à une littérature assez abondante, mais de valeur inégale et rédigée en portugais. M. Gabriel Lefebvre, de la Direction des Affaires Economiques du Ministère Belge des Colonies, vient de combler cette lacune en écrivant l'ouvrage qu'il a intitulé *L'Angola, son histoire, son économie* et dont il a fait hommage à l'Académie des Sciences Coloniales.

L'histoire de l'Angola, malgré les promesses du titre, est très brièvement traitée. L'auteur, qui connaît le pays et y a fait plus d'un voyage, donne d'autre part une esquisse du milieu physique et de la population indigène, dans laquelle on appréciera des touches de peinture assez vives. Mais M. G. Lefebvre est par ses fonctions un économiste. C'est à l'économie de la colonie portugaise, en partie complémentaire de celle du Congo Belge, que les deux tiers du livre sont consacrés.

Encore la production agricole, qui tient le premier rang dans l'Angola, ne se voit-elle accorder qu'un nombre de pages restreint. Les notations finement observées et fort vivantes n'y manquent pas, en particulier à propos des aspects de la colonisation et de la vie des colons. Le lecteur s'en enchante, mais il a un regret : ces remarques lui sont présentées dans un ordre si peu rigoureux qu'il a grand peine à les retrouver, le volume une fois fermé. Pour ne citer qu'un exemple, pourquoi irait-il chercher la composition de la population blanche dans un paragraphe intitulé : « De l'impôt indigène » (p. 81) et pourquoi d'ailleurs ce paragraphe est-il contenu dans le chapitre intitulé « Démographie » ?

La partie essentielle du livre est sa seconde moitié, qui traite de l'industrie, des communications et du commerce. Elle nous apporte en ces matières et jusqu'à la date de 1945, une somme de renseignements précis et étendus, dont une grande partie a été recueillie sur place ou reçue directement des autorités portugaises. On ne trouverait pas ailleurs une documentation semblable.

Je ne manquerai pas de signaler que l'ouvrage est écrit avec une sympathie sincère pour un pays qui possède quelques-unes des terres les plus favorisées de l'Afrique Centrale et qui a été le théâtre d'une des plus anciennes tentatives de la colonisation européenne. M. G. Lefebvre a foi dans l'avenir de l'Angola

et il exprime sa conviction d'une manière très émouvante dans les pages de sa conclusion.

M. LOUIS CHATELAIN. — Le Haut Atlas marocain, cette longue chaîne de montagnes qui barre l'horizon de Marrakech et que la neige recouvre en partie presque toute l'année, constitue l'une des régions du Maroc les plus caractéristiques et les moins accessibles. Il est encore fort peu connu.

M. René Euloge, depuis longtemps fixé au Maroc, est l'auteur de divers ouvrages qui ont remporté les succès les plus justifiés : *Les fils de l'ombre* (1929) ; *Marjana* (1937) ; la *Chkara* (1931) ; *Terres inconnues aux portes de la vieille Europe* (1927). Sous le titre *Cimes et hautes vallées du grand Atlas*, il vient de publier (*) un splendide recueil de 208 planches, d'une exécution impeccable, qui reproduisent les photographies prises par l'auteur au cours de ses nombreux séjours dans la montagne.

Il est à peu près impossible de faire un choix. Le lecteur est guidé par un texte assez court — une soixantaine de pages, — d'un style sobre et personnel, plein d'aperçus et de points de comparaison.

Les géographes de métier et les géographes amateurs, les ethnologues, les folkloristes, les amis des hautes cimes et des paysages variés qui donnent l'impression de l'inédit, les touristes épris d'excursions peu fréquentées et d'horizons nouveaux, d'une grandeur austère et mystérieuse, seront reconnaissants à M. René Euloge de la merveilleuse et si personnelle contribution apportée par lui à la connaissance du Haut Atlas marocain.

M. G. GRANDIDIER. — Nous devons à notre confrère Pierre Grandchamp l'envoi d'une intéressante brochure consacrée par M. Pierre Voizard aux *Grands Commis* où sont évoqués les noms prestigieux qui ont jalonné l'histoire de France de Sully à Lyautey en passant par les Colbert et les Turgot, les Jean Bon Saint-André et les Beugnot, les Bugeaud et les Gallieni. Il faut le remercier et le féliciter de cette étude où il montre que ces réussites sensationnelles ne sont pas l'effet d'un miracle, mais acquises au prix d'efforts et de sacrifices ; l'auteur en déduit d'utiles enseignements pour le gouvernement de la France à l'époque actuelle, pour résoudre le problème de l'*Etat moderne*.

Sous le titre : *L'Aventure de l'or et du Congo-Océan*, M. Michel R. O. Manot publie le roman de sa vie, celle d'un pionnier de l'Afrique équatoriale française, d'un homme désintéressé, doué

(*) Editions de la Tighermt, Marrakech. Imprimé sur les presses de la Société anonyme des Arts graphiques, à Bellegarde (Ain). Gr. in-4°.

d'un entêtement et d'une ténacité hors ligne ; ce carnet de route s'étend sur une période de près d'un quart de siècle ; il commence en 1927, époque à laquelle l'auteur participe à la construction du chemin de fer de Pointe-Noire ; il entreprend ensuite les premières recherches minières dans le Moyen Congo et le Mayombé, recherches qui sont couronnées de succès notamment en ce qui concerne l'or.

Ce récit où aucun détail n'est négligé, où sont cités nommément tous ceux qui ont participé, à un titre quelconque au développement du mouvement minier, montre l'œuvre faite dans cette colonie en vingt-cinq ans.

Mme FOLMER. — L'Institut Français d'Afrique Noire que dirige M. Théodore Monod nous fait parvenir les comptes rendus de la première conférence internationale des Africanistes de l'Ouest dont le but principal est de favoriser les contacts entre les chercheurs ethnologues, géographes et naturalistes de l'Afrique.

Inaugurée le 19 janvier 1945 par M. le Gouverneur Digo, le Congrès s'est prolongé jusqu'au 25 janvier et, dans l'imposant ouvrage qui nous est soumis, nous retrouvons l'exposé de toutes les résolutions et vœux émis à l'issue des séances de travail tenues par les congressistes.

Nous signalons cet important document à tous les milieux intéressés métropolitains et, nous souhaitons vivement que cette initiative donne le jour à de nouveaux congrès non seulement dans notre domaine africain de l'ouest, mais également dans tous nos territoires d'outre-mer.

BIBLIOGRAPHIE

- HERY (L.). — *Fables créoles et explorations dans l'intérieur de l'île Bourbon*. Paris, Typo. et Litho. J. Rigal et Cie édit., 1883, in-8°, 196 pages avec port. (Don de M. Carougeau).
- ****. — *Rapport de la Chambre d'agriculture de l'île de la Réunion*. Saint-Denis, Réunion, Imp. cent. Alb. Dubourg édit., 1909, in°-8, 177 pages (Don de M. Carougeau).
- ****. — *Mémoire sur l'exécution du Plan d'équipement en A. E. F. pendant les exercices 1947-48 et 48-49*. Brazzaville, Haut Commissariat de la République en A. E. F. édit., 1950, in-4°, 119 pages avec phot. et tab. (Don de M. le Haut Com. Bernard Cornut-Gentille).

- FRANÇOIS (L.). — Cours Demangeon. Géographie, classe de 3^e. Paris, Lib. Hachette édit., 1949, in-8°, 461 pages avec cartes et phot. (Don de M. Gerbinis).
- EULOGE (René). — *Cimes et Hautes Vallées du Grand Atlas*. Marrakech, Editions de la Tighermit, 1949, grand in-4°, 56 pages de texte et 208 planches (Don de l'auteur).
- MANOT (Michel R. O.). — *L'aventure de l'or et du Congo-Océan*. Paris, Lib. Secretan édit., 1950, in-8°, 294 pages avec illust. (Don de l'éditeur).
- LEFEBVRE (Gabriel). — *L'Angola, son histoire, son économie*. Liège, Georges Thone édit., 1947, in-8°, 256 pages avec carte (Don de l'auteur).
- VOIZARD (Pierre). — *Grands Commis*. Paris, « Promotion », oct. 1949, 37 pages (Don de l'auteur).
- MIÈGE (Em.). — *Les principales espèces et variétés de Blé cultivées en Afrique du Nord*. Paris, Rev. internat. de Botan. appl., janv.-fév. et mars-avril 1950, pp. 16-38 et 203-215 (Don de l'auteur).
- COINDREAU (Roger). — *Antoine de Sallettes, sieur de Saint-Mandrier, gentilhomme provençal et aventurier au Maroc*. Paris, Hesperis, 3^e-4^e trim. 1947, pp. 339-373 (Don de l'auteur).
- NICOLAS (François J.). — *Les surnoms-devises des L'èla de la Haute-Volla* (A. O. F.). Fribourg, extrait d'Anthropos, 1950, pp. 81-118, avec illustr. et carte (Don de l'auteur).
- SOUCADAUX (A.). — *Discours prononcé par M. le Haut-Commissaire de la Rép. fr. au Cameroun, le 27 mars 1950*. Yaoundé, 1950, in-12°, 31 pages (Don de l'auteur).
- BLONDEL (F.). — *La Recherche minière*, extrait des *Annales des Mines*, 1950, pp. 17-33 (Don de l'auteur).
- ROMBAUTS (H.). — *Les Soirées de Saint-Broussebourg*, deuxième série. Namur, Edit. Grands Lacs, 1948, in-12°, 223 pages, avec illust. (Don de l'éditeur).
- ****. — *Première conférence internationale des Africanistes de l'Ouest*. Comptes rendus, t. I. Dakar, Inst. franç. d'Afr. noire édit., 1950, in-4°, 531 pages avec cartes, pl. et illust.
-

d'un entêtement et d'une ténacité hors ligne ; ce carnet de route s'étend sur une période de près d'un quart de siècle ; il commence en 1927, époque à laquelle l'auteur participe à la construction du chemin de fer de Pointe-Noire ; il entreprend ensuite les premières recherches minières dans le Moyen Congo et le Mayombé, recherches qui sont couronnées de succès notamment en ce qui concerne l'or.

Ce récit où aucun détail n'est négligé, où sont cités nommément tous ceux qui ont participé, à un titre quelconque au développement du mouvement minier, montre l'œuvre faite dans cette colonie en vingt-cinq ans.

Mme FOLMER. — L'Institut Français d'Afrique Noire que dirige M. Théodore Monod nous fait parvenir les comptes rendus de la première conférence internationale des Africanistes de l'Ouest dont le but principal est de favoriser les contacts entre les chercheurs ethnologues, géographes et naturalistes de l'Afrique.

Inaugurée le 19 janvier 1945 par M. le Gouverneur Digo, le Congrès s'est prolongé jusqu'au 25 janvier et, dans l'imposant ouvrage qui nous est soumis, nous retrouvons l'exposé de toutes les résolutions et vœux émis à l'issue des séances de travail tenues par les congressistes.

Nous signalons cet important document à tous les milieux intéressés métropolitains et, nous souhaitons vivement que cette initiative donne le jour à de nouveaux congrès non seulement dans notre domaine africain de l'ouest, mais également dans tous nos territoires d'outre-mer.

BIBLIOGRAPHIE

- HERY (L.). — *Fables créoles et explorations dans l'intérieur de l'île Bourbon*. Paris, Typo. et Litho. J. Rigal et Cie édit., 1883, in-8°, 196 pages avec port. (Don de M. Carougeau).
- ****. — *Rapport de la Chambre d'agriculture de l'île de la Réunion*. Saint-Denis, Réunion, Imp. cent. Alb. Dubourg édit., 1909, in°-8, 177 pages (Don de M. Carougeau).
- ****. — *Mémoire sur l'exécution du Plan d'équipement en A. E. F. pendant les exercices 1947-48 et 48-49*. Brazzaville, Haut Commissariat de la République en A. E. F. édit., 1950, in-4°, 119 pages avec phot. et tab. (Don de M. le Haut Com. Bernard Cornut-Gentille).

- FRANÇOIS (L.). — Cours Demangeon. Géographie, classe de 3^e. Paris, Lib. Hachette édit., 1949, in-8^o, 461 pages avec cartes et phot. (Don de M. Gerbinis).
- EULOGE (René). — *Cimes et Hautes Vallées du Grand Atlas*. Marrakech, Editions de la Tighermi, 1949, grand in-4^o, 56 pages de texte et 208 planches (Don de l'auteur).
- MANOT (Michel R. O.). — *L'aventure de l'or et du Congo-Océan*. Paris, Lib. Secretan édit., 1950, in-8^o, 294 pages avec illust. (Don de l'éditeur).
- LEFEBVRE (Gabriel). — *L'Angola, son histoire, son économie*. Liège, Georges Thone édit., 1947, in-8^o, 256 pages avec carte (Don de l'auteur).
- VOIZARD (Pierre). — *Grands Commis*. Paris, « Promotion », oct. 1949, 37 pages (Don de l'auteur).
- MIÈGE (Em.). — *Les principales espèces et variétés de Blé cultivées en Afrique du Nord*. Paris, *Rev. internat. de Botan. appl.*, janv.-fév. et mars-avril 1950, pp. 16-38 et 203-215 (Don de l'auteur).
- COINDREAU (Roger). — *Antoine de Sallettes, sieur de Saint-Mandrier, gentilhomme provençal et aventurier au Maroc*. Paris, *Hesperis*, 3^e-4^e trim. 1947, pp. 339-373 (Don de l'auteur).
- NICOLAS (François J.). — *Les surnoms-devises des L'èla de la Haute-Volta* (A. O. F.). Fribourg, extrait d'*Anthropos*, 1950, pp. 81-118, avec illustr. et carte (Don de l'auteur).
- SOUCADAUX (A.). — *Discours prononcé par M. le Haut-Commissaire de la Rép. fr. au Cameroun, le 27 mars 1950*. Yaoundé, 1950, in-12^o, 31 pages (Don de l'auteur).
- BLONDEL (F.). — *La Recherche minière*, extrait des *Annales des Mines*, 1950, pp. 17-33 (Don de l'auteur).
- ROMBAUTS (H.). — *Les Soirées de Saint-Broussebourg*, deuxième série. Namur, Edit. Grands Lacs, 1948, in-12^o, 223 pages, avec illust. (Don de l'éditeur).
- **** — *Première conférence internationale des Africanistes de l'Ouest*. Comptes rendus, t. I. Dakar, Inst. franç. d'Afr. noire édit., 1950, in-4^o, 531 pages avec cartes, pl. et illust.
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 2 JUIN 1950

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, Jacques BARDOUX, DURAND-RÉVILLE, Jacques MILLOT, Théodore MONOD, Georges CÈDÈS, Raphaël BARQUISSAU, D^r GIRARD, Maurice MERCIER, Général Paul AZAN, LIORÉ, Pasteur LEENHARDT, Louis CHATELAIN, Henri SAURIN, Marius LEBLOND, René PINON, René BOUVIER, Général HURAUT, LARNAUDE, Jean MARIE, Louis BARÉTY, Victor CAYLA, de LACHARRIÈRE, Professeur GERBINIS, DECARY, Louis SPAS, TOUSSAINT, CAROUGEAU, M^{lle} de BLONAY, MM. l'Amiral LE BIGOT, Pierre LYAUTEY, GRANDIDIER.

Excusés : MM. MICHEL-CÔTE, LAPRADE, CHARTON, ROBEQUAIN, FROIDEVAUX, BLONDEL, HUMBERT, DEVINAT, D^r MATHIS.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance — celle du 19 mai — qui est adopté sans observations.

M. Jacques MILLOT. — Je m'excuse d'être obligé de prendre congé de vous, au moins pour quelques mois. Mes fonctions actuelles m'amènent à partager ma vie, à peu près par parties égales, entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud. Je vais m'envoler vers Madagascar et reprendre la direction de l'Institut Scientifique et y créer une section d'Océanographie et de Pêche. Je me tiens à la disposition de tous ceux de mes confrères qui auraient des messages ou des commissions à faire pour la grande île.

Je ne veux pas partir sans offrir à l'Académie les dernières publications de l'Institut, qui commencent à prendre une certaine importance puisqu'on publie un fascicule tous les mois. Ce sont des sujets techniques, mais nous nous efforçons de donner aux textes une présentation aussi agréable que possible.

M. le PRÉSIDENT. — Nous vous en remercions et nous souhaitons tous à M. Jacques Millot un bon voyage et un agréable et fructueux séjour à Madagascar.

La parole est à M. Durand-Réville. A la demande de notre con-

frère, l'ordre du jour est un peu modifié parce que M. Durand-Réville est dans l'obligation de se rendre à une convocation assez tôt. C'est donc de façon tout à fait exceptionnelle que la présentation d'ouvrages aura lieu après la communication.

*(Voir le texte de cette communication
et de la discussion qui l'a suivie page 349).*

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante de M. Eugène Guernier.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Faisant suite à notre dernier entretien téléphonique, j'ai le plaisir de vous faire savoir que le Général Juin, devant ses obligations innombrables (il est obligé de quitter Paris précipitamment pour les fêtes commémoratives de la Campagne d'Italie), s'est rangé à notre façon de voir en acceptant de faire lire le compliment d'usage rédigé à mon intention, par un collègue qu'il m'a chargé de rechercher.

M. Jean Marie, de la 2^e Section a bien voulu accepter de lire le papier au lieu et place du Général Juin.

En conséquence, et me prévalant de la suggestion que vous avez bien voulu me faire, je vous demanderai de bien vouloir fixer ma réception à la séance du vendredi 23 juin. Le compliment sera donc lu par M. Jean Marie, et suivant l'usage, j'y répondrai dans les limites imparties.

Je me permets de vous rappeler que mon intention première avait été de faire un exposé assez substantiel sur la légende du colonialisme.

J'ai donc décidé, suivant votre conseil, de faire une communication qui est aujourd'hui prête et qui aura pour titre : « La pensée colonisatrice et la légende noire ».

J'aurais aimé faire cette communication le plus tôt possible étant donné l'acuité de la campagne menée contre le colonialisme.

Pensez-vous qu'il serait possible de la faire courant juin ? Je dois en effet partir à Bagnoles pour y suivre mon traitement le 25 juin et ne serai de retour à Paris que le 16 juillet.

Je vous serais obligé de bien vouloir me dire si vous êtes d'accord sur ces différents points.

L'Académie est d'accord pour procéder à la réception de M. Guernier au 23 juin.

M. G. GRANDIDIER. — Quant à la seconde communication proposée par M. Guernier, il faut lui demander de la reporter à l'automne, car le 7 juillet a lieu la réception de M. Monod et une communication de M. Chevalier. L'Académie approuve cette proposition.

J'ai reçu une lettre provenant d'un groupement « Les Amis de

Gabriel Hanotaux », dont je crois devoir donner connaissance à notre Compagnie.

« LES AMIS DE GABRIEL HANOTAUX »

(Association déclarée sous le régime de la loi de 1901)
4, avenue Hoche, Paris (VIII^e)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Les « Amis de Gabriel Hanotaux » qui se sont groupés l'année dernière dans l'unique but de rendre hommage à la mémoire du Français qui contribua à fonder notre empire colonial, demandent à votre Académie de bien vouloir les aider par une subvention à poser, vers le 10 juin prochain, une plaque sur l'immeuble où vécut et mourut Gabriel Hanotaux en 1944.

Je vous remercie très vivement à l'avance du geste que vous pourrez faire. Votre subvention devra être adressée au siège social des « Amis de Gabriel Hanotaux », à mon nom personnel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en vous renouvelant mes remerciements, à mes sentiments de haute considération.

Le Secrétaire Général :

A. de FONSCOLOMBE.

Je vais répondre, si l'Académie est d'accord, que j'ai donné communication de cette lettre à l'Académie en demandant à ses membres de vouloir bien individuellement agir, mais qu'elle ne peut pas à son vif regret accorder de subvention à des initiatives privées.

Je viens de recevoir des nouvelles de notre confrère le Révérend Père Lapeyre, dont l'état de santé est très inquiétant. Voici ce que m'écrit son successeur, le Père Jean Ferron, qui a pris la direction du Musée Lavigerie.

Carthage, le 15 mai 1950.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Le Révérend Père Lapeyre n'est plus en état de faire face à ses obligations au sein de votre Académie : son âge et sa santé ont obligé nos Supérieurs à pourvoir à son remplacement à la tête du Musée Lavigerie. C'est pourquoi je crois qu'il est inutile de faire suivre les papiers que vous venez de lui envoyer ici. Je vous les retourne donc, pour que vous puissiez prendre vos mesures en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

P. JEAN FERRON.

Enfin j'ai reçu, avec prière de vous le communiquer, le règlement concernant l'organisation et le fonctionnement de la Maison des Etudiants de Madagascar, 8, boulevard Arago, Paris-XIII^e. C'est une émanation de l'Association chrétienne France-Madagascar ; je mets ce règlement à la disposition des membres de l'Académie que la question intéresse. Ce règlement est très détaillé, donnant les obligations des étudiants, indiquant dans quelles conditions ils peuvent habiter cette Maison. Je ne sais si quelqu'un d'entre vous a des renseignements sur ce groupement.

M. le D^r Girard ajoute quelques renseignements concernant cette fondation.

M. LIORÉ. — Je voudrais poser une question avant que la séance soit levée.

En lisant l'annuaire qui vient de nous être distribué, j'ai constaté que deux de nos Sections, la deuxième et la troisième, sont tombées à un nombre de membres réellement très bas, alors que les première, quatrième et cinquième sont à dix-huit et dix-neuf membres.

La deuxième, qui a perdu malheureusement deux de ses membres les plus éminents, le Général Huré l'année dernière et le Président Albert Lebrun cette année, est réduite à seize membres et la troisième Section, pour laquelle nous n'avons procédé à aucune élection l'année dernière est à quatorze membres.

Je demande à l'Académie de bien vouloir prononcer la déclaration de vacance du siège du Général Huré. Il y a plus d'un an qu'il est décédé, nous avons donc attendu un temps inaccoutumé pour déclarer cette vacance. Je demande à l'Académie de ne pas tarder davantage.

M. GRANDIDIER. — A quelle date proposez-vous de donner la liste des candidats ?

M. LIORÉ. — Dans le courant du mois de juillet nous pourrions entamer la procédure statutaire.

De même pour la troisième section, je propose que nous envisagions quelques noms. Il faudrait y réfléchir pour augmenter l'effectif de cette troisième section. Pour ma part, je vois déjà une ou deux candidatures. Je crois que ce serait une bonne chose d'y penser avant les vacances.

M. de Lacharrière demande quelques explications à propos de l'Annuaire qui vient de paraître. Le Secrétaire perpétuel donne à ce propos tous les renseignements nécessaires et justifiant les inscriptions ou radiations incriminées.

La séance est levée à 16 h. 50.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 16 JUIN 1950

RÉCEPTION
DE S. E. MONSEIGNEUR AUGUSTIN LEYNAUD
Archevêque d'Alger

Le 16 juin 1950, S. E. Mgr Augustin Leynaud, archevêque d'Alger, élu le 7 octobre 1949, a pris séance.

M. le Président MICHEL-COTE. — Avant de donner la parole à M. Ladreit de Lacharrière, je prie Votre Excellence, de me permettre d'être ici l'interprète de tous mes confrères en lui exprimant nos remerciements et notre profonde gratitude d'avoir bien voulu venir aujourd'hui parmi nous.

Que Votre Excellence m'autorise à interpréter sa présence comme une approbation à persévérer dans nos efforts, comme un encouragement à continuer à aider l'esprit de chacun, parmi les populations alliées et amies, à sortir le plus rapidement possible de la confusion générale où trop de précipitation à réformer nous a plongés.

La parole est à M. Ladreit de Lacharrière qui a souhaité la bienvenue à S. E. Mgr Leynaud dans les termes suivants :

Dieu fait bien ce qu'il fait, ce qui ne va pas toujours sans conduire les « Ben Adam », comme on dit à Alger, les Fils d'Adam, à des situations sinon paradoxales, du moins inattendues : la nôtre par exemple aujourd'hui,

puisque, devant un parterre de personnalités ecclésiastiques les plus éminentes : Son Excellence Mgr Roncalli, Nonce Apostolique, qui a daigné répondre par sa présence à l'invitation de l'Académie des Sciences Coloniales ; qu'Elle en soit très respectueusement remerciée —, m'échoit l'honneur de parler d'égal à égal à un Prince de l'Eglise, notre nouveau Confrère, et qu'un écolier, jadis intermittent, accueille, dans notre Compagnie, son maître d'autrefois.

Nous sommes pays, il est vrai : Ardéchois. En ce qui me concerne, de tradition et de sentiment, plus directement pour le futur Abbé Augustin Leynaud, né aux Ollières, au voisinage de Privas, non loin de ce hameau auquel les miens doivent leur vieux patronyme. Encore élève au Grand Séminaire de Kouba, près d'Alger, il voulait bien consacrer une partie de ses vacances à venir orchestrer celles de cinq jeunes gens que j'avais la faveur de rejoindre parfois. Ce n'étaient pas six mauvais garçons, mais six Lacharrière turbulents, et comme, il convient à l'espèce, la tête près du bonnet. Monsieur l'Abbé, avec quel art, « passant du grave au doux, du plaisant au sévère », vous saviez à la fois modérer l'exubérance de ces fantaisistes sans stériliser, à la Grangeasse, des élans qui ne vous restaient pas toujours étrangers, et amortir, en notre faveur, le formalisme assez rigide qui régnait, au Château de Lacharrière — Oh, un peu plus au Sud, dans le Midi, on dirait un « mas » — par la grâce un peu solennelle du chef de famille. Les quatre survivants vous assurent aujourd'hui de la reconnaissance qu'ils vous en conservent bien affectueusement.

Une certaine année — on y reviendra —, plus d'abbé Leynaud : ordonné prêtre, l'Outre-Mer l'avait happé complètement.

Sédentaire, l'Ardéchois, sans être aventurier, n'exclut pas l'aventure ; la colonisation nord-africaine en fournit maints exemples. Cependant le destin des six garçons paraissait devoir rester métropolitain à l'exemple de leurs anciens, paysans, robins, magistrats locaux, qui avaient attendu le xix^e siècle pour quitter leur Vivarais et monter à Paris. A une exception près pourtant, ce grand-parent le général qui devait être tué à la tête de ses troupes en décembre 1870, sous les murs de Paris et que, seul, le hasard de sa carrière militaire avait amené sur la plage de Sidi Ferruch, le

14 juin 1830, sans qu'il prit jamais goût, semble-t-il, à cette Afrique où il servit pourtant, dix ans durant, même en 1836 sous les ordres d'un Changarnier au 2^e Léger.

Or, coïncidence ou interférence, en tout cas signe de ce temps-là : après votre départ, Monsieur l'Abbé, sur les six garçons de tout à l'heure, un fit carrière en Indochine : un autre s'affaira en Proche-Orient ; un autre encore s'installa à Tunis ; le dernier doit au Maroc le privilège insigne de vous saluer aujourd'hui. Quatre sur six marchant sur vos traces dans une même famille et qui n'était pas la seule : la proportion était honorable ; elle renversait les précédents et marquait une époque : celle durant laquelle la France acheva de construire et d'organiser l'Empire.

Donc, vous êtes parti : vous aviez répondu à l'appel des Sirènes. Ces divinités, qui sont méditerranéennes depuis Ulysse, avaient revêtu pour vous séduire l'aspect inattendu et majestueux d'un très grand Français, lui aussi Prince de l'Eglise, le futur cardinal Lavigerie, votre Maître, votre prédécesseur.

C'était un personnage considérable que l'Archevêque d'Alger, en faveur duquel Léon XIII avait ressuscité la dignité, depuis des siècles endormie, de Primat d'Afrique, lorsqu'il déclarait au Consistoire du 10 novembre 1884 : « Nous avons cru le moment venu de rendre à Carthage, par notre autorité, l'honneur de son trône archiépiscopal ». Ce qu'il réalisait dans l'instant, par la Bulle *Materna Ecclesiae Caritas*. Bien intéressant à parcourir le texte de cette Bulle, dont, pour des raisons personnelles à vous, je souligne le « caritas », et aussi pour l'Histoire de l'Eglise, même pour l'Histoire de l'Afrique du Nord tout court.

Tout autre que Léon XIII eût peut-être hésité devant les risques que présentait la restauration d'un pouvoir si prestigieux, sur une terre restée, en dépit de Saint Augustin, de tempérament donatiste ou kharedjite, ce qui est équivalent. Mais, Léon XIII connaissait l'homme qu'il voulait ainsi honorer et, peut-être, tenait-il à répondre, à son heure, — trait piquant et qui, sauf erreur, n'a pas été relevé jusqu'ici — à une calomnie lancée contre la France et dont les effets furent en grande partie éliminés par la délicate psychologie de votre comportement.

Donc, en attendant d'occuper le siège primatial de Carthage cet apôtre-né s'inquiétait, entre autres choses impor-

tantes, de doter l'Algérie d'un clergé à la hauteur de son propre zèle spirituel et temporel. Dès son arrivée à Alger, en 1867, lors de son premier contact avec ses ouailles africaines, le futur cardinal avait ainsi fixé les grandes lignes de son action : « A Dieu, Messieurs, je demande surtout en ce moment de vous bénir en proportion de vos efforts et de votre courage, et de vous préparer, parmi les nations, une place d'autant plus glorieuse que vous aurez répondu aux bénédictions d'en haut ». Et il avait ajouté : « A la France, je demande pour l'Algérie des libertés plus larges ; je veux dire des libertés civiles, religieuses, agricoles, commerciales, qui nous manquent encore. Je les attends de la raison et de la justice de la Mère Patrie ». Ces paroles prophétiques, si vous ne les avez pas entendues, du moins avez-vous pu les voir s'accomplir, par la promulgation, le 21 novembre 1947, du Statut organique de l'Algérie, qui nous réserve peut-être plus d'une surprise.

Aussi bien, le Cardinal avait senti l'urgente nécessité de se constituer un état-major susceptible de l'assister dans sa tâche locale par des qualités hors de pair. Notre Afrique du Nord — et c'est une de ses séductions — a eu le privilège d'être animée par des réalisateurs. Qu'on le méconnaisse aujourd'hui, tant pis pour les sycophantes ou les idéologues ; l'œuvre est là qui durera, *aere perennius*, comme elle dure, dans un Canada vivant de sa vie propre. Avant Lyauté, Mgr Lavigerie fut de ces bâtisseurs. Comme le Maréchal celui-là le nôtre, il avait le sens de l'équipe. Peu de temps après votre arrivée et votre nomination au vicariat de Mustapha, il vous avait, comment dirai-je, soupesé. Comme, sans vous en douter, vous faisiez bon poids, il vous appelait, dès novembre 1889 parmi ses collaborateurs les plus intimes en vous confiant son secrétariat particulier. Ne nous direz-vous rien de ce que furent pour vous ces années d'enseignement, de mûrissement, d'expériences multiples, vécues dans l'ambiance d'un tel maître, à l'école d'un tel chef ? Car, rien, dans le monde, n'était étranger à ce cardinal « de choc » pour employer un slogan actuel, à la veille du fameux toast de Saint-Eugène.

Mais la besogne pressait partout. Mgr Lavigerie avait besoin d'un homme de toute confiance, plein d'allant, d'initiative, réceptif et bien rompu à sa méthode, afin, sur le plan religieux, d'enraciner en Tunisie, le Protectorat

français adolescent. En 1890, le Cardinal assène sur vos épaules le Secrétariat Général de l'Archevêché de Carthage. A cette époque, des rivalités auxquelles Paul Cambon fait allusion dans sa correspondance et qui, excédant les limites du ministère ecclésiastique semblaient répercuter, à des siècles de distance, certaines caractéristiques nord-africaines causaient dans le pays, de lourdes préoccupations.

Toutes les armes étaient bonnes, nous le savons d'expérience. Ces manœuvres semblent avoir trouvé un écho jusque dans un esprit aussi éclairé que celui de Paul Cambon. En présence de cet extraordinaire cheminement du « Calomniez » de Danton, est-il interdit d'imaginer, chez Léon XIII, une réaction différente ? Celle qu'enregistra la Bulle *Materna Ecclesiae Caritas*, et de penser que le Cardinal dut peut-être indirectement son titre de Primat d'Afrique, à une initiative du Saint-Père, désireux de manifester, de spirituelle façon, ses sentiments pour la France et sa confiance à un de ses assistants les plus loyaux.

Vous inspirant d'un état d'esprit dont ce trait, s'il a été bien interprété, fournit un test très caractéristique, vous vous appliquez à remplir la tâche de compréhension et d'apaisement qui vous incombait. Vous faisiez, à Carthage, œuvre française sans qu'en souffrit jamais la Charité que le Pasteur doit dispenser également à toutes les brebis de son troupeau. Bientôt vous alliez être mis en prise directe sur les mesquineries de la vie quotidienne.

Nommé, en 1891, premier curé français de La Goulette après le départ des Capucins italiens, vous réussissiez, pendant dix ans, en dépit des difficultés adventices que la transition surajoutait à l'accomplissement normal de votre ministère paroissial. L'unanimité des regrets qui déplora votre départ, vous montra combien tous les éléments de la population, quelle que soit son origine, avaient apprécié la délicatesse et le charme de votre action pastorale et vous laissiez à vos successeurs une situation apaisée lorsqu'en 1901, vous fûtes appelé dans un centre plus important : Sousse, où pour vous, les préoccupations multipliées par le développement de la métropole du Sahel, s'alourdissaient encore des soins réclamés par l'aumônerie de l'Hôpital militaire, adjointe à votre Cure.

Mais, vos épaules sont solides, autant que votre dévouement, votre zèle infatigables et vos initiatives sans cesse à

l'affût de nouveaux champs à défricher. Celui auquel le hasard vous faisait accéder était de nature très spéciale. Les labeurs qu'il réclamait et que vous lui consacrez sans vous distraire en rien de vos devoirs d'état, allaient vous entraîner dans les souterrains du passé. Certes, vous n'étiez pas en quête de distractions ; vous n'aviez guère le temps d'enchanter vos moments de détente au son d'un violon d'Ingres. Seulement, vous connaissiez cette consigne, donnée par le Cardinal, dès 1875, à vos amis, les Pères Blancs de Saint-Louis de Carthage : « Il est des témoins du culte, des traditions, de la discipline de l'Eglise d'Afrique, encore présents sous notre sol : ce sont les inscriptions, les monuments de pierre ou de marbre, ensevelis depuis des siècles, sous les ruines faites par la barbarie. Déjà, le hasard en a fait retrouver un grand nombre ; mais lorsque l'épée et la charrue de la France auront achevé leur œuvre, nous pourrons rechercher avec plus de succès ces inappréciables richesses d'un autre âge ». Et, quelque temps après, le Prélat, comme s'il prévoyait votre arrivée, vos goûts personnels et votre compétence, ajoutait, dans une lettre pastorale sur l'histoire du dogme et du culte de l'Eucharistie dans l'ancienne Eglise d'Afrique : « On n'a jamais trouvé, dans ce sol, de catacombes, approchant même de très loin par leurs dimensions, de celles de Rome et pouvant servir aux réunions de fidèles. Nos écrivains ecclésiastiques n'en ont eux-mêmes, jamais parlé ». De telle sorte que, poussé à la fois par votre culture classique, par l'intuition de votre supérieur hiérarchique et par votre zèle apostolique vous avez été conduit à retrouver dans l'Histoire locale des précédents édifiants : l'Archéologie vous captiva.

Il y avait fort à s'employer pour cette discipline, à Sousse qui fut « Colonia ulpia Trajana Augusta frugifera Hadrumetina » — pardonnez à mon non — conformisme un peu gallican de prononcer encore le Latin à la française. Cette Hadrumète était réputée « frugifera » en raison de la fertilité d'un sol renommé par ses fruits ; elle allait, grâce à vous, mériter aussi ce qualificatif par la fécondité de son sous-sol en vestiges antiques quasi ignorés jusque-là.

Reprenant avec le Dr Carton, au nom de la Société Archéologique de Sousse, les sondages effectués par le Colonel Vincent, premier Colonel du 4^e Tirailleurs Tuni-

siens, avec les encouragements de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vous étendiez les prospections, accroissiez l'aire des découvertes, en mettant successivement à jour quatre ensembles de catacombes : celles du Bon Pasteur, d'Hermès, d'Agrippa et de Sévère, ramifiant leurs 350 galeries sur 6 kilomètres, groupant près de 13.000 tombes, qui vous assuraient une copieuse moisson d'inscriptions, de graffiti, d'emblèmes et d'objets les plus divers.

Mon incompetence trouve, pour se masquer, ce biais de la statistique. Encore que cette incompetence soit rare ici où vous rencontrerez, pour des entretiens archéologiques nord-africains, un spécialiste comme notre confrère Louis Chatelain, la prudence m'a conduit à apprécier au poids ce qu'Héron de Villefosse, en vous félicitant, considérait « comme l'une des plus belles découvertes de l'Archéologie chrétienne en Afrique ». Pour moi, j'ai seulement entendu souligner deux faits importants à votre actif. Rappeler d'abord le volume que vous avez consacré aux « Catacombes Africaines », livre devenu classique et dont, ce qui est rare en pareille matière, le succès n'est pas épuisé, malgré trois éditions successives, tant il est varié de substance et solide de méthode scientifique. Souligner en second lieu, quelle contribution magistrale vous avez apportée au mouvement de recherches qui commençait alors à se dessiner en Tunisie et dont, le premier à Carthage, a porté témoignage le Musée Lavigerie. A ce propos, je n'oublie pas l'émotion, que je vous dois, d'une visite à ces richesses sous la conduite d'un homme auprès de qui un mot de vous m'avait introduit, de votre ami, le R. P. Delattre, dont, à l'occasion du centenaire de sa naissance (il tombe dans dix jours) sur vos instructions directes, la *Semaine Religieuse d'Alger* (j'en suis un fidèle lecteur) célébrait hier les deux grandes œuvres, qui ont immortalisé son nom : celle de premier archiprêtre de la Basilique de Carthage construite par les soins du Cardinal et celle de l'archéologue qui, ressuscita les trésors complètement oubliés de la Carthage punique.

Depuis lors, les investigations se sont étendues jusqu'au fond de la mer. Les trouvailles ont accumulé, notamment au Musée de Tunis, d'admirables œuvres d'art. Sousse, continue à livrer des trésors d'une valeur documentaire

inestimable par leur nombre, leur variété et l'échelonnement chronologique des gisements qui les recèlent. Depuis la grecque et la punique, toutes les civilisations étrangères et conquérantes, vandale, byzantine, arabe, qui se sont succédées à Sousse-Hadrumète, ont déposé leurs sédiments en étages superposés que recouvrent aujourd'hui les Sousse musulmane et française. De telle sorte que, si chacun de ces étages se trouve parfaitement protégé, leur exhumation et leur exploitation deviennent très difficiles puisqu'il faudrait démolir, au moins en partie, la Sousse contemporaine pour accéder, un peu à l'aveuglette, aux témoins des âges révolus.

En ce qui vous concerne, cet épisode archéologique vous a valu la notoriété scientifique la plus flatteuse. Vous êtes correspondant du Ministère de l'Education Nationale, membre du Comité des Travaux Historiques, et sans doute, si étonnant que cela puisse paraître en faveur de quelqu'un qui sait lire, titulaire de quelque palme violette, ce dont votre modestie de même couleur, ne m'a jamais rien dit.

A cette période paroissiale, correspond celle de votre production littéraire à des fins d'édification. Curé de La Goulette, vous publiez en 1893 un premier travail intitulé : *La mort des Justes* ; en 1900, vous obtenez le 1^{er} prix de prose, dans le concours instauré en Algérie à l'occasion de l'inauguration de la Statue du Cardinal Lavignerie à Biskra. Curé de Sousse, vous faites paraître, en 1903, avec les encouragements de Mgr Baunard, Recteur des Facultés catholiques de Lille, sous le titre *Une orpheline de Tunis*, l'histoire romancée d'une pauvre fille abandonnée, afin de faire connaître les institutions charitables de la France en Tunisie. En 1905, montrant plus de dix ans à l'avance la route au « Sanguis Martyrum » de Louis Bertrand, votre *Filii Sanctorum* évoque les premiers chrétiens, leurs vertus, leur courage et leur pieuse pratique des sacrements. Enfin, je me souviens de l'émotion avec laquelle j'ai lu, en 1906, la biographie que vous avez consacrée à votre ami, le Lieutenant Burtin, du 4^e Tirailleurs, mort en héros pendant la guerre russo-japonaise.

Cette activité littéraire, loin de vous détourner de vos fouilles, y puisait au contraire, — nous l'avons vu — des éléments d'inspiration. Et mon insistance sur l'épisode archéologique vient de l'importance qu'il a eue, je crois, par

la suite, pour vous. Sur ce point là non plus, vous ne m'avez pas renseigné. J'en suis sûr pourtant, car il n'est que d'ouvrir les yeux.

Cependant, à la fin de 1916, Mgr Combes, qui cumulait les sièges d'Alger et de Carthage, était chargé d'années particulièrement lourdes à porter. Il offrit sa démission à Sa Sainteté Benoît XV. L'Abbé Augustin Leynaud fut élu au siège d'Alger et de Julia Caesarea (Cherchel), dignité à laquelle son prénom le prédestinait : Saint Augustin, Hippone, aussi bien que le prestige dont bénéficiaient les membres de « l'équipe Lavigerie » et la réputation personnelle que lui valent son zèle créateur et sa manière décidée, pour ne pas dire entêtée, — sauf votre respect, M. le Curé, — d'arriver à vos fins sans rien briser, mais sans rien céder. Le 22 mars 1917, lorsque vous fûtes intronisé dans la Cathédrale d'Alger, vous avez été accueilli « avec enthousiasme, avec avidité, comme un sauveur ». N'en déplaise à V. E. ce n'est pas moi qui parle, mais Mgr Pons, historien de la « Nouvelle Eglise d'Afrique » rarement aussi bien inspiré.

Comme il est accoutumé, V. E. a composé son blason. Ses armes sont parlantes. On les lit, — mais que les héraldistes soient indulgents à une érudition puisée dans le « Nouveau Petit Larousse Illustré » — elles figurent, sur champ de gueules, le Bon Pasteur, patron d'une des Catacombes, qui porte, sur ses épaules, un bélier (est-ce une allusion à la combattivité nord-africaine ?) dont il retient des deux mains les pattes sur sa poitrine ; le blason est cantonné sur champ d'azur, à dextre, d'un pélican ailes ouvertes, et à senestre de la colombe perchée sur un rameau d'olivier empruntée au *loculus* dans lequel gisait la marraïne de la galerie Flavia Domitia. Afin d'évoquer son passé et d'annoncer son futur, V. E. avouant sa fidélité (je l'avais bien dit) à l'épisode archéologique, ne pouvait mieux choisir dans la symbolique romaine que le Pélican, évocateur de l'amour paternel — du paternalisme disent les bétas —, la colombe messagère d'une paix plus sincère que celle dont Picasso a illustré les murs de Paris et ce Bon Pasteur auquel, sur l'écu, a été heureusement conservée la barbe figurant sur l'original, afin que le portrait soit tout à fait ressemblant. La devise..., mais je la garde pour la conclusion.

Au temps où la France dotait le Maghreb el Aoussat, nébuleux jusque-là, de son premier nom propre : l'Algérie, une Bulle arrachée au Pape Grégoire XVI par l'insistance de la Monarchie de Juillet, avait créé, en août 1838, l'Evêché, plus tard Archevêché d'Alger. L'histoire de ce siège épiscopal connut nombre traverses. Quels que fussent leurs mérites, ses titulaires se trouvèrent en présence de très graves difficultés. Il fallait tout créer, parfois sans aucun moyen, toujours avec des moyens insuffisants et au milieu d'une animosité qui souvent mettait d'accord, sur le dos des titulaires, les autorités civiles et le commandement militaire généralement opposés sur toutes les autres questions. A aucune époque, aucun de nos gouvernements ne peut prétendre battre le record de l'anticléricalisme qui est enraciné en France depuis, au moins, Philippe-Auguste, en passant par Philippe le Bel, Charles VII et la Pragmatique Sanction, Louis XIV et le Gallicanisme, et qui n'est, après tout, chez les Français, que l'expression de leur amour forcené pour la liberté nationale ou individuelle. Qualité ? Défaut ? C'est un fait constaté et qui, hors des périodes d'exaltation insupportable, n'est pas sans présenter quelque avantage. Aujourd'hui, par exemple, notre pays ne puise-t-il pas, dans cette longue tradition, une partie de sa force de résistance aux dogmes et à la discipline stalino-marxistes que l'impérialisme asiatique rêve de nous imposer ?

Tous les prédécesseurs de V. E. ont connu plus ou moins semblables épreuves. Certains y succombèrent. Elles ne furent même pas évitées au Cardinal Lavigerie, mais cette fois ce fut le Gouvernement Général, dans la personne du Maréchal de Mac-Mahon qui dut mettre les pouces malgré le : « J'y suis, j'y reste ».

Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit de la situation quand V. E. entra en fonction, sinon pour souligner que la fermeture du Grand et du Petit Séminaires, depuis 1908, avait tari le recrutement sacerdotal en Afrique du Nord et que V. E. eut été en passe de loger sous les ponts, s'il y en avait eu à Alger, car le merveilleux palais mauresque qui abritait les évêques et archevêques d'Alger jusqu'au départ, en Décembre 1908, de Mgr Oury, était utilisé ensuite par les œuvres laïques les plus disparates. Bref, V. E. repartait quasi à zéro.

Avec l'esprit de décision qui la caractérise. Elle adopta

la bonne méthode, mettons coloniale, je veux dire qu'Elle prit le taureau par les cornes. Intronisée le 22 mars 1917, sans même attendre la Pentecôte, elle faisait annoncer le 6 avril, jour de Pâques, la réouverture du Grand Séminaire : je me suis laissé dire que la première promotion ne compta qu'un grand séminariste. Dix ans après, 33 futurs prêtres, dont 7 nés en Algérie, poursuivent leurs études et, en 1942, proportion inversée, ces derniers, au nombre de 24, s'assuraient la majorité sur un total de 40 présents.

Même constatation au Petit Séminaire, réouvert en même temps : en 1942, 60 élèves sur 63 étaient nés en Algérie. Aujourd'hui plus de 100 séminaristes petits et grands, dont 7 ou 8 seulement étrangers à l'Algérie sont votre pépinière. Pourquoi ces succès ? Parce qu'inlassablement sur place, et presque chaque année dans la Métropole, V. E. savait, au cours d'incessantes prises de contacts directs, trouver les ressources et les candidats indispensables au recrutement de son clergé. Et tout le reste à l'avenant.

Les relations tendues de façon chronique entre les pouvoirs publics et l'Archevêché ont cédé devant l'attitude de V. E. Le jour de Pâques 1922, elle rentrait dans l'ancien Palais des Deys, rendu, en sa faveur, à sa première destination. Toutes les œuvres ont repris vie et essaimé dans les domaines du social, de l'instruction, de l'assistance sous toutes ses formes. Les sanctuaires se sont emplis e sur sa colline, la Basilique de Notre-Dame d'Afrique accueille, sans interférences et chaque jour plus nombreuses, les piétés chrétiennes et musulmanes en quête de réconfort.

V. E. a repris en sous-œuvre toute l'infrastructure de son diocèse. A Alger, elle a créé huit nouvelles paroisses, édifié des constructions utilitaires, notamment une des plus belles salles de cinéma de la ville. En dehors d'Alger, construction d'une cinquantaine d'églises, de presbytères, etc., tout cela, sans jamais, fidèle et consciencieux observateur de la « promesse de Bourmont », que ces initiatives, ces réussites, aient suscité une protestation, l'ombre même d'une critique de la part de nos concitoyens musulmans. Faut-il dès lors s'étonner de l'unanimité avec laquelle furent célébrées en 1942, les Noces d'argent Episcopales de V. E. et des hommages que tinrent à lui rendre S. S. Pie XII, en l'élevant à la dignité d'Assistant au

Trône Pontifical, et le Gouvernement de la France enfin libérée, en lui conférant celle de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Tout récemment, avant de conduire à Rome le pèlerinage de ses diocésains, comptés par milliers, la célébration du Centenaire de la Consécration de l'Algérie au Sacré-Cœur de Jésus était pour V. E. l'occasion d'apporter une collaboration bienvenue à la politique de rapprochement islamo-chrétien. Qu'en sortira-t-il ? En tout cas la visite que fit à Alger S. E. Mgr Roncalli ne saurait avoir, je n'en doute pas, que des résultats heureux. Quand ce ne serait que d'avoir permis au Nonce Apostolique de juger personnellement du degré auquel est descendue « notre tyrannie colonialiste et de l'abjection dans laquelle nous maintenons volontairement les peuples asservis de l'Afrique du Nord », pour parler comme l'*Humanité*. Mais le bon sens indigène pour ne pas parler grec, apprécie l'arbre à ses fruits. A ce propos, une petite anecdote qu'on m'a contée récemment, et qui en dit long dans sa simplicité.

V. E. était ce jour-là en conversation familière avec le grand Muphti d'Alger. Un maître musulman du Barreau d'Oran, délégué à l'Assemblée algérienne dont il est, aujourd'hui, Vice-Président vient la saluer : « C'est notre Ami, dit le Muphti, en montrant le Prélat au Parlementaire. — Non, réplique celui-ci, c'est notre Père : Babana ». Ce fragment de conversation juge trois interlocuteurs et une œuvre.

Le mécréant que je suis, aurait été impuissant à découvrir la source où cette œuvre s'est alimentée si la devise choisie par V. E. ne m'en avait donné la clé : *Super omni caritas* ! Charité par-dessus tout. Cette « devise » de résonance à la fois si religieuse et si nationale dans le plein sens de ces qualificatifs, caractérise dans — qu'on permette l'expression — dans l'*Episcopalis brevitatis* de ses trois mots, la personnalité de V. E. Elle a inspiré, sans en excepter une seule, toutes les étapes de son existence, guidé tous ses efforts, galvanisé sa persévérance, éclairé les heures sombres. Elle a conditionné et marqué d'un signe exemplaire le succès de toutes ses réalisations efficientes.

Aussi bien, V. E. a-t-elle ainsi fait sien le mot d'ordre donné, sur le plan spirituel, par la belle prière de Foucauld : « Mon Dieu, faites que tous les humains aillent au ciel », et qui, sur le plan temporel de la colonisation, disons la

vérité telle qu'elle est, a su inspirer les apôtres laïcs de notre civilisation Outre-Mer.

C'est une joie profonde pour notre Compagnie, et pour moi, son interprète, une grande émotion que d'accueillir aujourd'hui parmi nous, mon cher Confrère, celui dont toute la vie et l'œuvre magnifique confirment la pérennité de vertus si françaises.

En remerciement, S. E. Mgr Leynaud a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je dois d'abord remercier l'Académie de la délicate attention qu'elle a eue en choisissant pour interprète Monsieur Ladreit de Lacharrière : tant de doux et vieux souvenirs nous unissent, qu'il vient d'évoquer si aimablement.

A ces souvenirs de votre jeunesse, mon cher ami, je pourrais en ajouter d'autres qui rappelleraient votre action persévérante et courageuse pour la défense des intérêts et du prestige de la France en Afrique, et vos voyages au Maroc dont vous avez donné un captivant récit, dans votre beau livre *Au Maroc, avec Foucauld* ; mais j'aime mieux revenir avec vous au château de La Charrière où, presque chaque soir, votre père, qui était un grand cœur, et le petit abbé, après ses leçons, donnaient à votre vénérable grand-mère la joie de leur gagner une partie de cartes. Je ne saurais oublier non plus mon émotion, quand, fin septembre 1887, les vacances terminées, je quittais le château. Alors l'anticléricalisme battait son plein : — « Monsieur l'Abbé, me dit votre oncle, le père des cinq garçons au milieu desquels je vous vis souvent, si des jours plus mauvais venaient pour le clergé de France, souvenez-vous, que vous aurez toujours une place dans notre famille. »

Messieurs, ma surprise fut grande, lorsque, le 13 juin de l'année dernière, Monsieur le Président Fernand Lioré, accompagné de Monsieur le Général Larras, vint, à l'Archevêché d'Alger, m'offrir, avec son exquise amabilité, une place dans votre Compagnie.

Votre choix, en effet, n'a pu vous être inspiré que par

mon long séjour dans notre Afrique du Nord qui est devenue ma seconde patrie; plus encore, par le souvenir du Cardinal Lavigerie qui voulut bien m'appeler auprès de lui.

Puisque c'est bien ce grand homme qui a attiré votre attention sur son petit secrétaire, c'est de lui que je vais vous parler.

Son Excellence Révérendissime Monseigneur le Nonce, Apostolique, que je salue de mon profond respect, voudra bien me permettre de lui dire que je suis particulièrement honoré de parler en sa présence, de cet infatigable serviteur de l'Eglise, et de saisir cette heureuse occasion pour lui dire avec quelle fierté nous venons d'accueillir, dans l'Afrique française, sa première visite, et quelle gratitude nous lui gardons pour les bénédictions que sa souriante bonté a semées partout, au nom de Sa Sainteté Pie XII, dont il est, en France, le distingué et vénéré Ambassadeur, Doyen du Corps diplomatique.

Messieurs, le recul du temps, contribue à faire disparaître les défauts qui pourraient rapetisser un homme et nous permet de ne voir et de n'admirer que ses grandes œuvres.

Lavigerie n'a pas été seulement un prêtre d'une foi simple et forte, un des plus éminents Cardinaux de l'Eglise, une sorte de prophète, à qui l'observation du présent ouvrait de claires perspectives sur l'avenir, un fondateur de sociétés religieuses Apostoliques; il a été aussi un colonisateur, un grand missionnaire, un grand Français.

* * *

Je voudrais d'abord camper devant vous sa très haute figure de Primat d'Afrique.

Ce n'est pas Bonnat qui nous l'a laissée, dans le portrait pourtant très remarquable qu'il en a fait; c'est, à ma connaissance, le Cardinal Touchet, évêque d'Orléans, qui l'a dressée, pour la postérité, avec une perfection inimitable, dans un discours prononcé à Notre-Dame de Paris, en juin 1913, en l'honneur de nos morts africains. Rien n'y manque, ni la précision des traits, ni l'éclat du style, ni l'émotion oratoire; il est vivant.

Ecoutez-le :

« J'ai connu, admiré et aimé Lavigerie. Il était de corps

massif, mais cette lourdeur même, soit par étude, soit par disposition naturelle, il l'avait muée en une suprême majesté. Sa tête puissante, posée sur des épaules d'athlète, apparaissait facilement comme devant être le siège d'une sagesse que les Orientaux et les nomades du désert préfèrent, d'après leurs poètes du moins, à l'or et aux pierres. Ses yeux magnifiques savaient se faire méditatifs, caressants, irrités, avec une instantanéité qui permettait à peine de noter le passage d'un état à un autre. Sa voix sonore commandait toujours. Son esprit était vaste ; en travail ininterrompu, ou de conceptions nouvelles ou de moyens propres à assurer les fins qu'il s'était proposées. Ses connaissances étaient fort variées. Il avait beaucoup lu, étant jeune professeur en Sorbonne ; et, depuis lors, beaucoup vu. Il avait réfléchi, autant que qui que ce soit, sur les personnages et les choses de son temps : de tout cela, études et observations, il s'était fait un riche trésor qu'il ouvrait dans la plus étincelante, en tous cas la plus facile des conversations. Il poursuivait le bien et allait à lui, sans regarder qui il écartait, ni même peut-être qui il broyait. Il ne s'émouvait dans le profond du cœur, m'avait-il paru, que sur ses filles et ses fils, les Sœurs blanches et les Pères blancs, qu'il envoyait vers les grands lacs avec cette feuille de route : « Bon pour le martyr » !

« Gambetta confessait qu'à Tunis sa présence valait une armée. Aux temps anciens, il fût monté peut-être sur la chaire de Pierre et eût gouverné la Catholicité. Au surplus il était de ces génies rares qui n'empruntent leur grandeur à rien de ce qui les entoure, qu'on ne saurait qualifier ni par leurs situations, ni par leurs dignités, parce qu'ils portent en eux seuls le secret de leur grandeur.

« Quand vous penserez à lui, représentez-le vous, tel que Falguières l'a réalisé : un homme de bronze, coiffé de la mitre comme d'un casque, de la droite portant la croix haute comme d'autres portent l'épée ; la gauche étendue pour saisir et enseigner l'Afrique... »

Encore une fois, c'est bien Lavigerie !

Nous ne le suivrons pas dans son enfance, ni dans ses études au Petit Séminaire de Larressorre, de Notre-Dame du Chardonnet, de Saint-Sulpice, de l'Ecole des Carmes d'où il sortit avec les deux diplômes de bachelier et de li-

cencié ès lettres, conquis en dix mois, ni à l'École des Hautes-Etudes où il prépara son doctorat.

Il préludait ainsi à ses succès académiques ; les lauriers ne manquèrent pas à ce front audacieux ; saluons-les dans les titres que le futur archevêque d'Alger lui-même, énonçait à la fin de sa lettre à Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

« Charles, Archevêque d'Alger, Docteur de la Faculté des Lettres de Paris. Docteur en Droit Civil, Docteur en Droit Canonique, Docteur en Théologie... mais, hélas ! pas Docteur en Finances ».

Ce qui n'est pas très sûr.

Il était armé pour entreprendre les plus grands travaux. Après avoir été professeur d'Histoire ecclésiastique à la Sorbonne, le voici bientôt directeur des Ecoles d'Orient, allant au secours des Maronites massacrés par les Druses, puis auditeur de Rote à Rome, où il attire par ses brillantes qualités l'attention du Pape Pie IX, qui ne tarde pas à lui dire : « *Duc in altum*, poussez au large ».

En 1863, à 38 ans, il est nommé évêque de Nancy ; à peine installé, il donne aux études dans les collèges, pensions, écoles et jusque dans les Congrégations enseignantes, une impulsion tellement vigoureuse qu'on s'en souvient encore.

Mais j'ai hâte de vous faire entrer dans la vie intime de cet homme extraordinaire.

Voulez-vous le voir d'abord au travail, dans le grand bureau de sa résidence de Saint-Eugène dont une bibliothèque composait tout le luxe. Au début de son épiscopat et pendant quelques années, il écrivit de sa main la minute de ses lettres, d'une écriture assez nette, large et d'un seul tenant. Bientôt et surtout dans les dernières années, c'est à ses jeunes secrétaires prêtres qu'il faisait appel. A la fin de 1889, nous étions trois.

Quand il ne le faisait pas lui-même, nous classions les lettres qu'il recevait de Rome, de Carthage, de l'épiscopat, des régions gouvernementales, de ses amis, de sa famille, de partout, et qui étaient sur sa table, ou par terre autour de son fauteuil.

Il nous recevait, dès 7 heures du matin, après sa méditation et sa messe :

Et, tout de suite : « Asseyez-vous là, mon enfant, prenez les lettres qui sont à votre gauche ». Et pour chacune, le

plus souvent, il dictait une réponse, ou bien il en donnait le sens pour que nous la rédigeons nous-mêmes... Puis : « Allez et appelez votre confrère. »

Et, debout, marchant lentement, la tête légèrement inclinée, les mains derrière le dos, il dictait posément, comme il parlait. Malheur au secrétaire qui l'interrompait... Il fallait se taire, griffonner à la diable ce qui tout à l'heure devait être présenté en bonne et due forme.

Ce travail qui durait environ jusqu'à neuf heures, le Cardinal ne l'interrompait par instant que pour reprendre haleine, les regards tournés vers la Basilique de Notre-Dame d'Afrique, pour y chercher l'inspiration et faire une prière.

A partir de ce moment, tour à tour et jusqu'à onze heures et demie, nous venions présenter les lettres qu'il lisait, ne retouchant guère parfois que les plus importantes, et qu'il signait, quand il ne les déchirait pas. Après quoi, le courrier était porté directement à la poste ou au bateau. Le soir, il nous rappelait, vers une heure et demie, pour achever la correspondance du matin ou pour nous donner à copier les notes nombreuses qu'il avait l'habitude de marquer, dans ses lectures, d'un coup ou de plusieurs coups de crayons et qu'il savait si bien faire entrer dans son texte. Alors nous le laissions à ses travaux personnels, à son recueillement, à ses prières, à sa visite au Très-Saint-Sacrement, jusqu'au moment où nous allions nous jeter à ses pieds pour recevoir, à huit heures, une paternelle bénédiction : « Je vous bénis, mon enfant, pour le temps et pour l'Eternité. »

En dehors de sa correspondance qui était considérable, le Cardinal dictait ses Lettres Pastorales et les nombreux écrits qu'il publia au cours de son long épiscopat et qui dénotaient un écrivain de race.

Son style avait les deux qualités maîtresses de la clarté et de la vigueur, la clarté d'une intelligence supérieure, la vigueur de l'homme d'action, doublé d'un grand cœur.

Quelques-uns de ses écrits sont de vrais chefs-d'œuvre.

Je citerai seulement pour mémoire sa lettre pastorale de prise de possession, son discours sur la mission de l'Armée d'Afrique et surtout sa Lettre pastorale à l'occasion de la consécration de l'église primatiale de Carthage, le 15 mai 1890.

Certaines pages font penser à Bossuet.

Ce jour-là, à la fin de la cérémonie, en présence de toutes les Autorités françaises et tunisiennes, au milieu de l'émotion générale, il s'écria : « Et maintenant, cloches de notre église, annoncez une Carthage nouvelle : ne sonnez désormais que la résurrection et la vie ! Assez de morts, assez de catastrophes, assez de combats, assez de divisions, assez de funérailles ! N'annoncez plus que l'espérance, les consolations de la foi ; ne parlez plus à ces populations qui vous entourent que de concorde, d'oubli du passé, d'affection fraternelle, de prospérité et de paix ».

Ce grand travailleur ne connaissait pas de repos. Déjà en 1875, il avait pu confier au R. P. Delattre le soin de fouiller le sol de l'antique Carthage et il en faisait connaître les magnifiques résultats, dans une lettre du 15 février 1881, adressée au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dans laquelle il démontrait l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage.

En 1877, au milieu de toutes sortes d'œuvres et de soucis, il voulut entreprendre lui-même des fouilles archéologiques dans l'antique Julio-Caesarea (Cherchell) et en écrire de sa main le journal que nous avons eu le bonheur de trouver, ces jours derniers.

Il les avait commencées le lundi 5 février, et, jour par jour, jusqu'au 15 du même mois, il note les tombeaux découverts ; les inscriptions et les fragments d'inscriptions sont copiées avec tout le soin possible, mais il faut regretter qu'elles n'aient pas été estampées.

Il écrit, le dimanche 11 février :

« Prêché ce matin en l'église de Cherchell. Dit pourquoi je m'y intéresse. C'est mon nom... (1) L'évêque prend le nom de son épouse, contrairement à l'usage du monde... Ici l'épouse, c'est plus que l'époux.

« Parlé des anciens souvenirs chrétiens, de saint Marcienne, de saint Arcadius, de saint Fabius, de saint Séverin et saint Aquila, de saint Augustin, de saint Possidius...

« Prié les fidèles de s'intéresser à la conservation de ces

(1) L'Archevêque d'Alger, porte aussi le nom d'archevêque de Julio-Caesarea.

vieux souvenirs et à ces recherches archéologiques qui peuvent y conduire ».

Le même jour, on lui apporte plusieurs fragments de quatre inscriptions, dont une, en caractères grecs, et les autres, en latin.

Le mardi, il commence les fouilles de l'Hippodrome, avec les Zouaves. Mais ce qui l'intéressait beaucoup plus, c'était l'*area*, le cimetière chrétien dont il donne lui-même une remarquable description.

J'ai dit qu'il ne se reposait jamais ; en dehors d'une petite sieste qu'il faisait chaque jour, je ne l'ai jamais vu se livrer à une récréation.

Parfois, cependant, c'est au milieu des enfants qu'il semblait donner quelque relâche à ses graves et nombreuses préoccupations.

Je le vois encore, un an après le « Toast d'Alger », dans le grand salon rouge de La Marsa, où il avait reçu, la veille, l'Amiral Duperré et les officiers de l'escadre de la Méditerranée.

Assis sur un canapé, à côté des petits orphelins, leur offrant des gâteaux et chantant avec eux : « Il était un petit navire qui n'avait ja-jamais navigué ! » Lorsqu'on arrivait au couplet : « Mais au loin une voile blanche » ;

« Tiens, disait-il, en s'adressant à un petit noir aux cheveux crépus ; prends mon mouchoir, va là-bas au fond du salon et reviens en courant vers nous avec la voile blanche ».

On a souvent reproché au Cardinal Lavigerie ses duretés, ses emportements avec ceux qui le servaient. Je crois que c'était, le plus souvent, de feintes colères pour humilier et éprouver ceux qui vivaient dans son entourage.

Cependant c'était un tendre autant qu'un fort.

Son cœur éclata surtout à la mort de son vicaire général, Mgr Gillard, évêque nommé de Constantine : « Oh ! heures cruelles, s'écriait-il, le jour de ses funérailles, ô souffrances qu'il faut éprouver pour les comprendre !... Voir la mort appesantir visiblement sa main et ne rien avoir que des sanglots stériles... ô impuissance de l'homme ! ô vanité de nos affections, même les plus fortes et les plus saintes !... J'étais là, demandant vainement à Dieu de m'accepter à sa place... ô mon fils... ô mon fils qui me donnera de mourir pour toi !... »

* * *

Voilà l'homme, tel que je l'ai connu. Essayons maintenant de voir le colonisateur.

Le Cardinal Lavigerie eût été bien à sa place dans vos rangs ; car il est un des Français qui se sont le plus intéressés à l'Algérie et à la Tunisie ; que dis-je ? il a été lui-même un colonisateur.

Je vous avoue, Messieurs, que je ne comprends pas du tout les malédictions et les injures dont un certain nombre de nos compatriotes, hélas ! dans les journaux ou à la tribune, accablent parfois les colons, les colonialistes, comme ils disent, dans un langage qui n'est pas français.

Ont-ils lu seulement, dans le « Petit Larousse illustré », le mot coloniser :

Coloniser, c'est fonder une colonie.

Une colonie, c'est une population sortie d'un pays pour en habiter un autre.

Colon (latin, *colonus*, de *colere*, cultiver) ; un habitant cultivateur de la colonie, non un esclave.

S'ils connaissaient le vrai sens de ces mots, comment ne s'inclineraient-ils pas devant des hommes et des femmes qui ont eu le courage de quitter des parents et le pays de leur naissance, si particulièrement cher à tous les cœurs, pour venir cultiver une terre éloignée, abandonnée, au milieu de populations dont les mœurs sont bien différentes de celles de leur patrie et quelquefois encore barbares, dans un climat où ils ont à craindre pour leur vie même et pour celle de leur famille ?

Nos colons, vous le savez, sont venus presque tous, en Algérie, de la France et des rives méditerranéennes.

Que quelques-uns n'aient pas toujours été à la hauteur de leur devoir de justice et de charité envers les indigènes, c'est malheureusement possible.

Il faut le déplorer ; mais la plupart de ceux que j'ai connus et vus à l'œuvre, depuis bientôt 70 ans, furent des travailleurs honnêtes et bons ; il y en a eu même, parmi eux, qui regardaient les indigènes comme des membres de leur famille.

Au prix de leurs sueurs, de leur vie même, ils ont transformé en terres fécondes les broussailles et les marécages.

Quelques-uns s'y sont fait une situation enviable; un plus grand nombre, victimes des circonstances et des intempéries, n'ont pas réussi, et se sont vus obligés de vendre leurs terres et de rentrer dans leur pays, ou de n'y plus revenir, hélas ! quand ils périssent dans quelque catastrophe, comme celles que nous déplorons aujourd'hui (1).

Qu'il me soit permis de leur adresser à tous ici le public hommage de notre admiration et de notre affectueuse gratitude.

De ces colons, amis de leurs ouvriers, le Cardinal Lavigerie voulut être un exemple, dans la mesure où le lui permirent ses devoirs apostoliques.

Il acquit, de ses deniers, des terres incultes, qu'il fit travailler par les premiers Pères Blancs, les premières Sœurs Blanches et leurs orphelins.

Un jour qu'il présidait à l'installation, dans un village, de neuf ménages d'orphelins après avoir pourvu à tous leurs besoins, le cheik de la région admirait silencieux et pensif :

« A quoi penses-tu, lui dit-on ».

Et lui de répondre : « Je pense que, depuis que le monde existe, on n'a jamais vu que Dieu et ce marabout donner ainsi pour rien à des enfants abandonnés, des terres, des maisons et des bœufs. »

Les orphelins, sur le domaine de Oulid-Adda, furent « formés à l'agriculture et autres arts et métiers qui s'y rapportent, » tandis qu'à Kouba les orphelines étaient « pareillement formées aux travaux des champs et aux soins d'un ménage rural ». L'archevêque alla jusqu'à prendre le manche de la charrue pour leur enseigner à tracer des sillons. Un autre jour, il s'arme d'un sécateur et se met à vendanger avec ses enfants : « Me voici, leur dit-il, je viens vous donner l'exemple que je vous ai promis et que je vous dois ».

Il fut un des premiers, en Algérie, à cultiver la vigne dont il fit venir les meilleurs plants qui ne tardèrent pas à produire des vins remarquables dans les Expositions Universelles. Les colons voisins venaient s'initier aux diverses cultures de ses terres, recevoir des conseils, ainsi que des graines de choix, des greffons, de jeunes animaux racés.

En vérité, après les héroïques Trappistes dont l'histoire à

(1) Les deux accidents d'aviation Saïgon-Paris.

elle seule mériterait ici plus d'une communication; après les premiers colons dont les tombes jalonnent nos villages, il a été l'un des Français à qui rien ne fut étranger de ce qui peut contribuer à la richesse de l'Afrique du Nord et la faire avancer sur la route du progrès humain : un membre du Conseil du Gouvernement ne lui donna-t-il pas publiquement, un jour, le titre de « premier colon de l'Algérie » ?

Il ne se contenta pas de donner l'exemple. Il voulait établir, sur plusieurs points de la Province d'Alger, des vastes fermes-écoles, où les jeunes indigènes dont les parents le désireraient, viendraient, avec les enfants Européens, apprendre nos méthodes.

Il fit plus et mieux encore; il s'attacha à défendre les colons, avec un grand courage, particulièrement à l'occasion de la bénédiction à Maison-Carrée, des charrues à vapeur dont on allait faire les premières expériences, en 1867.

Le discours qu'il y prononça n'a rien perdu, aujourd'hui, de son actualité. Ecoutez-le :

« Placé par mon ministère au-dessus des divisions des passions de parti, voulant leur rester étranger et n'ayant d'autre préoccupation que celle de ma mission épiscopale, je garde tout mon dévouement à cette terre qui est devenue un prolongement de la patrie, à cette seconde France dont vous serez les artisans.

« Voilà pourquoi, Messieurs, je me réjouis, aujourd'hui, de lui voir préparer de nouveaux éléments de travail et de progrès.

« Ce sol dont la vapeur va ouvrir les sillons fermés, depuis tant de siècles, verra germer bientôt, sans doute, des moissons qui feront votre richesse.

« L'Algérie doit le comprendre chaque jour davantage. Elle ne doit attendre son salut que d'elle-même; elle possède tous les éléments de vitalité, de prospérité, de richesse, et, s'il lui manque quelque chose, c'est seulement une confiance plus grande dans la libre expansion de sa force...

« Aussi, Messieurs, depuis que je vous vois, que j'étudie ce pays que vous avez fait ce qu'il est, les uns par l'épée, les autres par leurs bras, tous par leur cœur, je ne forme pour lui que trois vœux :

« Le premier je l'adresse à la France ;

« Le deuxième à vous ;

« Le troisième à Dieu ;

« A la France, je demande, pour l'Algérie, des libertés plus larges, civiles, religieuses, agricoles, commerciales. Nulle part elles ne sont plus nécessaires que dans ce pays nouveau et pour des populations entreprenantes et hardies.

« A vous, je vous demande de ne pas vous désintéresser de vos destinées, de sortir de cette routine qui attend tout de l'Etat et lui demande tout, de vous montrer ainsi dignes de la liberté que vous réclamez et qui seule, avec la sécurité, doit être la condition vitale d'une colonie. Je vous demande l'esprit d'initiative, de libre association, pour toutes les branches ouvertes à votre activité. »

« A Dieu, je demande de vous bénir. »

Non content de plaider la cause des colons, il s'employa de tout son pouvoir à attirer en Algérie de nouveaux travailleurs, en s'adressant d'abord, après 1870, aux Alsaciens et Lorrains : « L'Algérie, la France Africaine par ma voix d'Evêque, vous ouvre ses portes et vous tend ses bras...

« Pour moi, mes frères, tout ce que j'ai, je le donnerai volontiers pour vous, s'il le faut ».

« Ils sont venus, avec leur vaillance, leur foi, leur patriotisme ; ils savent combien ils nous sont chers. »

Cependant l'Archevêque d'Alger était bien persuadé que le travail, le courage, l'intelligence ne suffisent pas pour former un peuple :

« Tout cela, disait-il, peut créer des richesses et réaliser, pour un temps, la prospérité matérielle. »

« Mais est-ce pour obtenir de tels résultats que l'on conquiert des peuples ? Aucun gouvernement responsable n'aurait le cynisme de l'avouer. »

Sans doute, Messieurs, la France doit apporter à l'Algérie dans les trois domaines, social, sanitaire et culturel, tout ce qu'elle peut donner pour élever la condition et le mieux être de ses habitants. Mais le perfectionnement moral capable de former un peuple ne peut s'acquérir, ni par le travail, ni par l'intelligence, ni même par les écoles.

Ouvrir des écoles partout en Algérie, comme M. le Ministre Naegelen, gouverneur général de l'Algérie, s'applique à le faire ; y instruire les enfants, chrétiens, musulmans et israélites, oui, mes chers confrères, c'est un devoir ; mais l'instruction qui peut faire des hommes instruits ne

peut pas faire des hommes qui s'aiment, et s'entraident fraternellement.

Pour obtenir ce résultat, je crois qu'il faut donner, à tous les enfants, un point d'appui sur lequel ils puissent se rencontrer, se centrer, Dieu ; une âme commune qui les fonde tous pour ainsi dire, dans le même creuset, chrétiens, musulmans et juifs, je veux dire la croyance en Dieu, Créateur et Souverain Maître ; c'est cette Foi qui peut les unir vraiment et les convaincre qu'ils doivent se respecter, se regarder toujours comme des frères.

Qu'ils progressent dans les Lettres, dans les Sciences ; qu'il règne entre eux une noble émulation ; oui, nous y applaudissons ; mais, s'ils n'arrivent pas à s'aimer, comment pourront-ils s'entendre, se supporter ? Les plus nombreux et les plus forts ne finiront-ils pas par s'imposer aux plus faibles ?...

Arrivé au soir de ma vie, presque tout entière consacrée à l'Afrique du Nord, je considère que je n'ai pas de plus grave devoir que celui de dire, à Paris, dans cette circonstance, ma conviction profonde que, si la France veut continuer — et elle le veut absolument — à répandre en Afrique, toutes sortes de bienfaits comme elle le fait depuis cent vingt ans, elle doit former de tous ses enfants un peuple fraternellement uni pour un progrès et une paix durables.

Notre distingué confrère, M. le Commandant Leburaux n'a-t-il pas terminé son livre sur *Islam et Chrétienté en Algérie* par ces très belles lignes dignes d'être méditées.

« Chrétiens d'Algérie, soyez les bons semeurs, les courageux constructeurs de cette âme nouvelle algérienne, que nous voulons modeler, pour l'élever jusqu'aux plus hauts sommets d'où jaillit la lumière. Ne vous découragez pas, si la route est rude et parsemée d'obstacles... Dieu prépare lentement le sol sur lequel les actes et les pensées doivent germer. »

* * *

Mais vous attendez que je vous parle du grand missionnaire africain, du « serviteur de Dieu, apôtre de Jésus-Christ », comme saint Paul le disait de lui-même.

J'avais quinze ans, quand le nom de Mgr Lavigerie était connu dans toute la France, même dans les plus humbles

villages de l'Ardèche, comme celui d'un évêque missionnaire, au cœur de feu, allant à la conquête des régions africaines encore barbares ; et, bientôt, je m'attachais à lui comme à un chef qu'on est prêt à suivre partout.

Aujourd'hui, son nom est entré dans l'Histoire à côté des noms des explorateurs, des généraux, des écrivains et des grands missionnaires qui ont le plus contribué au progrès de la civilisation chrétienne en Afrique.

Avant d'y mettre le pied, son regard d'aigle l'avait pénétrée, jusque dans ses profondeurs, pour y voir l'état lamentable de ses populations, presque toutes plongées encore dans l'ignorance et dans la mort, et il s'écrie :

« Lazare, sors du tombeau ! Réunis les débris épars sur tes montagnes et dans tes déserts ; reprends ta place au soleil des nations, tes sœurs dans la civilisation et dans la foi ; que tes enfants, apprenant de nouveau leur histoire, sachent que nous venons à eux pour leur rendre la lumière, la grandeur, l'honneur du passé ».

Et il s'empresse d'ajouter :

« Je vous bénis, vous, anciens habitants de l'Algérie. Je vous l'ai déjà dit, déjà, je réclame le privilège de vous aimer comme mes fils, alors même que vous ne me reconnaîtriez pas pour père, de vous aimer et de vous le prouver, en vous faisant du bien. » Tous les archevêques d'Alger ont eu les mêmes sentiments.

Pour ses nouveaux enfants, Mgr Lavigerie ne reculera devant aucune fatigue, aucun sacrifice ; désormais il leur appartient plus qu'à sa famille et plus qu'à sa patrie elle-même. A peine débarqué à Alger, il ira tendre la main partout pour les secourir. C'est le moment où deux invasions successives de sauterelles ayant ravagé le Tell et anéanti toutes les récoltes, une terrible famine éclata avec le choléra et le typhus.

Alors il recueille, sous des tentes, des centaines et des centaines de petits abandonnés, la plupart orphelins, sous la garde des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et des Frères ; il veut les nourrir, les instruire, les sauver ; ils sont ses enfants.

Bientôt les malades, les vieillards, tous les malheureux, toutes les misères physiques et morales le trouveront prêt à les secourir, non seulement en Algérie, mais partout où il

enverra ses vaillantes légions de missionnaires animées du même amour.

Le Pape Pie IX pouvait bien déjà l'en féliciter : « Ce n'est pas seulement de la religion lui écrivait-il, mais encore de la France que vous et les vôtres avez bien mérité par les œuvres touchantes de la charité chrétienne. »

Saluons ici, ces missionnaires en burnous blanc ou en robe blanche ! Qui pourra dire les bienfaits de toutes sortes qu'ont semé les Pères Blancs et les Sœurs Blanches, en Afrique du Nord, au Sahara, en A. O. F., dans l'Ouganda, le Tanganika, au Congo et ailleurs encore ; les premiers actuellement au nombre de 2.614, Pères et Frères, y ont 447 postes de Mission. Les Sœurs Blanches, au nombre de 1.750, en ont 139. Et voici leurs œuvres :

Les Pères Blancs ont 5.781 écoles, dans la brousse, avec 348.994 élèves ; 5.308 écoles primaires et secondaires avec 370.152 élèves ; 26 écoles normales et professionnelles, avec 9.044 élèves.

Les Sœurs Blanches : 214 écoles, avec 29.544 élèves ; 55 ouvroirs occupent 5.397 ouvrières ; 112 dispensaires ont distribué 6.740.489 soins, 48 hôpitaux ou infirmeries ont hospitalisé 65.489 malades, 42 maternités ont hospitalisé 32.488 femmes. Quelle merveille ! et quelle gloire pour le fondateur et Père, moins de soixante ans après sa mort ! En parlant du missionnaire, comment ne rappellerais-je pas la croisade antiesclavagiste dont il fut l'ardent Pierre l'Ermite, à l'appel de Léon XIII, et son cri de guerre : « En face des Saints Autels, avec la liberté de mon ministère, je dénonce l'esclavage, au nom de l'humanité, au nom de ma Foi, au nom de mon Dieu. Je lui voue une guerre sans merci et je le déclare anathème ».

On sait quel retentissement ce cri de guerre eut dans le monde entier et quels succès couronnèrent les discours du Cardinal, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Rome, à Milan, à Naples, à Marseille et dans d'autres villes.

Après ses courses en Europe, il arriva exténué en Alger, en janvier 1889, et, au clergé qui était venu le féliciter, à l'Archevêché, il se contenta de répondre : « Dans toute cette campagne je n'ai eu que le mérite de l'obéissance : *Vir obediens loquetur victoriam*.

C'est ainsi, mes chers Confrères, que tout le long de sa vie, le grand Cardinal, même dans les circonstances les

plus difficiles, obéira au Pape vivant, avec un dévouement qui ne se démentit jamais. Il aimait à dire la parole inspirée : *Etiam si deciderit me, in ipso sperabo.*

* * *

Il me resterait à vous parler du grand Français.

Mais tout n'a-t-il pas été dit sur son patriotisme ? Dans son cœur, les flammes de Dieu, de l'Eglise et de la France se concentraient en un seul brasier, les premières illuminant et surnaturalisant les secondes.

Il aimait toujours la France d'un amour fort, tendre, ému, comme ceux qui, pour la faire aimer davantage, consentent à vivre loin d'elle.

La paix, la gloire, la vie même de la France, il les voyait étroitement liées à son attachement, à sa Foi et à sa fidélité envers le Saint-Siège.

Il a écrit dans son testament :

« J'ai tout fait pour maintenir cette fidélité si désirable. Je puis dire, en vérité que j'en meurs, car la maladie qui me conduit au tombeau est la conséquence des fatigues que je me suis imposées à Rome et à Paris pour empêcher une rupture éclatante que tout semblait rendre inévitable (1).

La paix, la prospérité, la vie même de la France, il les voyait, dans la grande mission que la Providence nous confie.

Ily a huit jours, M. le Ministre Naegelen, gouverneur général de l'Algérie, reçu par vous, Monsieur l'Ambassadeur (2), au Comité Central de la France d'Outre-mer, prononçait une parole très grave que nous ne devons jamais oublier :

« Si la France avait la faiblesse de ne pas accomplir sa mission en Afrique du Nord, elle cesserait d'être une grande nation ».

La mission de la France, voici comment le Cardinal Lavigerie la comprenait :

« Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse chrétienne, d'une autre France, en un mot, fille et sœur de la nôtre et heureuse de marcher dans les voies de la justice et de l'honneur, à côté de la mère Patrie ; répandre autour de nous, les vraies lumières d'une

(1) Bannard, 2, p. 673.

(2) M. Charles Roux.

civilisation dont l'Eglise est la source et la loi ; les porter au delà du désert ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens, oui, je le répète, telle est dans les desseins de Dieu, dans les espérances de la patrie, dans celles de l'Eglise, votre destinée providentielle. En pouvez-vous concevoir de plus haute, de plus digne de vous et de votre patrie ? » (1).

Quel programme ! Quelle prophétie ! A quel examen de conscience ne sommes-nous pas maintenant invités !

Mais aussi quelle reconnaissance ne devons-nous pas à tous ceux, soldats, administrateurs, missionnaires colons, qui ont réalisé les merveilles qu'entrevoyaient son génie et sa Foi !

La paix, la vie même de la France, il la voyait surtout dans l'union de tous ses enfants.

Pendant les années qui précédèrent le toast historique de Saint-Eugène, il y revint constamment :

« Union pour le bien commun, même avec les non catholiques, dans tous les ordres de l'activité honnête et purement temporelle : des lettres, des sciences, des arts, du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, à la condition d'y sauvegarder les droits de sa conscience, en y maintenant son honneur et sa foi ».

« Serrons-nous autour du drapeau de la Patrie. Ne donnons pas à nos ennemis la joie cruelle qu'ils éprouvent aux divisions de ses fils (2) ».

Le jour vint où son âme angoissée fit un retentissant appel à l'union de tous les Français.

C'était le jeudi 12 novembre 1890, dans sa résidence de Saint-Eugène près d'Alger.

En l'absence du Gouvernement général, le Cardinal, entouré de Mgr Dusserre, son coadjuteur, et de Mgr Livinhac, supérieur général des Pères Blancs, avait invité à sa table l'amiral Duperré, son état-major et quarante officiers de la flotte de la Méditerranée, avec toutes les autorités civiles et militaires.

A la fin du repas, il se leva et, l'assistance debout, après avoir rendu hommage à la Marine Française « si noblement représentée », et remercié ses hôtes « venus sur l'in-

(1) Lettre Pastorale de prise de possession de son diocèse, 5 mai 1867.

(2) Lettre de Mgr Lavigerie au clergé d'Alger, 24 fév. 1887.

vitation du vieil archevêque, qui a, comme eux, pour mieux servir la France, fait de l'Afrique sa seconde patrie », il ajouta : « Plaise à Dieu que le même spectacle se reproduise dans notre France, et que l'union qui se montre ici, parmi nous, règne bientôt entre tous les fils de la mère patrie !

« L'union, en présence de ce passé qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême ; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Eglise et de ses pasteurs à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute, elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais lorsque la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut pour arracher un pays aux abîmes qui le menacent l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite, et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la Patrie... »

Vous savez que le Cardinal ne fut pas compris et que plusieurs l'accusèrent même d'avoir pris, de sa propre autorité, cette initiative qui éclata alors en France comme un coup de tonnerre.

Permettez-moi, à ce sujet, un souvenir personnel :

C'était dans la soirée du dimanche 10 mai 1891, à la Marsa, près de Carthage ; le Cardinal, alité depuis plusieurs jours, fit appeler Mgr Tournier, son Vicaire Général, et ses deux secrétaires : « Si je meurs, nous dit-il gravement, je vous charge de répéter que, dans toute cette affaire du toast de Saint-Eugène, je n'ai fait qu'obéir au Pape Léon XIII. Devant les difficultés que je prévoyais, il me permit seulement de consulter Mgr Livinhac. Quand je le fis appeler, Monseigneur se jeta à mes genoux et me dit : « Je comprends que notre Congrégation aura à en souffrir : mais il s'agit de l'Eglise et de la France ; si nous périssons dans cette affaire, ce sera pour avoir voulu leur bien ». Je vous charge de rap-
peler cela après ma mort. »

Ce n'est pas sans une vive émotion que je m'acquitte de ce devoir, aujourd'hui, devant vous.

Mes chers Confrères,

A la mort du Cardinal, un journal hostile, reprenant le mot de Henri III, devant le cadavre du duc de Guise étendu sur le sol, s'écria : « Mon Dieu ! ce Cardinal, comme il est grand ! comme il est grand ! »

Jules Simon pouvait écrire que « le Cardinal Lavigerie était un des trois ou quatre hommes de sa génération qui laisseront une trace impérissable dans l'histoire ».

Le résident de France à Tunis, M. Roustan, disait, un jour : « J'ai toujours regretté de n'avoir pas servi sous les ordres du Cardinal ; car il eût été, pour la France, un autre Richelieu ». Le Cardinal Mathieu, à l'Académie Française, le 7 février 1907 : « Le Cardinal Lavigerie a été, je crois, l'homme le plus extraordinaire qu'ait produit le clergé français, au dernier siècle. »

Enfin, le grand Pape Léon XIII écrivait au Cardinal lui-même : « Les services que vous avez rendus à l'Afrique vous mettent au rang des hommes qui ont le mieux mérité de la religion catholique et de la civilisation ». Dois-je m'excuser de ces citations ? Ne proclament-elles pas magnifiquement ce que j'ai essayé de vous dire simplement et comme témoin ?

M. le Président MICHEL-COTE. — Permettez-moi de vous remercier de nous avoir fait revivre l'épopée de la France en Afrique du Nord dont vous avez été l'un des artisans si efficaces. Merci. Je suis plein d'émotion de penser qu'il m'échoit aujourd'hui de présider cette séance, je ne m'y attendais vraiment pas dans ma longue carrière coloniale.

Et maintenant je vous prie de vouloir bien accepter cette médaille de l'Académie en souvenir de la date de votre réception parmi nous. Je vous remercie, au nom de tous mes Confrères, de vouloir bien honorer par votre présence notre Compagnie.

Voulez-vous me permettre d'ajouter que je vois ici le Président Lioré, qui m'a précédé à cette place, et de le remercier d'avoir été auprès de vous notre missionnaire et d'avoir si bien réussi dans cette mission.

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 16 JUIN 1950

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Son Excellence, Monseigneur RONCALLI, Nonce apostolique, assiste à la séance.

Présents : Mgr LEYNAUD, MM. MICHEL-CÔTE, Fernand LIORÉ, de LACHARRIÈRE, Général TILHO, LÉMERY, Louis CHATELAIN, Albert SARRAUT, D^r MATHIS, Henri SAURIN, D^r GIRARD, Théodore MONOD, Pasteur LEENHARDT, Médecin Général Inspecteur SICÉ, Maurice MERCIER, Amédée LACAZE, REIZLER, CHARLES-ROUX, Général HURAULT, PRUDHOMME, Louis MILLIOT, René PINON, Vatin-PÉRIGNON, René POTTIER, Raphaël BARQUISSAU, GISCARD D'ESTAING, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. de WARREN, MÉRAT, LAPRADE, Gouverneur Oswald DURAND, Gratien CANDACE, LARNAUDE, Général de BOISBOISSEL, Louis RIVIÈRE, Professeur GERBINIS, Colonel JUSTINARD, G. GRANDIDIER.

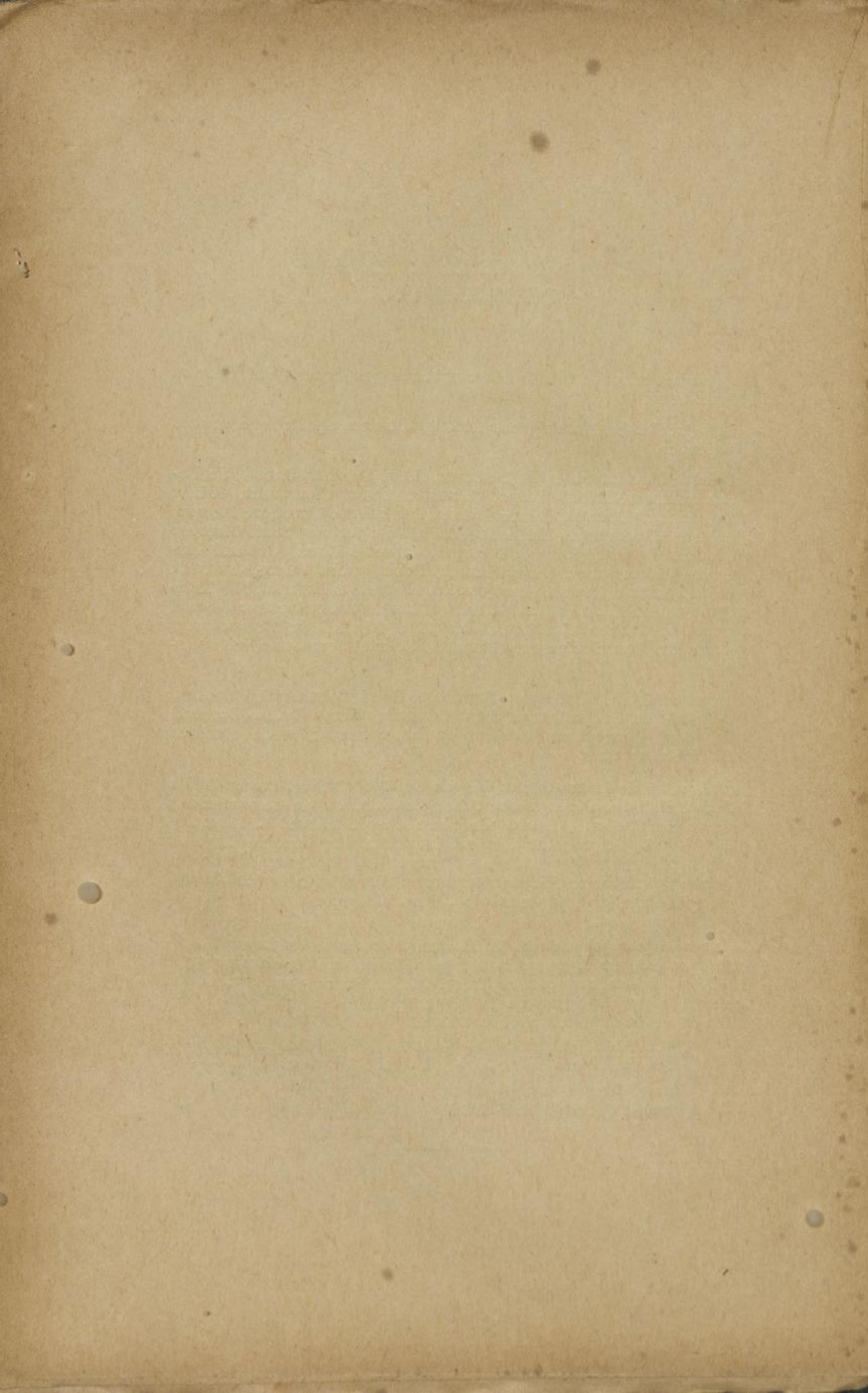
Excusés : MM. le Professeur HUMBERT, René TOUSSAINT, BLONDEL, Jean MARIE, Général AZAN, Paul DEVINAT, Victor CAYLA, DURAND-RÉVILLE, Gouverneur Général DELAVIGNETTE, M^{lle} de BLONAY, D^r NOËL BERNARD.

Invités : M^{me} de LACHARRIÈRE, M^{me} de CRÈVECŒUR, le Révérend Père Provincial des Pères Blancs, M^{me} DEVAUD, M. de LACHARRIÈRE, Sœur de MAGDALA, Révérende Mère Claude MARIE, C. BORIONE, M^{me} LIORÉ, Gouverneur Général LE BEAU, M^{me} Jacques LADREIT de LACHARRIÈRE, M^{me} A. de BOUCHEMAN, René BOUCHET (de *La Dépêche Quotidienne d'Alger*), LE BRETON GRANDMAISON (du *Journal d'Alger*), Richard AUGUSTE (de *l'Echo d'Alger*).

Après la réception de S. E. Monseigneur Augustin Leynaud, archevêque d'Alger et la remise de la médaille de l'Académie par le Président à son nouveau confrère, le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, celle du 2 juin 1950, qui est adopté sans observations.

(Voir le texte du discours de M. Ladreit de Lacharrière page 375 et celui du remerciement de Monseigneur Leynaud page 387).

La séance est levée à 16 h. 35.



ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 23 JUIN 1950

RÉCEPTION DE M. EUGÈNE GUERNIER

Le 23 juin 1950, M. Eugène Guernier élu le 25 novembre 1949 a pris séance ; il a été accueilli par M. le général Juin dont l'allocation de bienvenue — en son absence — a été lue par M. Jean Marie :

MONSIEUR,

L'aventureuse cité de Saint-Malo, où vous êtes né en 1882, a toujours été prodigue de découvreurs et de bâtisseurs, d'hommes d'action et de philosophes de l'action, et, sans doute, est-ce à leur exemple qu'après de solides études, notamment de Droit à la Faculté de Paris, vous avez franchi la mer pour venir vous fixer dans un pays où le voile du mystère n'était point partout levé : le Maroc de 1913.

Vous quittiez ce Maroc 17 ans plus tard, mais vous restiez à son service par la plume, par la parole et par votre enseignement à l'Ecole des Sciences Politiques. L'ensemble constituait une œuvre profondément originale.

De ce premier livre intitulé « l'Afrique, champ d'expansion de l'Europe », paru en 1933, de ce premier livre que Lyautey lut et aima et que l'Académie Française signala par le prix Monthyon, jusqu'à cet ouvrage que vos amis attendent et qui doit avoir pour titre « La Berbérie, l'Islam et la France » en passant par « Destin des Continents »

par le beau livre que vous avez consacré à votre illustre compatriote, Jacques Cartier et enfin par votre étude intitulée : « Pour une politique d'Empire » que les occupants saisirent et mirent au pilon, et dont la perte est irréparable : — de votre premier livre, dis-je, à ceux que nous attendons, votre œuvre écrite réalise une somme inégalable de connaissances rares et d'idées singulièrement précieuses quand on voit les politiques impériales hésiter aujourd'hui entre les temps qui finissent et les temps qui commencent.

Si l'honneur pourtant m'échoit de vous accueillir en cette Compagnie, c'est que, parmi tant de titres, l'on a voulu distinguer particulièrement votre œuvre au Maroc.

Pour en attester la valeur et l'importance, ne suffit-il pas de souligner que Lyautey vous distingua, que vous fûtes cinq ans Président de la Chambre de Commerce de Casablanca — la première ayant reçu ses lettres patentes et dont la vocation, liée à la création d'un grand port, s'avérait déjà comme devant être glorieuse et féconde — qu'à ce titre on vous vit siéger au Conseil du Gouvernement et que vous fûtes aussi professeur d'Economie Politique à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

Lorsque j'aurai ajouté que la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, puis la Rosette d'Officier et enfin la Cravate de Commandeur vous ont été décernées pour les services exceptionnels que vous avez rendus au commerce et aux intérêts français au Maroc, aurai-je tout dit ?

Non certes, car j'aurai oublié l'essentiel, à savoir la haute pensée désintéressée et philosophique qui n'a jamais cessé d'éclairer votre action et qui, bien au-dessus des intérêts matériels dont vous preniez souci, s'est plu à démêler les vérités et les erreurs d'une grande entreprise humaine.

Dans celui de vos ouvrages, aujourd'hui classiques, que l'Académie Française a honoré, figure, Monsieur, un tableau des méthodes de colonisation qu'ont appliquées les divers peuples d'Occident. Ce tableau, le Maréchal Lyautey le jugeait le plus complet, le meilleur. A la vérité, vous aviez cru devoir le brosser pour témoigner d'une révolution, il y a de cela 17 ans exactement. Vous preniez acte et date, alors, d'une révolution décidément accomplie, tout entière contenue dans l'œuvre et la pensée du Maréchal Lyautey au Maroc.

Dans la lettre qu'il vous adressait à son propos le 23 mai 1932, Lyautey lui-même fixait le sens du redressement essentiel qu'il avait accompli. « Mon Cher ami, vous écrivait-il, je voudrais avoir écrit ces pages » (soulignant) « nos si longues erreurs » et surtout notre lenteur à comprendre « qu'on peut évoluer en dehors du Code Napoléon ».

Jamais mieux qu'en ces quelques mots ne s'est révélée la source profonde de la révolution Lyautéenne, la phrase familière nous restitue l'extrême nouveauté d'une conception paradoxale à l'époque, et si le Maréchal Lyautey mit entre guillemets les mots qui l'expriment, c'est parce qu'ils sont de vous. Pour la première fois, la notion d'évolution se lie intimement à celle de la personnalité des peuples. Avec une force extraordinaire, en moins de dix mots, l'idée s'impose qu'il est vain de parler de progrès si la rançon doit être l'étouffement de l'originalité profonde par laquelle un peuple s'exprime, et pour laquelle il se rassemble.

Tout l'esprit du Protectorat est là.

Le progrès cependant vous le jugiez nécessaire, car coloniser c'est vivre, et vivre c'est évoluer. Mais ce progrès comment le promouvoir si l'on s'impose en un premier commandement le respect de ce que l'on a trouvé ?

Contradiction apparente et vaine. Celui qui n'a pas éteint en lui l'étincelle d'amour, par quoi Lyautey pénétrait les secrets de la vie, celui qui sait aimer dans les autres, autre chose que l'exact reflet de lui-même, celui-là sait que l'irréductible personnalité d'un peuple n'a jamais fini de s'épanouir et qu'il suffit, parfois, pour l'associer au progrès, de porter le fer contre ce qui la paralyse.

C'est alors que l'homme intervient dans cette renaissance non seulement pour la provoquer et la guider, mais pour distinguer ce qui est une aide de ce qui est une contrainte et par là même une défiguration. Mais son invention n'a de fruit que dans la mesure où, étant à la fois et la main et le cœur, il sait agir avec tact et discernement. C'est du reste la raison pour laquelle l'Histoire en jugeant aujourd'hui les réusites, honore beaucoup moins les idées que les équipes.

De cette Histoire, vous qui fûtes d'une grande équipe, vous avez votre part, d'abord sur le plan d'une réalisation, qui s'inscrit dans ce grand œuvre : le port de Casablanca.

Résident Général au Maroc, responsable de la poursuite du développement de ce pays, qu'il me soit permis, en cette enceinte, de rendre hommage à l'ampleur des vues qui, sur ce point notamment, guidèrent l'éminent Président de la Chambre de Commerce de Casablanca que vous avez été.

Je ne saurais placer trop haut votre action d'alors comme conseiller avisé et sûr du Gouvernement, ni votre rôle d'industriel dans les périodes qui suivirent. Permettez-moi, parmi tant de titres à la reconnaissance du Maroc, de ne citer que votre activité féconde à la tête de la Société Minière que vous animez encore et qui fut — et demeure — si précieuse, s'agissant de l'unique source française de molybdène, un métal utile et rare.

Mais si haut qu'aïlle mon estime pour ces travaux, ma reconnaissance s'attache surtout aux œuvres qui vous valent aujourd'hui d'être reçu parmi nous : la grande encyclopédie coloniale, objet de votre part de tant de recherches et de soins, et de toutes vos autres études si objectives. Vous avez compris que si l'homme est à la mesure de l'action, l'information vraie se trouve être la condition de l'œuvre et qu'il importe, pour la continuité de la mission de la France au Maroc, que la Métropole et le Monde prennent conscience du caractère véritable de son action, laquelle n'a eu d'autre but que d'alimenter des sources qui commençaient de tarir et d'en faire sortir du valable et du vrai.

C'est là, dans l'œuvre commune, la part originale par laquelle vous honorez particulièrement cette Compagnie, heureuse aujourd'hui de vous accueillir en son sein.

En remerciement, M. E. Guernier a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Avant de répondre selon l'usage, au compliment que le Général Juin m'a fait l'honneur de m'adresser, mes premières paroles seront pour remercier M. Jean Marie d'avoir bien voulu accepter de se faire le porte-parole du Général, retenu qu'il se trouve au Maroc, par les hautes attributions de sa charge.

Grâce à vous, je me permettrai d'user de la fiction de sa présence, en m'adressant à vous comme à lui-même.

Aussi m'accorderez-vous d'ajouter à la très vive sympathie que je vous porte, l'expression de ma très vive reconnaissance.

A l'insigne honneur qui m'est fait aujourd'hui d'entrer dans votre docte Compagnie, s'ajoute pour moi celui d'y être reçu par le vainqueur de la Campagne d'Italie, par vous, Monsieur, dont les plans inspirés d'une stratégie géniale devaient immédiatement mettre fin au long piétinement des Armées Alliées devant Cassino, leur donner d'un seul élan la Victoire, et vous conférer à vous-même la joie du triomphe, en entrant à la tête de vos troupes victorieuses dans la Rome libérée.

C'est pourquoi, à la gratitude que je vous dois, je me permets d'ajouter l'assurance de ma très vive admiration à l'endroit du grand soldat et du grand chef que vous êtes.

Vous avez bien voulu, Monsieur, rappeler en termes flatteurs les étapes d'une carrière consacrée de mon mieux au bien de l'Empire, et comme vous avez eu raison de dire que cette carrière tout entière, si modestes qu'aient été ses résultats, est redevable de son impulsion première à celui dont nous avons eu, l'un et l'autre, l'honneur et la joie d'être le serviteur et l'ami : le Maréchal Lyautey.

Et d'autre part, il me plaît infiniment d'accomplir ici un très agréable devoir de civilité en offrant l'hommage de mon profond respect à ceux qui furent mes juges et qui me convient aujourd'hui à être désormais leur confrère. Mais puisque j'ai la fierté d'entrer au sein de votre Compagnie sous le signe de l'action, vous permettrez que je m'arrête quelques instants sur celle qui commanda l'œuvre de celui auquel j'ai aujourd'hui l'honneur de succéder, Léon Perrier, ancien Ministre des Colonies.

Elu par vous, Messieurs, à l'Académie des Sciences coloniales le 6 juin 1929, alors qu'il était Ministre des Colonies, il reçoit les compliments d'usage de la bouche de M. le Président Hanotaux ; or, chose étrange dans les annales de la 3^e République, comme dans celles de la 4^e République, Léon Perrier détenait à ce moment le Ministère des Colonies depuis près de 5 ans, soit depuis 1925 dans les cabinets Paul Painlevé, Aristide Briand et Raymond Poincaré. Et

c'est précisément au fait d'avoir duré, autant qu'à son énergie et à sa volonté que Léon Perrier, sans jamais être allé aux Colonies, doit de réaliser cette œuvre étonnante d'avoir doté l'Empire, et pour son plus grand bien, d'un nombre considérable de réformes qui étonnent par leur diversité autant que par leur efficacité. A peine entré au Ministère, il est frappé devant le taux de la mortalité de la main-d'œuvre nombreuse et disparate employée aux travaux de construction du chemin de fer Congo-Océan. Il organise immédiatement un plan de redressement concernant le transport, l'adaptation au climat, la nourriture, l'entretien et les soins médicaux. Très rapidement ses réformes font leur œuvre, et lorsque les ouvriers arrivèrent au terme de leur engagement, ils furent les premiers à solliciter le renouvellement de leur contrat, ce qui constitue le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'initiative de Léon Perrier. La maladie du sommeil avait retenu l'esprit de ce scientifique, ce biologiste licencié es-sciences naturelles, qui dès le début de sa vie s'était livré à des travaux qui le conduisirent à la Direction du Laboratoire Maritime de Sète. Ministre, il organise une lutte méthodique contre cette maladie qui causait alors les plus grands ravages dans certaines parties de l'Afrique Noire, avec cette obstination qui était la marque de son caractère. Il parvint à obtenir les subventions qui lui faisaient défaut pour organiser des secteurs prophylactiques en Afrique Equatoriale. Lorsque le fléau atteignit à la fois plusieurs régions du Cameroun, il y envoya un éminent spécialiste, le Dr Jamot, pour l'informer.

Se penchant sur le problème du recrutement des fonctionnaires de la France d'Outre-mer, il s'attache à réorganiser l'Ecole Coloniale en s'inspirant des idées de notre confrère Georges Hardy qui pendant de nombreuses années avait présidé aux destinées de cette Ecole. Dans son rapport au Président de la République comportant la présentation du décret du 15 avril 1927 sur le recrutement et la réorganisation de l'Ecole, il fait cette remarque judicieuse et digne d'un homme de gouvernement : les deux années de la division préparatoire alors annexée à l'Ecole, détournent de l'Administration coloniale nombre de jeunes gens sans fortune qui ne peuvent mener dans la capitale la vie d'étudiants libres. Aussi propose-t-il d'ouvrir dans nombre de lycées de France un cours préparatoire à un grand con-

cours dont il jette les bases. Ainsi le recrutement de l'Ecole ne sera plus réservé à quelques privilégiés de Paris, mais à la France toute entière où il plongera profondément ses racines.

Quant à l'enseignement de l'Ecole, Léon Perrier le trouve imparfaitement adapté aux conditions de la vie coloniale, trop exclusivement juridique et administratif. Cette remarque conduit le Ministre à une double réforme : la réforme du concours d'admission, la réforme du plan d'études.

Et c'est ainsi que Léon Perrier institue le Grand Concours d'entrée non plus en faisant appel à « des efforts de mémoire » à de « hâtives généralisations », mais surtout à une « culture générale » et à « une ouverture de l'esprit ».

Quant au plan d'études, Léon Perrier le conçoit en le clarifiant, en l'aérant, en ouvrant toutes grandes des fenêtres sur la vie, en portant l'accent sur l'humain.

L'effet de la réforme fût immédiat : le nombre des candidats qui, en 1927, n'était que de 70 pour 25 places, monta progressivement pour atteindre le chiffre de 5 à 600 candidats à partir de 1935.

Et voilà, Messieurs, pourquoi la France compte aujourd'hui au nombre de ses serviteurs un Corps d'Administrateurs coloniaux digne d'elle-même. Les principes de la réforme étaient à ce point pertinents qu'aujourd'hui, 23 ans après, une nouvelle réforme de l'Ecole actuellement en cours d'approbation s'inspire largement des principes posés par Léon Perrier.

Il fait plus encore. Ce républicain, auquel on a reproché ce que ses amis appellent son intransigeance, ses adversaires : son intolérance, et des ennemis : son sectarisme, Léon Perrier dote l'Ecole Coloniale de cet insigne qui groupe tous les citoyens, ranime tous les courages aux heures de péril, qui donne aux hommes par son symbole le sens et la valeur du sacrifice suprême : il crée et remet à l'Ecole, son Drapeau. Il donne ainsi, d'un seul geste, la mesure de son patriotisme.

Son action coloniale se manifeste sur les plans les plus divers. Il crée la Banque de Madagascar, il organise le Crédit agricole en A. O. F. ; il édifie la Caisse intercoloniale des Retraites ; il donne un nouveau statut à la Magistrature Coloniale ; il réalise la réforme des Grandes Assemblées en Indochine.

Il signe un décret organisant la recherche minière en Afrique Française. Il est l'auteur de la Loi douanière du 13 avril 1928 qui devint le fondement du régime commercial des colonies.

Dirais-je enfin que c'est à lui, Messieurs, que votre Compagnie doit la vie ? C'est, en effet, à la suite du rapport que Léon Perrier adressa au Président de la République que fût signé le décret du 26 janvier 1926 consacrant la fondation de l'Académie des Sciences Coloniales et reconnaissant votre Compagnie « Institution d'Etat ». Vous souffrirez, j'en suis convaincu, que j'offre ainsi à la mémoire de votre père spirituel l'hommage que lui doit votre Compagnie.

Mais cette œuvre considérable, et qui mériterait certes un large développement, ne s'arrête pas là.

Avant de quitter le Ministère, la décision avait déjà été prise de lancer, pour 1931, l'Exposition Coloniale Internationale.

C'est Léon Perrier qui eut l'idée d'offrir au Maréchal Lyautey, qui n'était pas son ami politique, le Commissariat général de cette exposition ; et c'est ainsi, qu'un jour de 1929, Léon Perrier fit de sa propre initiative le voyage de Thorey, où le Maréchal avait établi sa retraite, et il arriva, par son éloquence persuasive, à le convaincre que la France avait encore besoin de lui.

Ce titre seul vaut à Léon Perrier, l'hommage de la reconnaissance de la France entière.

Lorsqu'on lit l'exposé des motifs, des lois et des décrets qu'il rédigea, lorsqu'on prend connaissance surtout des procès-verbaux du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, et plus particulièrement les séances des 21 décembre 1926, 22 janvier 1927, on reste étonné de la spontanéité, de la précision, de la fougue et parfois de la violence des réponses et des répliques cinglantes d'un homme qui admettait mal les contradictions à des textes et à des principes auxquels il avait donné le meilleur de lui-même.

Je reste convaincu, devant la ténacité indomptable de cet homme, devant la constance de son action orientée vers la France d'Outre-Mer, que les trente années de sa vie qu'il a consacrées à promouvoir et à créer l'œuvre gigantesque de l'aménagement du Rhône au triple point de vue de la

production électrique, de la navigation et de l'irrigation, constituait pour lui la réalisation du vaste projet de la connexion du Chemin de Fer Transafricain à l'Europe entière par la Méditerranée et la triple voie fluviale du Rhône, du Rhin et du Danube.

C'est lui, en effet, qui établit et qui fit adopter les statuts de la Compagnie Nationale du Rhône dont il devint le grand animateur, et c'est en qualité de Président de cette compagnie qu'il réalisa son dernier geste d'action coloniale en recevant le 1^{er} août 1948, le Président de la République venu inaugurer la centrale de l'Usine de Génissiat qui porte en son fronton ces simples mots : « Centrale Léon Perrier ».

N'ayant trouvé au cours de mes recherches aucun parent ou allié du disparu susceptible de m'éclairer sur cet homme qui menait une vie retirée et dont l'intransigeance écartait de lui nombre de ses collègues, j'ose espérer que ces quelques paroles suffiront à constituer pour sa mémoire, l'hommage de ceux qui veulent se souvenir.

Sans aucun doute cet homme possédait un sens très précis de la pensée colonisatrice, et je suis sûr, que ce n'est pas sans douleur et sans amertume qu'il aurait pu voir au cours de ces dernières années, avec quelle désinvolture et quelle audace certaines nations qui se disent « grandes » ont cru devoir, les unes au nom de la morale, les autres au nom d'une idéologie, minimiser et essayer d'annihiler une œuvre qui restera, quoiqu'on dise, l'honneur de notre pays et aussi l'honneur de l'humanité.

Et j'aurais conscience de manquer au plus élémentaire de mes devoirs si, répondant à l'honneur que vous me faites, je n'essayais aujourd'hui non de dissiper devant des hommes de votre expérience, les idées volontairement confuses et calomnieuses que l'on s'efforce d'accréditer auprès de certains, mais de m'élever brièvement et avec force, contre des procédés qui sont indignes de la grandeur des peuples qui les emploient.

Sous la pression d'idéologies diverses, aussi primaires que pusillanimes, certaines grandes nations, alors que toutes les divise et les éloigne les unes des autres, s'acharnent à critiquer la politique de colonisation dans un concert de calomnies savamment orchestrées.

Pour s'éviter la peine de définir cette politique en fonction des faits, ils la qualifient d'un vocable nouveau qui

n'a de sens que par l'intention des auteurs d'en faire un synonyme d'exaction, de prévarication et de tyrannie : « le colonialisme ». Nous connaissons ces formes de réaction : l'Histoire en offre maints exemples; ils naissent le long des remous un peu troubles des périodes qu'avec emphase, on appelle révolutionnaires.

Et pourtant, quand on médite sur les textes relatant les instructions et la pensée directrice, non des conquérants, mais des grands coloniaux de l'Histoire, fussent-ils Alexandre ou César, on reste confondu devant la magnanimité de leur vue et la grandeur de leur conception à l'égard des peuples entrant dans leur obédience.

Alexandre ne conçoit la colonisation que dans le respect de la personnalité des peuples et l'apport des bienfaits de la civilisation hellénistique; César considère toute colonisation impossible sans l'adhésion des cœurs.

J'ai dit, ici même, les traits du plus parfait humanisme inclus dans les instructions de François I^{er}, le Grand Roi Colonial, comme aussi dans les rapports du Capitaine Jacques Cartier à ses retours du Canada.

Toute la doctrine colonisatrice du Malouin est basée sur une coopération totale avec les indigènes en vue de les convertir à la foi chrétienne ce qui, à l'époque, était considéré comme la plus belle élévation de la condition de vie des humains. Les rapports de Jacques Cartier sont, à cet égard, particulièrement éloquents et troublants.

Peut-être n'a-t-on pas attaché au lexique huron-français dressé par Jacques Cartier tout l'intérêt qu'il mérite. S'imposer la connaissance d'une langue strictement orale, convertir ce véhicule de penser en langage écrit est un geste d'amour qui n'a de comparable que celui de Charles de Foucauld, édifiant son dictionnaire français-tifinagh. En tous cas, éloquents témoignages du respect portés à la personne humaine.

Et n'est-ce pas cette poussée des hommes d'Occident vers la découverte de terres nouvelles qui conduisit François I^{er} à déclarer imprescriptible « le droit pour tous de naviguer sur la mer commune » ?

En ouvrant à l'Europe les portes de la mer, François I^{er}, préfiguration vivante de la Renaissance, ouvrait toutes grandes aux hommes d'Occident, les portes de la liberté.

Je voudrais citer ici le mot d'un Roi de France qui

n'eut jamais la réputation d'un Roi Colonial. Ce mot vaut aujourd'hui, à la face des colonisateurs, un glorieux démenti. Ce sont les instructions manuscrites, écrites de la main même du Roi Louis XVI, au sieur La Pérouse à l'occasion du grand voyage qui devait conduire le navigateur vers les terres australiennes.

« Le sieur La Pérouse prescrira à tous les gens des équipages de vivre en bonne intelligence avec les naturels, de chercher à se concilier leur amitié par les bons procédés et les égards ; et il leur défendra, sous les peines les plus rigoureuses, de jamais employer la force pour enlever aux habitants ce que ceux-ci refuseraient de céder volontairement. Le sieur La Pérouse en usera avec beaucoup de douceur et d'humanité envers les différents peuples qu'il visitera dans le cours de son voyage. Sa Majesté regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme ».

Ce Roi, qui avait, à un si haut degré, le respect de la vie des autres ne fût pas, comme chacun sait, payé de retour.

Si les mots qu'il prononça étaient gravés en lettres d'or sur le frontispice du monument expiatoire, peut-être le peuple de France, aussi bien que ceux qui se targuent de le conduire, comprendraient-ils mieux la valeur de la personne humaine, fut-elle simplement Roi de France ; peut-être aussi saisiraient-ils mieux la vanité de la calomnie.

Rappellerais-je enfin le mot de Lyautey, si souvent cité dans cette enceinte, mais qui, lui, reste gravé dans l'airain de sa statue : « On ne fait rien de grand sans une parcelle d'amour ».

Et c'est parce que la colonisation a été et reste, aux âmes bien nées, soumises à l'irréfragable loi d'amour, qu'elle est et qu'elle ne peut être autre chose qu'un apostolat.

Alors on comprend mieux ce qu'elle a d'impénétrable pour les propagandistes d'une technique qui n'a pour fin qu'un mieux être matériel.

On comprend mieux aussi ceux qui, comme nous, avons préféré la liberté de la pensée à la servitude du matérialisme.

Mais la liberté implique un choix ; il n'y a pas de choix sans amour, donc pas de liberté sans amour.

Le matérialisme qui veut ignorer la loi d'amour espère,

en distillant le venin de la calomnie fabriqué en grande série sous l'appellation contrôlée de « colonialisme » semer la haine et la révolte, détacher les pays coloniaux des métropoles, afin d'en faire, à l'usage de certains, des terrains d'expansion politique et à l'usage d'aucuns, des territoires d'expansion économique.

Au nom de l'indépendance, on pousse les peuples en tutelle, encore dépourvus d'institutions et de cadres, à une émancipation prématurée qui aboutirait, si nous commettons la faute d'y consentir, à une renaissance d'une structure féodale dont il est facile de prévoir les résultats.

Ce qui est plus grave encore c'est que, dans tous les pays considérés, les meneurs de jeu de l'indépendance appartiennent toujours non aux autochtones, mais aux races conquérantes, évincées par la présence française, mais toujours avides de reprendre les leviers de commande.

En Indochine, ce sont les Annamites que les Cambodgiens craignent et détestent par-dessus tout ; à Madagascar, ce sont les Hovas que les Malgaches se refusent à accepter comme seigneurs ; en Afrique du Nord, ce sont les Arabes auxquels les Berbères ont toujours refusé de se soumettre.

Fait plus grave : ce sont des minorités agissantes qui veulent conduire les masses. En acquiesçant à cette manière de voir, nous trahissons l'idéal démocratique. Encore que celui-ci devra être manœuvré avec prudence au regard de certain peuple aristocratique qui n'admet pas l'inflexibilité de la loi du nombre.

A la faveur de ces contingences, il apparaît que la règle fondamentale de la colonisation, déjà décrite par Alexandre, est le respect de la personnalité latente des peuples et non l'accession inconsidérée aux revendications velléitaires de quelques meneurs ou de quelque groupe au service d'ambitions étrangères au génie de leur peuple.

Est-ce à dire que la France, comme on l'a prétendu, se refuse à donner l'indépendance et la liberté aux peuples et aux nations dont elle assure encore la charge ?

Toute l'œuvre de la France contredit cette assertion mensongère ; aussi bien l'œuvre inscrite sur le sol que celle gravée dans l'âme des peuples.

La liberté est un bien que la France a su faire sien pour mieux le distribuer aux autres.

Pour ce faire, nous nous refusons à suivre « les chemins de la liberté » où voudraient nous entraîner certains champions d'un désespoir pour ne connaître que les voies qui font fleurir l'espérance au cœur des hommes, parce que créatrice d'effort et de dignité.

C'est pourquoi notre liberté à nous, celle dont nous avons fait don à l'Humanité, est un facteur d'accroissement continu qui rend son jeu si difficile, sa fin étant la perfection même des hommes.

Or, la liberté ne se conçoit ni dans l'abstrait, ni dans le privatif, mais dans le concret et dans le collectif. C'est un bien de la Société pour la jouissance de chacun. L'homme n'en devient digne que s'il perçoit la liberté comme un bien commun. Pour chacun, la liberté est donc une conquête sur soi-même. Cette conquête est longue et difficile.

Quant à l'indépendance, quelques nations nous doivent la joie de la goûter.

Pourquoi donc brûlerions nous aujourd'hui ce que nous avons adoré ?

La vérité, c'est qu'une notion nouvelle se fait jour : tandis que la notion de Nation s'amenuise et se dévalorise, celle de l'interdépendance des peuples s'affirme et se valorise.

Comme on comprend mieux le mot que j'aime à rappeler parce qu'il plante tout le drame moderne en pleine lumière, ce mot que Roosevelt prononçait devant les représentants des peuples américains assemblés à Rio-de-Janeiro : « Nous avons tous connu la gloire de l'indépendance, mais il nous faut aujourd'hui conquérir une gloire plus haute et plus noble encore, la gloire de l'interdépendance des peuples ».

Le monde évolue. Il ne s'agit plus d'interdépendance politique, mais de coordination et d'harmonies économiques.

Encore une connaissance nouvelle sur laquelle les peuples ne sont pas prêts de se mettre d'accord.

C'est le procès des souverainetés qui convertit le monde en un vaste prétoire. A cet égard, les faits parlent pour nous. L'heure est aux renoncements beaucoup plus qu'aux conquêtes. Et l'Histoire est là qui nous enseigne la voie : aux origines de la Société, l'homme dut renoncer à son égoïsme personnel pour créer la famille, à son égoïsme familial pour bâtir la cité, à son égoïsme de citadin pour élargir la cité aux dimensions de la province ; il y a cinq siècles.

à peine, il dut renoncer à son égoïsme provincial pour construire la nation.

Aujourd'hui, tant il est vrai que l'épopée humaine n'est qu'un accroissement continu de l'être, un plus être sans fin, l'heure est venue de renoncer à cet égoïsme national qu'on appelle pompeusement la Souveraineté, entrave infaillible à l'universalisme des Mondes.

De ce renoncement des nations, librement consenti, dans une nouvelle et solennelle nuit du 4 août, dépend leur propre sort, celui de l'Europe et celui du Monde ; d'un égal renoncement des peuples placés aujourd'hui dans notre obéissance dépend leur propre sort, comme aussi celui de l'Union Française.

C'est au nom de cette interdépendance économique, base d'une vie meilleure pour tous, que la France convie les peuples et les Etats placés jusqu'ici dans son obéissance à une vaste association sous le nom d'Union Française.

Une telle association ne peut vivre et prospérer pour le bien de tous que par une coordination des productions économiques de l'Union et aussi par une égale coordination des moyens de défense de l'ensemble.

La France convie tous les membres de l'Union à cette coopération. Elle ne réclame ni souveraineté pour elle, ni l'allégeance des autres. Elle ne demande aux autres que la reconnaissance de ce que la nature lui a conféré en égard à son passé, à sa civilisation et à sa grandeur : la primauté correspondant à la responsabilité qu'elle assume de la vie et de la prospérité de l'Union qu'elle entend défendre contre toutes les agressions intérieures ou extérieures au même titre qu'elle-même.

Quant à la primauté de son esprit elle aura garde de jamais l'imposer : c'est lui, qui de lui-même s'impose aux peuples sans jamais les solliciter. Non pour éteindre leurs génies respectifs, mais pour mieux en éclairer la marche triomphale au point de faire jaillir, sur tous les points du globe des civilisations nouvelles.

La civilisation blanche, grâce à son action missionnaire et à son épanouissement dans le Monde, considérerait avoir mérité son plus beau titre de gloire le jour où une civilisation de la race noire, dont on perçoit déjà distinctement les signes précurseurs sur la côte brésilienne, dans un développement fulgurant de l'art, de la forme, du rythme,

de la couleur et de la pensée, comme aussi le jour où une civilisation nouvelle de la race jaune déjà parvenue depuis des millénaires au monothéisme intégral et au monisme phénoménal, renaîtra de ses splendeurs assoupies pour faire don au Monde d'une incomparable philosophie rajeunie et renouvelée.

Alors, Messieurs, laissant le colonialisme s'évanouir dans le domaine des légendes, la pensée colonisatrice irradiante et sereine, ayant donné aux mondes attardés le plus pur de son âme, aura réalisé la forme la plus élevée d'un humanisme universel.

M. le Président MICHEL-CÔTE — M. le Président Jean-Marie. Je suis sûr d'être l'interprète de tous nos collègues pour vous remercier d'avoir bien voulu nous communiquer le discours de M. le Général Juin aujourd'hui. Le Général ne pouvait pas choisir meilleur interprète, et nous l'en remercions.

S'adressant ensuite à M. E. Guernier, il ajoute : C'est aujourd'hui un concurrent qui a le plaisir et l'honneur de vous accueillir parmi nous, entouré de la sympathie de tous. Votre personnalité étend encore les compétences et l'autorité de notre Compagnie.

Le concurrent... je me permets de vous rappeler cet incident.

Lorsqu'un jour de 1910, mon éminent prédécesseur à cette Présidence, M. Georges Hersent, me téléphona « on me signale une occasion à saisir qui me paraît de première importance pour le développement de notre action au Maroc : le frère du Sultan est Pacha de Fedala — il a engagé tout son domaine contre un prêt d'argent avancé par un Groupe d'Allemands de premier ordre, l'échéance est toute proche. Si nous donnons au Pacha les fonds nécessaires au remboursement, il nous laissera Fedala et son port embryonnaire en toute propriété : ainsi, nous pourrions faire les travaux suffisants à l'utilisation du port de Fedala pour les besoins de l'Armée, sans tomber sous les obligations de l'Acte d'Algésiras, obligeant à mettre en adjudication les travaux publics : nous serons chez nous.

Vos relations personnelles avec M. Millerand vous permettent certainement de lui exposer cette situation ; voulez-vous prendre la chose en mains ?

Une simple lettre de M. Millerand indiquant l'utilité du port pour le débarquement nécessaire à l'Armée nous suffirait pour que nous engagions les 8 à 10 millions de travaux nécessaires pour relier entre eux la terre ferme aux deux îlots s'avancant dans l'Atlantique. Nous obtiendrions ainsi une protection rapide et suffisante, qui permettrait aux bateaux d'effectuer à l'abri leurs opérations. Le Président Millerand donna immédiatement la lettre, et les travaux furent exécutés.

Voyant l'excellence de la situation de Fedala, non seulement comme Port, mais comme arrière-pays, pour le développement d'une grande ville, j'ai cru pouvoir indiquer Fedala en opposition au choix de Casablanca... Je fus rapidement battu, des intérêts trop nombreux étant déjà engagés à Casablanca.

A 25 km de distance, les deux ports on put se développer, l'un formidablement, l'autre remarquablement. Je suis donc battu et content, puisque nos initiatives et nos efforts soutenus par la présence de M. le Général Juin continuent de prouver l'admirable vitalité du Maroc.

Mon Cher Collègue, voulez-vous me permettre, en terminant, de vous offrir, en souvenir de cette séance, la Médaille de notre Société, ainsi que toutes nos félicitations

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. MARCEL LARNAUDE. — Je dépose sur le bureau, pour notre bibliothèque une *Algérie*, que les Editions Berger-Levrault viennent de mettre en distribution. Elle fait partie de la Collection intitulée *L'Union Française*, où ont déjà paru notamment une *Tunisie* de P. Hubac et un *Maroc* de notre confrère J. Célérrier. En écrivant ce petit livre, je me suis particulièrement attaché à décrire les habitants musulmans et européens de l'Algérie, la transformation des genres de vie d'autrefois sous l'influence de l'administration française et à l'exemple des colons, l'extraordinaire développement économique de ce prolongement de la France qu'est aujourd'hui l'Algérie. Cette esquisse de géographie sociale et économique est précédée d'une courte étude des régions historiques ou naturelles qui servent de cadre à l'activité des hommes. La conclusion expose comment on s'est efforcé depuis 1944 de résoudre le problème politique que suscite la juxtaposition de deux groupes de population inégaux par le nombre et dissemblables par leur civilisation, et quels sont les problèmes économiques avec lesquels l'Algérie se trouve actuellement aux prises.

Amiral LE BIGOT. — J'ai l'honneur de présenter très brièvement à l'Académie des Sciences coloniales — après de longs délais dont je m'excuse — la nouvelle édition de l'album *Voiliers d'Indochine* de J.-B. Piétri, Contrôleur des Pêches de l'Indochine, imprimée par S. I. L. I. (Société des Imprimeries et Librairies Indochinoises), Saïgon, 1949.

La première édition de cet ouvrage parue en 1943, fut honorée, dit l'auteur, d'une préface du Vice amiral d'escadre Jean Decour, alors Gouverneur général de l'Indochine. L'édition de 1949 lui est dédiée.

Cet album débute par une introduction intéressante, documentée, pittoresque, vivante, où l'auteur fait justice des vieux slogans « Les Annamites ont horreur de la mer », « marins peu audacieux », etc..., insiste sur l'importance des côtes qui atteignent un développement de 2.600 kilomètres, décrit l'âme et les mœurs des pêcheurs et donne plusieurs exemples de leur expérience des choses de la mer et de leur sens marin.

L'introduction se continue par un chapitre « De quelques caractéristiques de voiliers d'Indochine » dans lequel sont passés successivement en revue : voilure, mâture, agrès, pouliage,

appareil à gouverner, dérive, ancres, apparaux, embarcations de servitude, dispositifs de mise à l'eau, calfalgie, rose des vents.

Elle étudie ensuite le mode de construction dans le Sud, le Sud-Annam, le Centre-Annam, le Nord-Annam, le Nord.

La majeure partie de l'ouvrage est consacrée à de minutieuses monographies des navires rangés par régions : Cambodge, Cochinchine, Annam, Tonkin, Chine (du Sud).

Il se termine par un glossaire des principaux termes marins contenus dans le texte, glossaire qui en facilite la lecture aux non initiés.

Contre 130 pages de texte, cet album contient 70 planches. Les 7 premières constituent un excellent *carnet de silhouettes*. Du n° VIII au n° XXXII, elles donnent des détails de gréement ou de construction. Les bâtiments qui sont figurés sur les planches XXXIII à LXX sont représentés en navigation, en manœuvre ou en action de pêche.

Dans ses illustrations, l'auteur fait preuve d'une solide technicité : un peintre de la marine connu a été frappé par la valeur artistique de ses voiliers.

M. RENÉ POTTIER. — Le livre *Echec au destin*, que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de notre Compagnie est offert par son auteur, Francis d'Authéville et par les Editions du Dauphin. C'est un roman, un roman qui a été honoré du prix « Savorgnan de Brazza », décerné par l'Association des Ecrivains de la Mer et de l'Ostre-Mer dont notre confrère et ami, Jean d'Esme, est l'actif président.

Ce prix est destiné à récompenser l'œuvre inédite d'un auteur qui n'a encore rien publié, et nul choix ne pouvait être meilleur que celui d'*Echec au destin*. Cependant Francis d'Authéville n'est pas un tout jeune homme, je puis bien le dire puisque nous sommes exactement de la même génération, nés la même année. Il a donc eu la sagesse d'attendre de posséder une assez longue expérience humaine avant de livrer au public le résultat de ses études et de ses réflexions ; néanmoins, son roman possède la fraîcheur jeune d'un premier ouvrage.

Francis d'Authéville, ancien marin, ancien aviateur douloureusement blessé dans un accident d'aviation, a longtemps vécu au Maroc qu'il connaît d'autant mieux qu'il l'aime passionnément. L'intrigue qui sert de trame à son roman est intelligemment et rigoureusement construite, cependant, parlant à une docte Compagnie, ce n'est pas à elle que je m'arrêterai ; si attachante que soit la figure de Sâadia au destin tragique qu'un médecin du bled, le docteur Henrik, mettra en échec, elle n'est qu'un prétexte qui sert à dévoiler les arcanes de la magie

noire, encore si puissante au Maroc comme dans la Berbérie en général. Ayant personnellement étudié cette question, je puis affirmer que Francis d'Authéville a été admirablement documenté et qu'il n'a jamais cédé au vain désir de « faire de la littérature. » Sans doute, son roman n'a pas la rigueur scientifique des enquêtes d'un Doutté, il a l'avantage de situer dans la vie contemporaine des scènes toujours actuelles, mais que les non-initiés croiraient appartenir aux âges résolus du bas Moyen-Age. Il permettra donc aux Français de France de mieux connaître la psychologie de ces Berbères si proches de ce que devaient être nos aïeux, il y a un millénaire.

A côté de ces scènes magiques, d'autres épisodes comme une épidémie de peste, une invasion de sauterelles, méritent de retenir notre attention, tant ils sont peints avec exactitude et sensibilité. Je ne veux pas céder à la tentation de vous lire quelques passages car, pour mon propre plaisir, je risquerais d'abuser de votre bienveillante attention.

Enfin, je serais trop incomplet si je ne disais pas que Francis d'Authéville a su donner la vie, jusqu'à l'hallucination, à ces postes isolés du Sud qu'il décrit. Grâce à lui, j'ai cru revivre les heures merveilleuses, chaudes ou glaciales, de mes pérégrinations à travers l'immensité saharienne, et je vous assure que, sur ce point-là, je suis un juge sévère ayant horreur des clichés et de tout ce qui sent le conventionnel ou l'exagération. Dans ces postes, vivent de jeunes hommes dont la première, sinon la seule ambition est de montrer le vrai visage de la France éducatrice et charitable.

Je félicite le Jury du prix « Savorgnan de Brazza » d'avoir fait un choix si heureux, je remercie Francis d'Authéville des bonnes heures qu'il m'a fait passer en sa compagnie et je crois pouvoir vous assurer, mes chers Confrères, que si vous ouvrez ce livre, vous ferez comme moi : vous le lirez jusqu'au bout en oubliant la marche inexorable du temps.

M. G. GRANDIDIER. — Notre confrère le Commandant Rouch nous a envoyé le texte d'une conférence qu'il a donné à l'Institut océanographique sur *Le Canal de Panama* où après avoir décrit l'œuvre et la traversée, il s'étend plus longuement, en océanographe, sur le climat et les caractères si nettement différents des deux océans.

A cet envoi était joint un exemplaire du tome I de *Météorologie Physique du globe* consacré à la Météorologie nautique. Dans cette seconde édition revue et augmentée on retrouve la précision scientifique, le style clair dont le Commandant Rouch se sert pour exposer les questions les plus difficiles.

Dans cette même discipline scientifique signalons l'entrée

ROUCH (Ct J.). — *Le Canal de Panama* Monaco, *Bull. Inst. océanogr.*, 10 juin 1950, 20 pages avec graph. (extrait) (*Don de l'auteur*).

— *Météorologie et Physique du Globe*, tome I. *Météorologie nautique*, Paris, Soc. édit. géo. mar. et col., 1950, in-8°, 177 pages avec cartes, 2^e édit. (*Don de l'auteur*).

MAURAIN (Ch.). — *La Météorologie et ses applications*, Paris, Flammarion édit., 1950, in-16, 258 pages avec graph. (*Don de l'auteur*).

dans notre bibliothèque du livre de M. Charles Maurain : *La Météorologie et ses applications* qui est une lumineuse mise au point de la science de l'atmosphère, science dont le progrès nécessite d'une part des observations d'où l'on déduit la description des phénomènes et d'autre part des considérations théoriques par lesquelles on s'efforce de trouver les relations existant entre ces phénomènes, d'en découvrir les lois et de donner de l'ensemble une représentation cohérente. La majeure partie de l'ouvrage est l'exposé dû à un savant éminent dont toute la vie a été consacrée à la physique du globe, de l'état actuel de cette science.

M. Paul Reymond est l'auteur du tome I des Mémoires de la Société d'études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez; cet ouvrage est l'histoire du port de Port-Saïd depuis ses origines jusqu'aux plus récents travaux et même jusqu'au projet d'agrandissement de ses bassins. Cette belle publication illustrée de cartes, de gravures et de graphiques traite de la conception, du creusement et du développement du second port d'Egypte, Port-Saïd, qui compte parmi les points de transit du monde les plus importants.

BIBLIOGRAPHIE

- PIÉTRI (J.-B.). — *Voiliers d'Indochine*, Saïgon S. J. L. I., 1949, grand in-4°, 129 pages avec 59 pl. et carte (*Don de l'auteur*).
- AUTHEVILLE (Francis d'). — *Echec au destin*, roman, Paris, Editions du Dauphin, 1950, in-12, 249 pages (*Don de M. René Pottier*).
- POUKA (Louis-Marie). — *Le régime des peines dans le droit coutumier des Banlous du Cameroun*, Bordeaux, mai 1950, in-8°, 15 pages (*Don de l'auteur*).
- AUBERT (G.) et MOULINIER (H.). — *Prospection pédologique de la station centrale* (Kinda, Guinée), Paris, Inst. des fruits et agrumes coloniaux édit. in-4°, 20 pages avec cart. tab. et illust. (*Don des auteurs*).
- LARNAUDE (M.). — *Algérie*, Paris, Berger-Levrault édit. 1950, in-8°, 230 pages avec cartes et illust. (*Don de l'auteur*).
- REYMOND (Paul). — *Le port de Port-Saïd*, Le Caire, Imp. du Scribe égyptien 1950, grand in-8°, 163 pages avec plan et illus. t. I des Mémoires de la Soc. d'études hist. et géo. de l'isthme de Suez.

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 23 JUIN 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, D^r GIRARD, Général TILHO, D^r MATHIS, Eugène GUERNIER, René PINON, GHEERBRANDT, Général de BOIS-BOISSEL, BARQUISSAU, Henri SAURIN, Général HURAUT, Marius LEBLOND, Jean MARIE, Fernand LIORÉ, Gratien CANDACE, Vatin-PÉRIGNON, Louis CHATELAIN, René LEGRAND, PRUDHOMME, René POTTIER, René BOUVIER, Victor CAYLA, GISCARD d'ESTAING, Maurice MERCIER, Professeur GERBINIS, Colonel JUSTINARD, Gouverneur GÉRAUD, Amiral LE BIGOT, Louis SPAS, Pierre LYAUTEY, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. BLONDEL, DEVINAT, D^r Noël BERNARD, René TOUSSAINT, Général AZAN, BARÉTY.

Après que M. Eugène Guernier ait été introduit dans la salle des séances, il est procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M. Jean Marie qui veut bien remplacer M. le Général Juin pour la lecture du discours de bienvenue rédigé par ce dernier.

(Voir le texte du discours de M. le Général Juin page 407 et celui du remerciement de M. E. Guernier page 410).

Après la remise par le Président de la médaille de l'Académie à M. E. Guernier, la séance est suspendue pendant quelques minutes. A la reprise, le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente — celle du 16 juin — qui est adopté sans observations.

M. GRANDIDIER. — Je regrette que mes premiers mots soient pour vous annoncer la mort d'un de nos confrères, mort que je viens d'apprendre à l'instant. C'est celle de M. Edmond François, qui a été gouverneur à Madagascar et qui vient de succomber à une longue maladie, qui a exigé une grave opération à laquelle il n'a pu résister. Je crois que notre Vice-Président, M. Prudhomme, voudra bien dire quelques mots de sa vie et de son œuvre à une prochaine séance.

Bien qu'elle ne concerne pas l'un de nos confrères, je crois devoir, étant donné les circonstances, vous faire connaître les passages suivants d'une lettre du Pasteur Leenhardt.

CHER CONFRÈRE,

Je vous ai téléphoné hier vendredi une demi-heure avant la séance, que j'étais brusquement empêché d'y aller. J'en avais un vif regret.

Et j'ajoutais en même temps à mes excuses, l'information que je comptais donner, et que vous avez eu la bonté de communiquer, de la mort d'un missionnaire catholique distingué dans l'accident de l'avion Saigon-Paris à Bahrein. Il s'agissait du Père François Lanneau, de la Mission Mariste en Nouvelle-Calédonie. C'était le Père le plus distingué de cette mission, très curieux de la chose indigène et compétent ; il était accompagné d'un prêtre canaque, le R. P. Luc Amoura, l'un des deux premiers qu'il avait lui-même préparés. Il était l'un des hommes qui travaillait le plus au développement culturel des Calédoniens. Et sa mort, dans ces circonstances tragiques, comme il emmenait un prêtre indigène à Rome en l'année du Jubilé, ne doit pas rester ignorée.

J'ai reçu d'autre part de M. Durand-Réville la lettre suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai vivement regretté que mes obligations parlementaires m'aient empêché d'assister à la séance de l'Académie du 16 juin, qui a dû être particulièrement émouvante et enrichissante. J'aurais profité de ma présence, si j'avais pu être des vôtres, pour attirer votre attention sur la situation qui résulte du déclassement, semble-t-il, en cours, par les Autorités du Protectorat chérifien, de la plus grande partie d'une carrière exploitée par une grande Compagnie locale, pour la construction et l'entretien du port de Casablanca.

Puis-je me permettre de vous rappeler qu'en 1941, M. Armand Ruhlmann, Directeur des Antiquités, et M. Neuville, Consul de France, faisaient une découverte sensationnelle, tant au point de vue géologique qu'au point de vue ethnographique.

Dans cette carrière, ils reconnurent en effet une industrie humaine (haches en quartzite taillé) surmontée par 15 mètres de calcaire parfaitement solide, utilisée comme pierre de taille. Ceci, en plus du caractère assez fruste de l'outillage, en faisait déjà soupçonner la haute antiquité. Celle-ci se confirmait par la découverte de deux autres niveaux d'industrie plus récente quoiqu'encore de l'âge de la pierre taillée. L'un superposé au premier, l'autre à l'extrémité opposée de la carrière.

Ces résultats furent consignés dans un mémoire magnifiquement illustré paru dans la Revue « Hesperis », Vol. VIII.

Outre la découverte de ces outils taillés, preuve de l'industrie humaine, les auteurs signalaient que les couches les contenant étaient intercalées dans des couches contenant des fossiles d'origine marine, dulcaquicole et même terrestre, prouvant des incursions et des retraits de la mer.

Pour la première fois, on avait dans une seule localité, la possibilité de prouver la relation entre les divers âges de la pierre taillée, les mouvements de la mer et l'évolution des faunes de la période quaternaire. Ces derniers, comme chacun sait, sont le chronomètre auquel on raccorde les phénomènes géologiques. Le fait a été confirmé par la mission dirigée par M. Georges Lecointre, en 1948, et dont les résultats sont en cours de publication par la Société Géo-

logique de France (une note préliminaire ayant paru dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences en décembre 1949).

Il s'ensuit que la chronologie établie par les divers niveaux humains et marins de la carrière Sidi Abd er Rahmane comprend un espace de temps qu'on peut évaluer comme compris entre cinq cent mille et dix mille ans, avant l'Ere Chrétienne.

Or, cela n'est connu en aucun autre point du globe. Les coupes du Quaternaire de l'Est Africain, dont les savants anglo-saxons se glorifient à juste titre, n'ont pas la même valeur probante, car elles sont tout au plus raccordées aux dépôts alluviaux du Tanganyka et autres lacs, et non au chronomètre des dépôts marins.

Cependant, elles ont été l'occasion du plus grand Congrès de préhistoriens du monde, celui tenu à Nairobi en 1948 !

Considérant le haut intérêt que présente cette carrière, le Service des Antiquités avait obtenu le classement des parties névralgiques de la carrière, c'est-à-dire la partie S.-O. et la partie N.-O.

Depuis, la Compagnie intéressée n'a cessé d'intriguer pour obtenir le déclassement de ces portions ; elle aurait obtenu celui de la partie N.-O. et celui des couches surmontant le gisement préhistorique initial.

Dans ces conditions, serait seul sauvegardé le coin de la découverte de deux des industries humaines. La troisième sauterait ainsi que tout l'entourage stratigraphique qui permet le placement de ces industries dans les divers étages du Quaternaire, c'est-à-dire que le gisement perdrait tout son intérêt.

On prévoit l'effet que produira la visite du gisement, prévue pour les excursionnistes du Congrès géologique international qui doit avoir lieu à Alger en 1952 !...

Les géologues et les préhistoriens se sont émus et de nombreux vœux ont été émis pour obtenir que le Dahir de déclassement ne soit pas signé et les choses maintenues en l'état.

J'ai le sentiment que l'Académie des Sciences Coloniales s'honorerait, en usant de son influence, pour obtenir la préservation de ce joyau scientifique du Protectorat.

M. CHATELAIN. — Je me permets de dire un mot. Mon dernier acte administratif, — lorsque, pour des raisons politiques ou autres sur lesquelles je ne m'étendrai pas, le Général Nogués a cru devoir se passer de mes services, a été de faire venir au Maroc M. l'abbé Henri Breuil, le plus grand préhistorien mondial. C'était pour contrôler l'importance des découvertes qu'avaient réalisées le Consul Général Neuville, aujourd'hui à Jérusalem, et mon collaborateur chargé de la Préhistoire, M. Armand Ruhlmann.

Malheureusement, j'ai appris avant-hier, par le Bulletin de la Société Préhistorique Française, que M. Lecoq émettait une protestation contre une Compagnie — est-il permis de dire le nom de la Société, je ne sais, en tout cas je ne le ferai pas ici —. Peut-être pourrait-on demander conseil : ici il y a des Sociétés importantes qui sont représentées. Ce dont je suis certain, c'est qu'il est toujours difficile à un humble Service des Antiquités de se défendre contre le monde des affaires. M. Saurin, avec sa grande expérience admi-

nistrative, pourrait-il donner son avis ? En France cela a toujours été difficile. En Italie il en va tout autrement. Il y a quelques années les ingénieurs ont admis de dévier une voie ferrée, entre Rome et Naples, pour conserver une villa romaine qui contenait de belles mosaïques.

M. Pierre LYAUTEY. — Je me permets d'appuyer la lettre de M. Durand-Réville. M. Lecoq avait été chargé de mission par Lyautey, au Maroc. Je crois que l'Académie pourrait appuyer vigoureusement la demande de M. Durand-Réville.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Dans la mesure où nous pourrions le faire, nous attirerons l'attention du Général Juin sur l'intérêt scientifique de ce gisement pour essayer de le préserver.

M. le Président LIORÉ. — Je voudrais donner à l'Académie connaissance d'une lettre que j'ai reçue hier soir de M. Naegelen, Gouverneur Général de l'Algérie, à qui, d'accord avec quelques-uns de nos confrères, j'avais écrit lorsque j'ai su qu'il devait passer à Paris, pour lui demander une audience dans laquelle — je le lui indiquais dans ma lettre — je me proposais de le sonder sur son acceptation éventuelle d'une candidature éventuelle à poser à notre Académie. Il me répond :

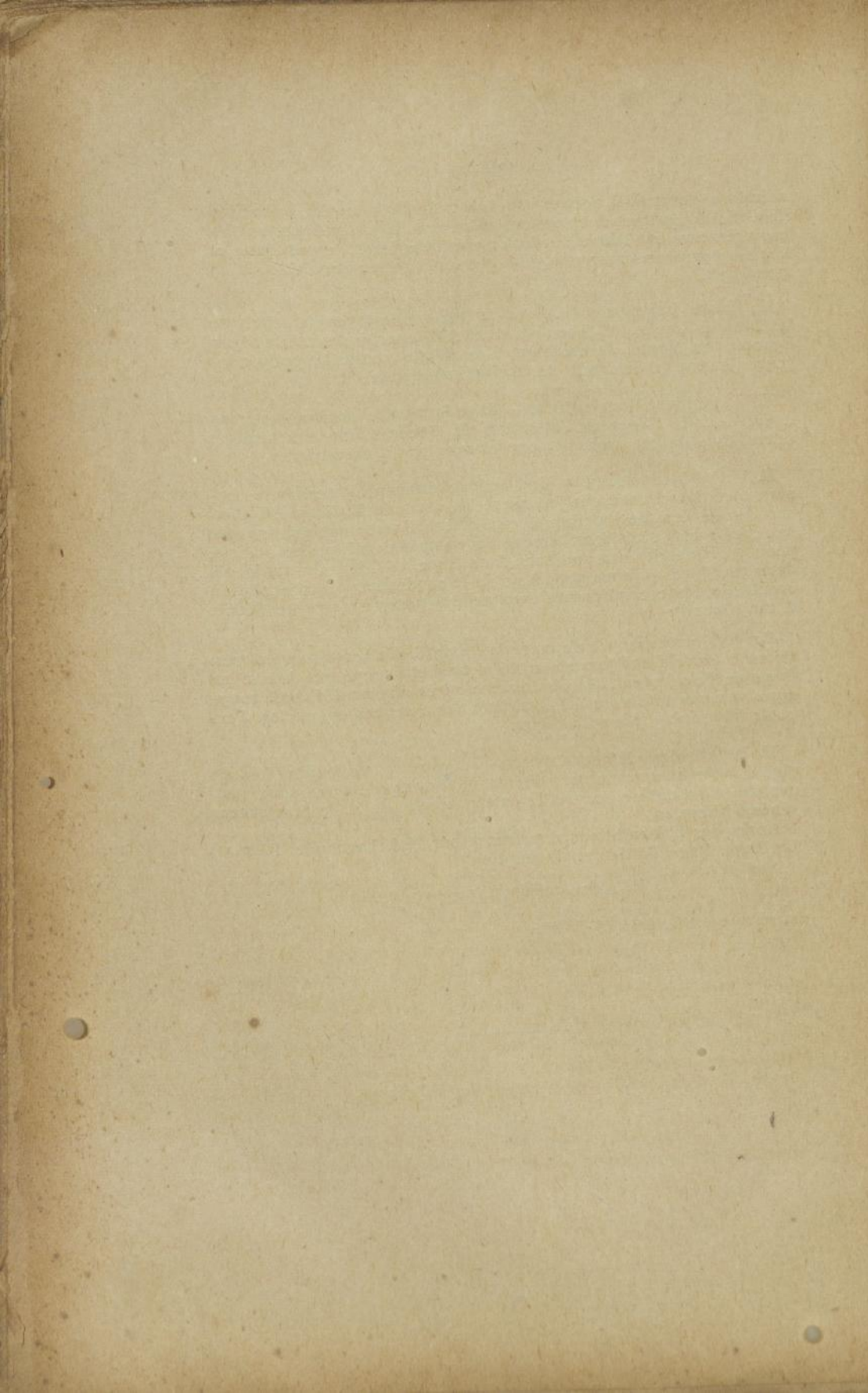
J'ai pris connaissance de votre lettre du 8. Malheureusement mon séjour à Paris d'une journée a été si bref et occupé que je n'ai pu disposer d'un instant. Je vous remercie très vivement d'avoir songé à poser ma candidature à l'Académie des Sciences coloniales. J'accepte bien volontiers votre offre.

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Je vous remercie une fois de plus d'avoir bien voulu user de vos relations précieuses pour amener une candidature aussi efficiente que celle de M. le Gouverneur général Naegelen.

Après des présentations d'ouvrages par MM. Larnaude, l'Amiral Le Bigot, René Pottier et Grandidier,

(Voir ces présentations page 423)

la séance est levée à 16 h. 30.



ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 30 JUIN 1950

RÉCEPTION DE M. LE GÉNÉRAL LOUIS HURAUT

Le 30 juin 1950, M. le Général L. Hurault, élu le 3 mars 1950, a pris séance; il a été accueilli par M. le Professeur Charles Jacob, membre de l'Institut, qui lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

MON GÉNÉRAL,

Lorsqu'il a été question de vous admettre dans notre Compagnie, cette nouvelle m'a réjoui et, une fois acquise votre élection, j'ai sollicité l'honneur de vous recevoir, pour parler de vous et souligner aussi l'importance de l'Institut Géographique National que vous dirigez depuis sa fondation.

Né à Attray, petit village du Gâtinais, vous fîtes naturellement vos premières études au Lycée d'Orléans, et de là, la classe de mathématiques spéciales d'un professeur de durable mémoire, Georges Papelier, vous conduisit, à vingt ans, à l'Ecole Polytechnique dans la promotion de 1906. Ensuite, vous voilà artilleur, et vous faites campagne au Maroc, notamment pendant les opérations difficiles de 1913-14 autour de Taza. Après quoi, vous êtes pris par la première guerre mondiale et vous la terminez comme Capitaine, en Champagne, dans l'Etat-Major de l'Armée Gouraud. Vous appartenez ainsi incontestablement aux générations qui ont

partagé les espoirs de 1918, avec toutes les réorganisations que nous pensions devoir suivre.

Votre arme d'origine vous avait amené à porter de l'intérêt aux instruments d'optique requis non seulement par toute l'Armée, pour l'observation et la conduite du tir, la défense contre avions, contre les chars, contre la fortification, mais nécessaires aussi pour la géodésie, la topographie et en définitive l'établissement des cartes. Et c'est ainsi que le hasard, ce « faux aveugle » dont parle quelque part Alphonse Daudet, vous fit affecter en 1919 au Service Géographique de l'Armée, pour y prendre la direction de sa section des instruments et de son laboratoire d'optique. A ce moment, au surplus, l'emploi de la photographie connaissait son essor, notamment en Allemagne. Dans notre pays, vous eûtes le flair — un flair d'artilleur ! — de découvrir et d'encourager un jeune Ingénieur sorti de l'Ecole centrale, Georges Poivilliers, qui s'y intéressait et a fait son chemin depuis puisqu'il est entré à l'Académie des Sciences.

Vous commenciez aussi à ruminer de vastes projets.

Certes, il n'y a pas lieu de sous-estimer le passé glorieux du Service Géographique de l'Armée, avec son 80.000^e et autres cartes qui ont fait époque, avec les noms illustres de certains de ses Directeurs et Collaborateurs, dont je puis bien nommer deux d'entre eux, les Généraux Robert Bourgeois et Georges Perrier, puisque j'ai eu le privilège de les connaître. Mais, ce Service géographique avait principalement, et naturellement, des soucis militaires, alors que la cartographie moderne doit satisfaire bien d'autres usagers que ceux préoccupés d'éventuelles nécessités de guerre.

Donc vous rêviez, déjà, d'une sorte d'office aux vues plus larges, surtout pourvu d'un personnel permanent d'Ingénieurs et de Techniciens, alors que les habitudes de l'Armée obligeaient les Officiers détachés à retourner temporairement dans un corps de troupe à chaque prise d'un galon nouveau, au détriment de l'exercice de la profession cartographique qui, autant que tout autre, exige de la continuité. Vous-même, à chaque avancement dans la hiérarchie militaire, ne vous fallut-il point obéir à la règle commune ?

Après avoir puissamment contribué au développement de l'optique française, en qualité et en quantité, ainsi qu'à

la modernisation du matériel de l'Armée et de son Service géographique, vous aviez, en effet, quitté votre service des instruments, et vous étiez Colonel, commandant un Régiment d'artillerie lourde, lorsqu'intervint à nouveau le hasard qui, à votre grande surprise, vous fit convoquer un jour télégraphiquement à Paris et vous plaça, en juillet 1937, à la tête du Service Géographique de l'Armée.

Alliez-vous pouvoir réaliser vos projets ? Non encore, malgré l'appui compréhensif de Ministres et de leurs Cabinets. Néanmoins vous obteniez une escadrille de 3 à 4 avions, à votre disposition entière, et des crédits, notamment pour pousser la fabrication française des appareils de photogrammétrie, mis au point par G. Poivilliers. Mais, sur le fond même, s'entendant la création d'un Institut Géographique National, apte à satisfaire, aussi bien que les nécessités militaires, les besoins civils les plus divers : prospections de tous ordres, en particulier géologiques, grands travaux d'équipement, activités agricoles, voies de communication, etc., etc., bref tout ce qui exige une topographie bien faite et à grande échelle, c'est-à-dire une représentation aussi correcte et, dans la mesure des besoins, aussi poussée que possible de la surface du sol sur laquelle s'enracinent les efforts des humains, les militaires tenaient à leur formule. Nous connaissons cet esprit de corps — aussi bien du reste sous la toge que sous les armes — alors qu'on voudrait voir souffler partout un vaste courant de coordination à travers les Ministères et plus généralement les activités du pays.

Quant à l'Institut Géographique National, il fallut la débâcle de 1940 pour qu'il soit créé à Bordeaux par un décret-loi, l'un des derniers, paraît-il, qu'aurait signé le Président Albert Lebrun.

Entre temps, dès 1939, en bon militaire formé par la guerre de 1914, vous aviez préparé des positions de repli en Aquitaine pour vos services. Votre escadrille d'avions garda ses cadres et put être reconstituée en Algérie. Votre Institut, devenu civil et rattaché au Ministère des Travaux Publics, n'eut pas l'air d'inquiéter l'Allemand outre mesure. Vous allâtes à Wiesbaden régler quelques dispositions essentielles. Vous le fîtes avec votre autorité et votre discrétion habituelles. Je vous imiterai en n'apportant pas ici des divulgations rétrospectives et inutiles. Quoi qu'il en soit, à la suite d'efforts prudents, perspicaces et

souvent courageux, vous étiez présents, vous et votre monde, dans la Libération. De la coulisse, je vous ai vu à l'œuvre, ne serait-ce que lorsque vous avez poussé la fabrication intensive des cartes en relief, dont en particulier se montrèrent si friands les Etats-Majors américains.

Et voici que l'Institut Géographique National a survécu, parfois non sans peine. Il étend son action et se développe posément, méthodiquement, à la mesure des possibilités et des moyens qui lui sont accordés.

Il faudra, mon Général, que vous nous fassiez visiter vos installations. Vous nous donnerez une idée de la photothèque qui a l'ambition de couvrir progressivement aussi bien le sol entier de la Métropole que celui des autres territoires de l'Union Française. Vous nous expliquerez l'utilisation des photographies aériennes pour l'édification des cartes, avec la batterie imposante des quelques soixante appareils Poivilliers, actuellement en service à Saint-Mandé. Vous nous montrerez aussi la fabrication des reliefs, avec ce joyau somptueux qu'est celui du Massif du Mont-Blanc à l'échelle du 10.000°. Ce serait là de la bonne propagande, assise sur des résultats que, personnellement je souhaiterais de la voir s'étendre quasi jusqu'à l'échelon des Ecoles Primaires, en tous cas jusqu'à ces usagers, si divers, dont il était question tout à l'heure ; et j'ajoute, car nous en avons déjà des preuves patentes, que l'activité de vos Services est susceptible de gagner l'exportation.

J'ai peu insisté, et je m'en excuse, sur le rôle hors les mers de l'Institut National. Vous êtes mieux à même que quiconque pour nous donner là-dessus des renseignements pertinents.

En tous cas, nous sommes heureux de vous compter maintenant parmi nous. Vous et votre œuvre, vous êtes accueillis ici avec une déférente et particulière sympathie.

En remerciement, M. le Général Hurault a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,
MON CHER MAITRE,

Je vous suis extrêmement reconnaissant, mon cher Maître, d'avoir sollicité de m'accueillir vous-même dans

votre Compagnie. Par ce geste, vous avez une fois de plus voulu manifester votre sympathie et apporter votre appui à la grande œuvre cartographique poursuivie par l'établissement spécialisé, dont le hasard que vous venez de rappeler m'a confié la direction depuis bientôt 13 ans. A plusieurs reprises déjà, vous avez vigoureusement épaulé cette grande entreprise alors qu'elle était menacée dans sa base par des compressions irréflechies de personnel et de crédits. Ces dernières semaines encore, vous avez courageusement pris sa défense devant les membres de la Commission Nationale d'Economies, en soulignant l'importance capitale de nos travaux pour toutes les études d'équipement. C'est que, tout au long de votre éminente carrière, soit dans l'exploration géologique des territoires neufs, soit dans l'étude géologique détaillée de certaines régions à aménager, vous êtes de ceux qui avez le mieux apprécié les inestimables services que rend une carte de base, précise et détaillée... quand elle arrive à temps.

C'est aussi qu'au cours de cet enseignement, que vous avez dispensé avec tant de maîtrise à des générations d'étudiants, vous avez réclamé de nous des cartes toujours plus fidèles et plus expressives, et que vous avez en particulier beaucoup utilisé nos nouvelles séries de plans en relief.

Si des explications peuvent ainsi être données à votre bienveillance à l'égard de notre tâche, attestant l'association nécessaire entre la géologie et la topographie, je n'en dois pas moins vous affirmer ma profonde gratitude pour une sympathie aussi agissante, et pour les précieux encouragements que vous m'apportez.

C'est ce même sentiment, Messieurs, que je désire vous exprimer à tous, car je ne me fais aucune illusion sur mes modestes mérites personnels, et je sais qu'en m'appelant à l'insigne honneur de siéger parmi vous, vous avez voulu marquer le très vif intérêt que vous prenez au travail cartographique que l'Institut Géographique National a entrepris depuis quelques années dans ces territoires d'Outre-Mer, dont l'harmonieux développement vous est si cher.

Aussi je crois que la meilleure façon de vous formuler mon remerciement est de vous entretenir de cette entreprise, de vous exposer les obstacles auxquels elle se heurte, mais aussi de vous montrer la ferme résolution qui nous anime de la mener à bien !

Je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler tout d'abord comment nous avons été conduits à la prendre en mains.

M. le Professeur Jacob a évoqué tout à l'heure devant vous les conditions difficiles dans lesquelles, en 1940, notre Institut Géographique National a vu le jour, en prenant la succession du Service Géographique de l'Armée ; il s'agissait surtout alors d'en sauvegarder le précieux patrimoine ; mais mon objectif plus lointain était de pouvoir aborder avec des méthodes modernes, et avec un personnel de qualité et stable, notre Nouvelle Carte de France, qui, commencée au début du siècle, ne s'exécutait jusqu'alors qu'avec une lenteur désespérante, au point qu'on parlait de 150 ans pour l'achever.

Après la victoire de 1945, pour maintenir le nouvel Institut, créé sous le signe de l'Armistice de 1940, il fallait déployer, vous le devinez, des efforts encore plus tenaces que ceux qui avaient été nécessaires pour le mettre sur pied et l'organiser.

Désirant surtout vous entretenir de la carte des Territoires d'Outre-Mer, je ne m'étendrai pas sur la Nouvelle Carte de France ; je vous dirai simplement que l'œuvre est maintenant en très bonne voie ; appuyée sur une nouvelle triangulation dense et très précise, la nouvelle carte, basée sur la restitution des photographies aériennes, est levée et publiée au 1/20.000 en 3 couleurs ; d'une exactitude rigoureuse, elle répond aux desiderata des usagers les plus difficiles, et se prête à des agrandissements au 1/10.000 et même parfois au 1/5.000. Nous en tirons une édition au 1/50.000 en 5 couleurs. Toute la chaîne de production est en place, les rouages sont bien rodés ; si les moyens qui nous sont actuellement accordés ne sont pas réduits (c'est une menace qui plane actuellement sur nos têtes), la nouvelle carte sera achevée dans 30 ans. C'est encore un bien long délai, penserez-vous ; c'est cependant un résultat fort appréciable, que d'avoir dans ces dernières années plus que quadruplé le rendement, tout en améliorant la qualité, sans avoir accru les effectifs.

Je ne mentionnerai également que pour mémoire le travail de la carte en Afrique du Nord, carte régulière au 1/50.000 en 5 couleurs dans toutes les régions d'intérêt économique certain, carte au 1/100.000 et au 1/200.000 dans

les régions semi-désertiques et désertiques. L'œuvre progresse régulièrement avec une qualité et une cadence nettement accrues depuis 1939. Nous prévoyons un délai de 25 ans pour achever le programme en cours d'exécution.

J'en viens à la carte de ceux de nos Territoires d'Outre-Mer, qui vous intéressent tout spécialement.

Jusqu'en 1945, l'Etablissement Cartographique Métropolitain n'avait eu aucune responsabilité dans la carte de nos Colonies. Chaque Gouverneur Général traitait, en effet, les problèmes cartographiques à son idée... et aux frais de son territoire... Dans la Métropole, aucune direction centrale ne présidait à ces activités.

Rien de surprenant dans ces conditions que l'on se trouvât en 1945 en présence d'une situation très alarmante ; au moment où l'on projetait un énorme effort d'équipement et de mise en valeur de ces Territoires, on constatait l'insuffisance de cet instrument de travail indispensable qu'est une bonne carte ; mais pouvait-on, d'un coup de baguette magique, réparer rapidement les négligences passées même au prix de gros moyens financiers (... qu'il n'était d'ailleurs guère question de consacrer à cette tâche)... ? Il ne faut pas oublier les difficultés inouïes du problème, d'abord l'immensité des territoires en cause, puis leur dispersion, leur éloignement de la Métropole, leur pauvreté en voies de communications, leur climat souvent pénible, leur végétation s'opposant à la marche et aux vues lointaines, la faible densité des populations indigènes et l'aide limitée qu'elles peuvent nous apporter.

Certes, il serait injuste de sous-estimer l'œuvre des 3 services géographiques coloniaux qui existaient en 1939. De nombreux officiers et sous-officiers de l'Armée Coloniale, de haute valeur technique et de grand courage, n'y avaient ménagé ni leurs efforts ni leurs peines ; trop long était déjà le martyrologue de tous ceux qui avaient payé de leur santé et souvent de leur vie la lente progression des travaux de la carte dans la brousse inconnue et hostile. Et lorsque nous consultons tranquillement au bureau ces documents cartographiques si agréables à contempler, avec leurs gaies couleurs, avec le lacy compliqué de l'hydrographie, les formes tourmentées du relief, les noms indigènes évocateurs d'exotisme, n'oublions nous pas trop souvent la

somme non seulement de science, mais d'énergie, de peines, de souffrances, qu'ils représentent ?

Le plus ancien de ces 3 services géographiques coloniaux celui d'*Indochine*, créé en 1899 par le Gouverneur Général Doumer, avait été aussi le plus actif et le plus généreusement doté ; ses périodes de grande prospérité se situent entre 1903 et 1914, puis entre 1922 et 1932 ; depuis cette date, il était en nette régression. En 1939, le bilan se soldait par une carte au 100.000^e de valeur assez inégale, couvrant les 6/10 du pays et par une carte au 25.000 des deltas ; la géodésie au même degré d'avancement, gardait le caractère d'une géodésie de reconnaissance, de conservation mal assurée. Mais en 1945, après le coup de force japonais et les désordres qui ont suivi, le Service Géographique d'Indochine était dans une situation grave ; le personnel européen et autochtone était dispersé, les archives pillées, les planches de tirage en partie hors d'usage.

Le deuxième, par ordre d'importance, de nos Services Géographiques coloniaux d'avant 1939, était celui de *Madagascar*. Les premiers levés de reconnaissance, entrepris à l'époque où le Général Gallieni poursuivait la pacification de l'Ile, avaient permis d'établir une première carte d'ensemble à l'échelle du 500.000^e, qui n'était encore qu'une esquisse bien incomplète. Un véritable Service Géographique ne fonctionnait que depuis 1925. Bénéficiant comme celui d'Indochine d'une main-d'œuvre autochtone fort habile dans les travaux de dessin et d'édition, il ne disposait toutefois que de ressources limitées. Il avait compté de très brillants techniciens qui avaient surtout porté leurs efforts sur le développement du réseau géodésique de base. En 1945, ce réseau ne comprenait guère cependant que l'ossature des chaînes de 1^{er} ordre. Quant aux levés *réguliers* au 1/100.000 postérieurs à 1926, ils ne couvraient pas encore le 1/10 de la Grande Ile.

Le troisième des anciens Services Géographiques coloniaux, celui d'A. O. F., créé en 1903, disposant de ressources infimes par rapport à l'étendue du Territoire, avait végété jusqu'à 1914, limitant alors son activité au Sénégal et à la Guinée. Supprimé en 1914, il avait repris une faible activité à partir de 1923. En 1945, une carte au 200.000^e de valeur médiocre basée sur un réseau de points astronomiques, ne couvrait encore que la moitié du Territoire au sud du

16^{ème} parallèle. Les installations matérielles du service à Dakar étaient des plus rudimentaires.

En A. E. F. et au Cameroun, il n'existait aucun Service Géographique ; on n'y possédait guère que des compilations plus ou moins incertaines des divers levés d'itinéraires, de valeur très variable, rapportés par les explorateurs ou par diverses missions envoyées par la Métropole.

La situation était la même en Guyane et dans toutes nos petites Colonies.

Dans le courant de l'année 1939, M. Mandel, Ministre des Colonies, ému de cette insuffisance de notre œuvre cartographique Outre-mer, avait convoqué une vaste Commission pour examiner les moyens d'en sortir, et j'y avais été convié, en qualité de Directeur du Service Géographique de l'Armée. La Commission, s'égarant quelque peu, à mon sens, dans la discussion des moyens techniques, j'étais intervenu vigoureusement dans le débat pour montrer qu'il manquait... avant tout une direction centrale dotée d'une réelle autorité, et que, par ailleurs, rien de grand ne pouvait être entrepris sans une aide matérielle importante de la Métropole.

Il était visible que ces deux suggestions se heurtaient alors à de sérieuses oppositions, car les vœux émis par la Commission n'eurent pas de suite.

Mais entre 1941 et 1943, l'Institut Géographique National fut l'objet de sollicitations pressantes et successives de divers chefs de service du Département des Colonies ; on lui demandait de promettre d'apporter son concours aux travaux de la carte Outre-mer, après la fin des hostilités et de s'y préparer.

Le problème fut alors débattu sous toutes ses faces ; engagés dans une lourde tâche en Métropole et en Afrique du Nord, nous redoutions l'accroissement de notre domaine d'action, déjà trop vaste pour nos modestes moyens. Après de longs et difficiles débats, il était apparu qu'on ne pouvait hésiter qu'entre 2 solutions, qui seules paraissaient viables :

Ou bien, création d'un Institut Géographique Colonial, indépendant de l'I. G. N., rattaché au Département des Colonies avec ses cadres propres et son budget, mais pouvant recevoir une certaine aide de l'Etablissement métropolitain (enseignement, études et fabrications de matériel, etc., etc...).

Ou bien, extension pure et simple des attributions de l'Institut Géographique National à toute l'Union Française, avec accroissement de ses moyens.

La seconde solution avait la faveur du Département des Finances, qui n'acceptait de donner une aide importante que s'il pouvait contrôler l'emploi des crédits ; mais elle soulevait de sérieuses objections de la part des divers services du Département des Colonies qui ne voyaient pas d'un œil favorable l'intervention Outre-mer d'un organisme métropolitain.

Pour mon compte, j'estimais impossible que l'Institut Géographique National consacrat une part très importante de ses moyens aux travaux de la Carte d'Outre-Mer, s'il n'avait pas la responsabilité de la direction technique des travaux.

Quoi qu'il en soit, après la libération, un choix s'imposait. Ce fut l'un des membres de votre illustre Compagnie, M. Pleven qui, en tant que Ministre de la France d'Outre-Mer, eut à prendre une décision.

Il retint la solution de l'extension des attributions de l'Institut Géographique National à toute l'Union Française, ce qui lui parut la solution la plus efficace, la plus économique, la plus rapide à mettre en œuvre. Et c'est ainsi que, depuis un peu plus de 5 ans, l'établissement métropolitain a pris en charge les travaux de la carte dans des territoires nouveaux pour lui, d'une superficie de 20 fois la France, et où les difficultés à vaincre sont infiniment plus grandes que celles qu'il avait dû surmonter jusque-là.

Il va sans dire que nous avons abordé cette tâche nouvelle, dont nous n'avons jamais sous-estimé l'importance, avec beaucoup de courage, et avec la froide volonté de la mener à bien, malgré tous les obstacles à surmonter.

Le plus important d'entre eux est l'extension de nos moyens.

Dans la période des études préliminaires, entre 1941 et 1943, j'avais très modestement fixé à 30 % l'accroissement à donner aux effectifs statutaires de l'I. G. N. si on décidait d'étendre son action Outre-Mer. Ce chiffre était calculé sur un délai d'une trentaine d'années pour dresser une première bonne carte au 100.000^e dans toutes les régions d'un grand intérêt économique, le reste étant doté d'une carte au 200.000^e.

Nous demandions donc un supplément d'effectifs d'environ 330 techniciens français, les cadres auxiliaires d'autochtones continuant à être fournis par les Territoires d'Outre-Mer, dans la limite des possibilités. Après discussions, nous nous étions contentés d'un accroissement de 180 unités de nos cadres organiques de fonctionnaires, auxquels seraient adjoints 30 contractuels et 120 officiers et sous-officiers stagiaires, que l'Armée mettrait à notre disposition et renouvellerait régulièrement.

Hélas, nos demandes quoique très modestes, n'ont reçu que très partiellement satisfaction. Les compressions budgétaires rituelles, les travaux des commissions aux noms rébarbatifs « de la Hache » et « de la Guillotine » ont amené l'I. G. N. de telle sorte que le supplément d'effectifs à appliquer à la carte d'Outre-Mer est tombé à 150 fonctionnaires, 14 contractuels et une soixantaine d'officiers et sous-officiers stagiaires. Et d'autres compressions sont encore à redouter.

Or, nous ne voulons pas céder à la tentation de dresser rapidement des cartes médiocres, toujours à recommencer, sous prétexte que l'on est pressé et sans grands moyens. Notre programme est de produire une œuvre solide et durable donc de voir loin et de faire bien.

Nous avons alors décidé de porter, dans les premières années, notre principal effort sur la photographie aérienne ; et pour avoir le maximum de chances d'obtenir un bon rendement de cet outil si délicat, nous n'avons pas hésité à doter l'I. G. N. de tous les moyens aéronautiques nécessaires et à les mettre en œuvre nous-mêmes. De cette façon nous espérons pouvoir réaliser, en un petit nombre d'années la couverture photographique verticale totale de l'Union Française, qui sera effectuée de façon systématique, avec recouvrement permettant l'étude stéréoscopique de tout le terrain. Nous obtiendrons ainsi une documentation de base d'une valeur considérable, donnant une connaissance complète et détaillée de tout le territoire. En l'absence de cartes, ces documents répondront déjà aux besoins de presque tous les usagers, à qui nous apprendrons à les utiliser au mieux.

Nous utiliserons d'autre part, cette couverture photographique pour améliorer ou refaire rapidement de bonnes cartes d'ensemble au 1.000.000^e et au 500.000^e qui sont en

première urgence nécessaires aux aviateurs et administrateurs.

Nous exploiterons les mêmes photographies, mais cette fois avec toute la méthode et le soin nécessaires, en utilisant les appareils photogrammétriques les plus perfectionnés, pour dresser de bonnes cartes au 100.000 (ou éventuellement à plus grande échelle) dans les zones de première urgence.

Pour travailler économiquement et avec efficacité nous limiterons les travaux à effectuer Outre-Mer à ceux qui nécessitent absolument la présence des opérateurs sur le terrain (déterminations astronomiques, géodésiques, topographiques, recherche de la toponymie, etc...), mais nous exécuterons dans nos ateliers métropolitains le maximum de travaux d'exploitation (calculs, restitution des photographies, dessin, édition, etc...).

Nous perfectionnerons nos méthodes techniques pour réduire au minimum indispensable les travaux de terrain, les plus pénibles et les plus coûteux. Nous généraliserons le plus possible le système des brigades de 6 à 8 mois envoyées par avion ou par transports rapides, et rapatriées en fin de travaux. Cette solution, qui se révèle la plus efficace techniquement, est aussi la plus économique, la plus favorable à la conservation du bon état physique des opérateurs soumis à de rudes efforts ; elle permet enfin d'éluider les difficiles problèmes que posent les incessantes mutations de fonctionnaires chargés de famille (logements successifs à Paris et à la Colonie, instruction des enfants, tours de départ, etc...). Dans cette conception que l'âge de l'avion a rendue réalisable, ne subsisteront plus Outre-Mer que des services géographiques réduits au minimum, pour assurer les liaisons, diffuser nos productions, préparer l'entrée en action des brigades venues de France, les conseiller, les équiper, les administrer.

Mais l'application progressive de cette méthode ne se fait pas sans heurts. Chaque Territoire désire naturellement avoir son propre service, souhaite le voir étoffé, met en avant la nécessité des décentralisations, et ne comprend pas toujours très bien que, lorsque les moyens en techniciens, en matériels spéciaux et coûteux, en crédits, sont comprimés à l'extrême, seule une centralisation poussée permet d'obtenir encore des résultats acceptables.

Beaucoup également ne saisissent pas nettement que les méthodes en usage outre-mer pour les Travaux Publics, l'exploration du sous-sol, les exploitations agricoles et forestières, où il faut bien que tout le travail se fasse sur place, ne s'appliquent pas forcément à la Carte, où les opérations obligatoires sur le terrain représentent moins de la moitié du travail total.

Beaucoup aussi ne se rendent pas compte que le travail de la carte ne peut être actuellement que l'œuvre de « blancs » et même de blancs très sélectionnés (mis à part un petit nombre de travaux de bureau et d'atelier). Les qualités nécessaires aux opérateurs géodésiens et topographes ne peuvent être trouvées que très rarement chez les autochtones, même les plus évolués ; en effet, en dehors de solides connaissances scientifiques et techniques, il leur faut une conscience professionnelle très élevée, le goût de l'effort physique, l'acceptation d'une vie très fruste.

Nous déployons une réelle ténacité pour faire peu à peu tomber les résistances et écarter les préventions. Quant aux réalisations nous en enregistrons chaque année de fort substantielles.

* * *

Je ne m'étendrai pas plus longuement aujourd'hui sur celles-ci, me réservant de vous en présenter de temps à autre un bilan. Je vous demande, Messieurs, de m'aider de vos conseils éclairés et de bien vouloir m'apporter votre précieux appui, pour que l'Institut Géographique National progresse hardiment, et mène à bien sa tâche à laquelle la réception d'aujourd'hui manifeste votre sollicitude.

M. le Président après avoir félicité le Général Hurault lui remet la médaille de l'Académie ; il souhaite que les avions photographes de l'I. G. N., dont on vient de parler, appuient l'influence française en dehors de nos propres territoires ; il songe en particulier à l'aide qu'ils pourraient apporter à la Compagnie du Chemin de fer d'Addis Abeba à Djibouti dans ses études de développement du réseau ferré, demandé par S. M. l'Empereur d'Ethiopie.

LA MORT D'UN GRAND SAHARIEN : LE COMMANDANT CAUVET

par M. Léon LEHURAUX

La grande famille saharienne vient de perdre son patriarche, en la personne du chef de bataillon en retraite Cauvet, décédé le 24 mars 1950, à l'âge de 91 ans, dans sa villa de la banlieue d'Alger où il s'était retiré au moment de sa mise à la retraite, au milieu d'un immense parc touffu qui lui donnait l'illusion de la solitude. Avec lui disparaît l'un des derniers représentants, sans doute même le dernier, de cette vieille institution que l'on appelait à l'origine les « Bureaux Arabes », et que l'on désigne aujourd'hui sous le vocable récent de « Service des Affaires Sahariennes ».

L'institution des « bureaux arabes » est une création, une « invention » pourrait-on dire, du maréchal Bugeaud. Après les hésitations des débuts de la conquête de l'Algérie, le Gouvernement de Louis-Philippe, partagé entre les partisans d'une occupation restreinte et ceux qui conseillaient une extension progressive de cette occupation, finit par adopter cette dernière conception, que d'ailleurs les événements se chargeaient rapidement d'imposer. Dès lors se posa le problème de la colonisation. Comment allait-on le résoudre ? Etablirait-on de grands domaines, possédés par des Français et exploités par les autochtones ? ou bien confierait-on au Génie militaire le soin de construire des villages où l'on fixerait les nomades ? Recruterait-on en France, parmi les sans-travail, des colons auxquels un lot de terre serait concédé gratuitement ? Ces diverses formules furent toutes essayées avec des résultats variés, car, tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre, et Bugeaud, colonisateur convaincu, mit quelque temps à arrêter sa méthode.

Lorsqu'il arriva à Alger comme Gouverneur Général, en février 1841, il invita les colons à ne plus construire de fermes isolées, comme l'avaient fait ceux dont les établissements épars dans la Mitidja avaient été balayés par la tourmente de 1839 ; il les pressa de se réunir dans les vil-

lages défensifs, d'y former de fortes agglomérations, d'étendre leurs cultures, de provoquer l'afflux de capitaux. Son bon sens de paysan lui avait enseigné que l'argent était indispensable pour mettre la terre inculte en valeur, mais il savait aussi que cela ne suffisait point pour fixer les bras au sol; c'était surtout par l'attrait de la propriété individuelle que Bugeaud comptait installer en Algérie, pour y faire souche, des colonies de vétérans, analogues à celles de l'empire romain.

Après la bataille de l'Isly, en présence des grands chefs indigènes convoqués à Alger, le maréchal développa son programme : « Je vais, disait-il, plus encore que par le passé, songer à votre bien-être. Mes troupes, au lieu de combattre et de faire des razzias, vont ouvrir des routes, faire des barrages et construire des ponts; j'irai vous visiter sous vos tentes, m'entretenir de vos besoins et de vos misères; j'irai moi-même diriger votre agriculture, car la charrue, comme le fusil, honore la main de l'homme. »

Pour conseiller et aider les indigènes dans leurs travaux, il leur prêta des ouvriers d'art, mit à leur portée les matériaux qui leur manquaient, comme les grands bois et le fer. Pour inciter les nomades à devenir sédentaires, il s'ingénia à leur donner le goût de la culture. Il entendait d'ailleurs respecter le plus possible l'organisation traditionnelle des habitants, ainsi que la hiérarchie instituée par l'émir Abd-el-Kader. Mais, à côté et au-dessus des chefs arabes, des officiers français, spécialement choisis, allaient les guider et contrôler leurs actes. C'est pourquoi il créa, dans chacune des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, une Direction des affaires arabes, qui étendait son autorité sur un nombre variable de bureaux chargés d'exécuter, dans l'intérieur du pays, ses directives précises en matière de politique indigène.

Le rôle essentiel des « bureaux arabes » était de préparer le passage du régime militaire au régime civil, « tenant, a écrit le général du Barail, la balance égale entre l'Arabe et le colon, protégeant les droits du premier contre l'avidité du second, mais tendant l'oreille aux revendications de l'autorité civile. Tout terminer à l'amiable, amener les gens qui venaient chez moi, en grognant comme des dogues prêts à s'élancer l'un sur l'autre, à s'en aller bras dessus, bras dessous, tel était mon système ». Et le duc de Broglie, qui

ne passait pourtant pas pour un thuriféraire du « régime du sabre », a formulé son opinion en ces termes dans son ouvrage *Une réforme administrative en Algérie* : « L'esprit des bureaux arabes est celui qui a prévalu dans l'administration conquérante de la colonie. Ce qu'ils n'ont pas fait, ils l'ont suggéré, c'est à eux que la France aurait le droit de s'en prendre en cas d'échec, c'est à eux qu'elle doit savoir gré d'un succès qui tient du prodige ».

Dans l'organisation et la directions des bureaux arabes, Bugeaud eut un collaborateur de premier ordre en la personne du Colonel Daumas. Par la suite, de très nombreux officiers, dont certains firent une brillante carrière dans l'armée, apportèrent à ce service leur intelligence et leur ardeur. Ce que la plupart y cherchaient, c'était sans doute la satisfaction de mener une vie nomade, dans les libres espaces des hauts-plateaux ou des confins du désert, mais aussi et surtout la possibilité d'accomplir dans des pays neufs une œuvre éminemment profitable à la France et à la civilisation.

Ce qu'étaient ces officiers, ce que sont aujourd'hui leurs successeurs qui poursuivent dans le Sahara la mission de leurs devanciers, demandons-le à un voyageur de marque, M. Chevrillon, de l'Académie Française, qui a consigné ses observations sahariennes dans un admirable petit ouvrage : « Les puritains du désert ». Après avoir présenté l'officier des A. I. qu'il a étudié sur place, dans le bled, comme un « bel exemplaire de l'espèce française... au regard chaud et droit de l'homme d'action qui décide ouvertement et commande », voici ce qu'en dit l'illustre académicien !

« Dans son bureau, introduits par un mokhazeni qui salue, les clients en burnous se succèdent un à un, le front baissé, les mains aux lèvres. Étonnante variété des affaires : disputes entre Cofs, finances d'un Ksar, empiètements d'une tribu sur un terrain de parcours, abus d'un mokhadem, maladie d'un cheptel.

« C'est dans ces bureaux qu'il faut aller pour connaître le rôle de la France au Sahara, et ce que peut être chez des Français la faculté politique lorsque, dépêtrés de la politique, dressés dans un système indiscutable et précis, dans une hiérarchie de commandement et d'obéissance à l'idée de la consigne et du devoir, ils poursuivent en pays pri-

mitif ou demi-civilisé leur tâche assignée de gouverner pour des fins pratiques.

« Quel contraste entre l'ordre et la tenue de ces territoires militaires et les intrigues, disputes, querelles de partis, agitations électorales menées dans les communes mixtes par des politiciens, qui, trop souvent, ne représentent que des intérêts particuliers ».

Et M. Chevrillon de décrire toutes les formes sous lesquelles se manifeste l'intervention féconde de ces officiers, entièrement dévoués à leur magnifique tâche.

« Ces hommes, ajoute-t-il, sont des hommes. Si l'idée du devoir les possède, trop invétérée pour se formuler, ils ont pourtant leurs intérêts, leurs ambitions. Mais l'indigène, qui ne sait rien du monde où le chef roumi est engagé, qu'aperçoit-il des motifs personnels qui peuvent mener celui-ci ? De tous ceux auxquels un caïd, un émir arabe obéit naturellement, appétit de pouvoir et d'argent, rancune, jalousie, passions de toute sorte, l'homme aux galons d'or semble affranchi. Simplement, il apporte l'ordre, la justice, la sécurité, l'hygiène. On ne le voit travailler que pour la prospérité du peuple, pour le bien, et incroyant que qui n'agit pas comme un humain, on dirait plutôt un envoyé d'Allah, un Khalifa du Dieu unique ».

En rappelant cet hommage collectif, rendu par l'un des plus éminents observateurs contemporains, aux officiers des affaires sahariennes actuels, en la personne de leurs prédécesseurs, n'est-ce pas aussi rendre hommage à la mémoire du Commandant Cauvet qui fut, avec les Daumas, les Rinn, les du Barail, les Margueritte, les Le Châtelier, les Trumelet, les Lacroix et combien d'autres encore, à la fois soldat, administrateur et écrivain, et l'un des plus brillants, des plus complets parmi l'élite des officiers des bureaux arabes ?

* * *

C'est le 6 octobre 1881, un an après sa sortie de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr — où il avait été le disciple du futur général Laperrine dans la promotion des Zoulous — que Cauvet entra dans le service des Bureaux arabes. Suivant l'un de ses contemporains, c'était alors un jeune homme à figure poupine, animée d'un regard mali-

cieux, petit de taille, fort intelligent et travailleur. Après avoir effectué des stages successifs dans différents postes de la province d'Alger, il fut mis à la disposition du lieutenant Le Châtelier qui était chargé de la direction des sondages artésiens dans la région d'Ouargla. Il ne pouvait avoir meilleur initiateur, car Le Châtelier avait la passion des questions sahariennes et coloniales, et c'est d'ailleurs pour défendre ses idées en toute liberté qu'il quitta l'Armée pour s'y consacrer plus exclusivement ; il est devenu, par la suite, professeur au Collège de France et l'un de nos meilleurs spécialistes des questions musulmanes.

Sous l'égide d'un tel maître, Cauvet comprit vite l'importance capitale de l'eau dans ces régions désertiques où les précipitations atmosphériques sont rares et toujours insuffisantes.

Il se spécialisa dans les questions hydrauliques ; les études sérieuses auxquelles il se livrait dans tous les postes sahariens où il était appelé à servir, au M'Zab, à El-Goléa, au Tidikelt, au Souf, furent très remarquées des techniciens et servirent ultérieurement à l'exécution de forages artésiens dans ces régions.

Mais le jeune officier était aussi épris des choses musulmanes, et il avait, en outre, subi la séduction des solitudes sahariennes. Il acquit très vite une connaissance approfondie de la mentalité et des mœurs des habitants du désert ce qui lui permit de tenir un rôle de premier plan dans la pénétration saharienne. Comme chef de l'annexe d'In-Salah en 1902, sous les ordres de son camarade de promotion le Chef d'Escadrons Laperrine, qui commandait les oasis sahariennes nouvellement conquises, Cauvet, alors capitaine, contribua à la soumission des Touareg du Hoggar en envoyant successivement dans leur pays plusieurs contre-rezzou commandés par ses adjoints, le lieutenant Cottenest d'abord, avec le makhzen et les goums de l'Annexe, puis les lieutenants Guillo-Lohan et Besset avec les méharistes de la Compagnie des Oasis sahariennes du Tidikelt qui venait d'être créée.

Lorsque Cauvet débuta dans la carrière des bureaux arabes, l'émotion provoquée par le récent massacre de la mission Flatters, survenu en février 1881 au puits de Tadjemout, à l'est du massif du Hoggar, était à son comble. Fortement impressionné par ce désastre, le jeune officier

étudia minutieusement, dans les moindres détails, l'organisation de cette mission, et ses investigations lui permirent de relever un certain nombre d'erreurs dues à l'impéritie des organisateurs. Dans le même temps, il réunissait la documentation qu'il pouvait recueillir sur le Sahara et il cherchait surtout à se renseigner, auprès des caravaniers, sur les caractéristiques générales du grand désert ainsi que sur l'importance numérique et le comportement habituel des hommes voilés. Aussi, lorsque Cauvet fut appelé à la direction de l'annexe d'In-Salah, était-il l'officier le mieux informé sur les choses et les gens du Sahara ; il était donc naturel que, d'In Salah, il portât ses regards vers le Sud, où se trouvaient les mystérieux repaires des bandits au litham, et que l'un de ses premiers soucis fut de tenter de mettre fin à leur coupable industrie, tout en réparant, de surcroît, l'injure faite à notre pays vingt années auparavant, et demeurée encore impunie. Ayant mesuré la véritable force que représentaient les Touareg, il résolut de lancer vers le Hoggar le goum Cottenest, qui livra à Tit le fameux combat du 7 mai 1902.

Le combat de Tit, en brisant la puissance des Touareg, révolutionnait complètement les habitudes du désert. Il mettait fin à une époque de brigandages qui prenait ses racines dans un lointain passé. Une ère nouvelle allait naître et la France allait pouvoir poursuivre dans la paix son œuvre humanitaire dans les régions sahariennes. Notre succès du 7 mai avait encore une autre signification : il vengeait le massacre de la mission Flatters dans des conditions telles que notre susceptibilité nationale pouvait se montrer satisfaite, et que notre adversaire n'avait pas à rougir de sa défaite. D'eux-mêmes, les Touareg étaient venus offrir l'expiation indispensable ; ils s'étaient battus bravement, avec un magnifique mépris de la mort ; l'honneur était sauf des deux côtés, et rien n'empêchait désormais la réconciliation des adversaires de la veille.

L'affaire de Tit marque donc une date mémorable dans l'histoire de la pénétration française, et si le lieutenant Cottenest en fut l'héroïque exécutant, c'est à Cauvet exclusivement que revient l'honneur d'en avoir pris l'initiative et assumé l'entière responsabilité. On peut aujourd'hui, révéler un secret que le Commandant Cauvet gardait jalousement et qu'il n'avait confié qu'à quelques amis, sous

l'expresse réserve de le divulguer seulement après sa mort. Pour une fois, la seule dans son existence militaire, Cauvet, chef d'annexe d'In Salah, désobéit, sinon aux ordres formels, du moins aux intentions vaguement formulées du Gouvernement. A Paris, où le souvenir du désastre de Tadjemout demeurait toujours vivace, l'on se refusait à risquer le renouvellement de la tragique aventure de 1881. Et Cauvet n'ignorait pas que l'autorisation de lancer un contre-rezzou vers le Hoggar lui serait refusée, quelles que fussent les excellentes raisons qu'il pût faire valoir. Mais il savait aussi que le prestige de la France dans les oasis souffrait de l'impunité dans laquelle nous laissions agir les Touareg contre les caravanes et les tribus soumises. Bravant le courroux de ses chefs et les fâcheuses conséquences certaines pour sa carrière, surtout en cas d'échec, il n'hésita pas à endosser toutes les responsabilités de sa décision, et Laperrine lui-même, son chef direct et son ami ne fut informé du départ de la reconnaissance que lorsque celle-ci se trouvait déjà engagée dans le pays touareg.

Dans les hautes sphères parisiennes, on apprit avec colère et stupeur d'abord cet acte téméraire, puis avec soulagement l'issue heureuse de l'aventure ; mais l'on ne pardonna pas au chef de l'annexe d'In Salah les inquiétudes que son initiative avait suscitées. L'affaire de Tit ne fut pas ébruitée. On oublia même de récompenser les vaillants combattants. Un grand voile fut jeté sur cet événement capital qui passa pour ainsi dire inaperçu. Quant au capitaine Cauvet, j'imagine que son nom fut souligné en rouge sur les fiches tenues au grand Etat-major, car, dès ce moment, il fut, semble-t-il, mis à l'index. Mais il avait la conscience tranquille ; mieux que des galons et des décorations, il a mérité, par cet acte de courage et d'abnégation, que son nom fût inscrit au livre d'or de l'histoire coloniale de la France. La victoire de Tit permit de réaliser l'unité de nos établissements d'Afrique. Grâce à elle, le commandant Laperrine put entreprendre ses « tournées d'appropriement » et annexer tout le Sahara Central sans livrer aucun combat.

Cauvet avait encore bien d'autres titres à la gratitude du pays. En 1904, alors qu'il commandait le Cercle de Touggourt, le commandant Cauvet, toujours hanté par l'idée de souder en un seul bloc les parties éparses de notre empire africain, prit la résolution de reprendre, avec les Touareg

de l'Est, le contact qu'avait eu jadis avec les Ajjer le célèbre explorateur Henri Duveyrier. Il avait obtenu, cette fois, toutes les autorisations nécessaires pour organiser une mission dont la direction fut confiée au capitaine Touchard, chef de l'Annexe d'El-Oued. Minutieusement préparée, cette mission traversa (1904-1905), le Tassili des Ajjer et pénétra dans l'oasis de Djanet après avoir obtenu la soumission de principe de quelques fractions. Cette occupation, même temporaire, donna à la France des droits de premier occupant, droits qui purent être revendiqués plus tard lorsque la Turquie émit la prétention d'inclure cette oasis dans le territoire tripolitain placé sous son autorité.

Le commandant Cauvet demanda prématurément sa mise à la retraite au début de 1907, en raison des fièvres contractées dans le Sahara ; ce fut du moins le motif officiel de son départ de l'Armée, mais la raison véritable était sans doute tout autre, et il est probable que l'insaturation du fameux système des « fiches », qui provoqua tant de troubles dans la grande famille militaire, n'y fut pas étrangère. La guerre de 1914-1918 allait ramener l'officier dans le désert : durant cinq années, il commanda le territoire militaire de Touggourt, et les services qu'il rendit à la tête de cet important commandement furent si appréciés que, dès 1916, le Gouverneur Général Lutaud le notait en ces termes :

« Le commandant Cauvet a déployé, au cours de la période tourmentée que nous traversons, des qualités exceptionnelles de travail, de sang-froid, de vigilance et d'intelligence. Si les nombreux incidents dont le territoire de Touggourt a été le théâtre depuis deux ans n'ont pas eu de conséquences funestes pour la sécurité générale de l'Algérie, c'est à la ferme et sage administration du commandant Cauvet que ce résultat est dû. Il n'est que juste de le proclamer, et la récompense sollicitée pour cet officier supérieur serait d'un bon exemple et d'un heureux effet sur les officiers qu'il dirige et sur les populations indigènes qu'il administre. »

M. Lutaud, qui s'y connaissait en hommes, avait insisté auprès du Gouvernement pour que Cauvet fût promu Lieutenant-Colonel de réserve. On ne l'écouta point, et l'officier fut démobilisé en 1920 avec son quatrième galon, sans autre marque de reconnaissance de ses éminents services que

l'appréciation élogieuse du Gouverneur général de l'Algérie, son chef administratif. De nos jours on se montre plus généreux dans la distribution des grades et des rubans !

Le Commandant Cauvet fut vraiment le prototype de l'officier saharien. Rien ne lui échappait des intrigues et des rivalités des tribus ; par ses renseignements et son intuition, il put jouer en virtuose sur cet échiquier. Après avoir été soldat et administrateur il devint, dans sa thébaïde de la banlieue d'Alger, où il vivait entouré de serviteurs noirs, un collaborateur assidu des sociétés savantes. Il partageait son temps entre la littérature scientifique et les arts, dans la compagnie de son piano et de ses pinceaux. Il laisse une œuvre prodigieuse, dispersée dans des Revues périodiques de France et d'Algérie, ainsi que plusieurs ouvrages remarquables.

Parmi ces ouvrages il convient de citer particulièrement un livre fort complet sur *Le Chameau*, dans lequel Cauvet a rassemblé toutes les données actuellement connues sur les deux espèces de chameaux à une et deux bosses : habitat, races, anatomie, mœurs, maladies, usages, harnachement, etc., etc..., tout y est étudié méticuleusement. Il a, en outre, examiné le rôle de ces animaux dans l'histoire, la religion, l'art et la littérature. Pour être sûr de sa documentation, l'auteur s'est astreint à déchiffrer le russe afin de pouvoir se renseigner directement dans les textes en provenance des savants moscovites. Quel bel exemple de conscience d'auteur !

Le commandant Cauvet a également écrit des mémoires fort documentés sur de multiples questions sahariennes, notamment la culture du palmier-dattier, les sables du désert, les légendes, les poissons du Sahara, etc... Enfin, mettant à profit ses connaissances linguistiques, il a rédigé une belle étude sur « Les origines des Touaregs et des Berbères », et un ouvrage substantiel, « Les Berbères en Amérique », qui apporte une contribution de valeur à la littérature atlantidienne. Son dernier livre, paru en 1941 à Marseille, est consacré au « Raid du lieutenant Cottenest au Hoggar », hommage émouvant rendu par l'auteur à son ancien adjoint mais dans lequel il s'est efforcé d'effacer sa propre personnalité.

Car le commandant Cauvet fut par-dessus tout un modeste. Historien, philologue, sociologue, artiste dans toute

l'acception du terme, jamais il n'a cherché à se mettre en vedette ou simplement à obtenir réparation de la flagrante injustice commise à son égard. Dans son ermitage, qu'il avait baptisé « Villa des Bois », où il ne recevait que quelques bons amis, il se plaisait surtout au milieu de ses livres, de ses poissons, de ses tortues, et l'âge, seul, avait pu le décider à se séparer de la chamelle blanche qu'il montait jadis en selle pour se rendre au marché de Maison-Carrée y faire des provisions. C'était une figure originale, pittoresque, attachante. Il avait soigneusement préparé son départ de ce monde, et fait aménager sa dernière demeure dans le petit cimetière fleuri de Birmandreis. Il a voulu que sa dépouille y fût conduite chrétiennement, car il était catholique fervent, sans déranger personne, et sa dernière volonté fut respectée. Seuls, l'auteur de ces lignes et quelques officiers sahariens l'accompagnèrent pour apporter l'ultime adieu des hommes du désert à cette belle âme qui venait de s'envoler après une existence longue, laborieuse et utile à l'humanité.

LA MORT DU GÉNÉRAL REIBELL

par M. Léon LEHURAUX

Un laconique entrefilet de presse a annoncé la mort du général Reibell survenue à Périgueux à l'âge de 84 ans. La disparition de cette grande figure, dont le nom est gravé sur le marbre de l'exploration et de la pacification du Sahara, mérite mieux qu'un simple communiqué sous la rubrique des « faits divers » car, en réalité, la France vient de perdre l'un de ses fils les plus glorieux.

Emile Reibell était un Alsacien de vieille souche. Né à Strasbourg, le 13 novembre 1866 et destiné héréditairement au noble métier des armes, il prépara Saint-Cyr d'où il sortit en 1887 comme major de promotion. Il rejoignit son régiment, le 1^{er} Tirailleurs algériens et son colonel l'affecta au 4^e bataillon. Cette affectation marqua la destinée du jeune officier.

Le 4^e bataillon du 1^{er} Tirailleurs fut, en effet, désigné pour aller tenir garnison à Laghouat en détachant une compagnie, celle de Reibell précisément, à Ghardaïa, capitale du Mزاب. C'était en 1890, et le Gouvernement, décidé à maintenir l'autorité de la France dans les marches sahariennes, envisageait la construction de forts de surveillance entre El Goléa, le Touat et le Tidikelt d'une part, et, d'autre part, la haute vallée de l'oued Mya. Le Capitaine Lamy, qui venait d'être affecté à El Goléa en qualité de chef de poste, fut chargé de reconnaître cette région encore inconnue et il se fit accompagner de Reibell. C'est de cette époque que naquit entre les deux hommes, si semblables par certains côtés de leur caractère et tous deux animés par le même patriotique idéal, une estime et une affection qui ne devaient pas connaître de défaillance. Après la construction du Fort-Miribel, entre El Goléa et In-Salah, en 1894, Reibell en devint le premier chef, poste qu'il conserva jusqu'à sa promotion au grade de capitaine en mars 1895. Entre temps, le jeune officier avait épousé Mlle Varloud, l'une des filles du général commandant la subdivision de Blida, qui devait rester sa noble et dévouée compagne jusqu'à sa mort, également survenue à Périgueux, en 1947.

En 1893, le capitaine Lamy était parti pour le Congo puis, en 1895, il fut chargé de recruter en Algérie 5.000 convoyeurs Kabyles pour participer à l'expédition de Madagascar. Lamy n'avait pas oublié son compagnon du Sahara. Il obtint que Reibell lui fût adjoint et il le chargea de commander ces convoyeurs qui rendirent aux Etapes du corps expéditionnaire des services exceptionnels qui méritèrent à Lamy ses galons de commandant et à Reibell la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Rentré en France après la prise de Tananarive, où le capitaine Bordeaux (son camarade de promotion) était entré le premier à la tête d'une compagnie de Tirailleurs, le capitaine Reibell fut attaché à la personne des Souverains russes lorsque ceux-ci vinrent assister à l'inauguration du pont Alexandre III, en 1896, tandis que, de son côté, le commandant Lamy devenait officier d'ordonnance du Président de la République Félix Faure.

C'est alors qu'il occupait ce poste de choix que Lamy prépara minutieusement l'organisation d'un projet, depuis longtemps conçu, de traverser le Sahara. On connaît les origines de cette fameuse « Mission saharienne » qui a immortalisé les noms de Foureau et de Lamy et dont Reibell a lui-même relaté, dans un beau livre publié en 1902, les cruelles et émouvantes péripéties. Le capitaine Reibell commandait l'escorte de la Mission. Après la conquête du Tchad, le commandant Lamy tomba mortellement frappé au combat de Koucheri, le 22 avril 1900, après avoir vu rouler à ses pieds la tête du Sultan Rabah, le tyran sanguinaire qu'il venait de vaincre. La tombe de Lamy marque le point de jonction de l'Algérie et du Congo ; elle symbolise la conquête définitive du Centre Africain ; elle jalonne enfin, le chemin glorieux par lequel est passé un autre illustre soldat, le général Leclerc, à la tête de l'héroïque cohorte partie du cœur de l'Afrique sur les ailes de la Victoire pour rendre à la France sa fierté et son honneur.

A la mort de son chef, le capitaine Reibell prit le commandement de la « Mission saharienne » qu'il ramena en France par le Congo à la fin de l'année 1900. Le quatrième galon et la rosette de la Légion d'honneur furent la récompense de ses éminents services. Après tant de fatigues exceptionnelles, Reibell eut pu légitimement prendre un repos bien mérité. Mais son bataillon de Tirailleurs était

engagé avec la colonne du général Servièrre dans les oasis sahariennes du Touat et du Gourara ; il le rejoignit aussitôt et arriva à temps pour repousser victorieusement, le 18 février 1901, l'attaque du poste de Timimoun par un fort rezzou de Beraber, ajoutant ce nouveau fait d'armes à son magnifique palmarès. Les opérations militaires dans les oasis terminées le commandant Reibell fut appelé à Paris par M. Loubet, Président de la République, pour faire partie de sa Maison militaire et il profita de son séjour dans la capitale pour préparer l'Ecole de Guerre ; il en sortit en 1903 avec son brevet d'Etat-major et le grade de lieutenant-colonel. Il avait 37 ans, et ce fut le retour en Afrique du Nord, au 1^{er} Etranger à Sidi-bel-Abbès d'abord, puis à Lalla-Marnia, en qualité de commandant supérieur du Cercle et c'est à ce titre que, le 27 mars 1907, il effectua sans coup férir l'occupation d'Oudjda et de la région des confins marocains jusqu'à la Moulouya.

Promu colonel à la fin de l'année 1909 après un bref séjour à Bizerte, Reibell alla commander le 7^e de ligne à Cahors, puis, son temps de troupe terminé, il revint à la fin de 1912 en Afrique. Au début de l'année 1913, une harka de plusieurs milliers de Beraber vint attaquer les postes de la région sud-est de Meknès, semant le carnage et la terreur. Reibell partit avec une colonne mobile à la poursuite de cette horde et la mit en déroute. Cette affaire fit grand bruit à l'époque et son succès suscita bien des jalousies qui devaient avoir des répercussions sur le déroulement normal de la carrière de l'officier. En août 1914, le colonel Reibell partait pour le front français à la tête de la 31^e brigade. Elevé en 1915 au grade de général et promu en 1916 Commandeur de la Légion d'honneur, Reibell prit part à toutes les opérations et il termina la guerre avec quatre palmes et trois étoiles à sa croix de guerre. Il n'avait pas quitté un seul instant le front de combat, ce qu'il considérait comme la distinction suprême, et sa grande joie fut d'être nommé à Strasbourg, sa chère cité natale, commandant d'armes et commandant de la Subdivision du Bas-Rhin.

Les années passèrent, Ce puissant cerveau trouva, au milieu de ses nombreuses occupations professionnelles, le temps de préparer avec succès sa licence en droit, petite distraction intellectuelle que s'était offert ce laborieux.

Puis ce fut la mise à la retraite par limite d'âge le 13 novembre 1926, après avoir reçu, le 14 juillet précédent, la plaque de Grand officier de l'Ordre national. Il réunissait onze années de grade de général de brigade et des services militaires exceptionnellement brillants. Il avait contribué à donner un empire à la France. On le laissa partir sans lui donner les étoiles de Divisionnaire auxquelles il était en droit de prétendre. Ses admirateurs eussent aimé qu'une réparation solennelle de cette flagrante injustice fut faite à l'occasion de la cérémonie de l'inauguration du monument qui doit être élevé à Koucheri dans quelques mois. Le général Reibell est mort, hélas, trop tôt pour recevoir cette suprême satisfaction que le Gouvernement de la République n'aurait certainement pas refusée à ce grand soldat.

Le général Reibell s'est éteint en bon chrétien à Périgueux où il s'était réfugié d'Alsace dès le début de la guerre pour échapper aux Allemands. Devenu progressivement aveugle, il eût au moins l'immense joie d'apprendre la délivrance de son cher Strasbourg par les troupes françaises d'Afrique au milieu desquelles il avait passé toute sa vie d'homme enthousiaste et ardent. Il vivait dans le Périgord, entouré de l'affection de sa noble épouse, dans le souvenir toujours vivace de cette « Mission Saharienne », souvenir qu'il s'attachait à conserver aussi dans la mémoire des Français et que le tourbillon qui nous emporte fait trop vite oublier. Il vivait aussi pour les siens, dans la fierté douloureuse d'avoir donné deux de ses fils aviateurs à la Patrie, tombés de leur avion en 1918 et 1924, fier de ses trois autres fils, héritiers des vertus paternelles, et de ses trois filles religieuses de Notre-Dame de Sion.

L'un après l'autre disparaissent ainsi les pionniers de la « geste » française en Afrique. Mais l'intelligence et l'héroïsme dépensés pendant plus d'un siècle de la Méditerranée au Congo par tant des nôtres dont le prestigieux souvenir nous entoure et nous réconforte, ne l'ont pas été en vain, car ils nous restent avec leurs bénéfices matériels et moraux capitalisés. Ne l'oublions jamais et saluons bien bas la mémoire de ces grands coloniaux, de ces grands Français.

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 30 JUIN 1950

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, D^r MATHIS, D^r GIRARD, PRUDHOMME, BARQUISSAU, MÉRAT, Général HURAUT, Général TILHO, Général de BOISBOISSEL, Théodore MONOD, René BOUVIER, Pasteur LEENHARDT, René PINON, F. LIORÉ, Maurice MERCIER, Amiral LACAZE, Ch. JACOB, VATIN-PÉRIGNON, LOUIS CHATELAIN, LARNAUDE, René LEGRAND, GAYET, LÉMERY, Henri SAURIN, BARÉTY, Victor CAYLA, CAROUGEAU, LOUIS SPAS, Amiral LE BIGOT, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. Eugène GUERNIER, Professeur HUMBERT, Henri FROIDÉVAUX, Paul^e DEVINAT, DURAND-RÉVILLE, GHEERBRANDT, GISCARD D'ESTAING, René TOUSSAINT, M^{lle} de BLONAY.

Après que M. le Général Hurault ait été introduit dans la salle des séances, il est procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M. le Professeur Ch. Jacob pour son discours de bienvenue.

*(Voir le texte du discours de M. Ch. Jacob page 433
et celui du remerciement du Général Hurault page 436).*

Après la remise par le Président de la médaille de l'Académie à M. le Général Hurault, la séance est levée pendant quelques minutes. A la reprise, le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente, celle du 23 juin 1950, qui est adopté sans observations.

M. E. Prudhomme, Vice-Président de l'Académie, évoque la mémoire du Gouverneur E. François que la Compagnie a récemment eu la douleur de perdre.

C'est avec un vif regret que l'Académie des Sciences Coloniales a appris la mort inattendue, survenue à Le Muy, dans le Var, de notre confrère, le Gouverneur des Colonies Edmond François, membre correspondant de notre Compagnie depuis le 6 février 1948.

Edmond François, né à Paris le 28 février 1887, avait commencé ses études agricoles au Paraclet, Ecole pratique d'Agriculture de la Somme. Il les compléta, en se spécialisant, à l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles et devint, dans ces conditions, Ingénieur horticole puis, en fin de carrière, Président de l'Association amicale des anciens élèves de ce bel établissement d'enseignement horticole.

Sa carrière tropicale ne commença pas à Madagascar. Il fit

d'abord partie d'une mission organisée par le Gouvernement fédéral brésilien, en vue de la création, à proximité de Para, d'une Station agronomique chargée de rechercher toutes les améliorations susceptibles d'être apportées à l'exploitation du caoutchouc et aux cultures du bassin amazonien ; mais les études préliminaires nécessitées par la mise au point de ce projet furent brusquement interrompues par la mobilisation générale du début d'août 1914. La très brillante et courageuse conduite d'Edmond François pendant toute la guerre fut sanctionnée par quatre citations, le grade de lieutenant et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Notre confrère fit ses débuts d'agronome colonial à Madagascar, en mars 1920, en qualité d'Ingénieur adjoint des travaux de l'Agriculture et, dès lors, il consacra, sans interruption, toute son intelligence, toute son activité à l'amélioration des productions agricoles malgaches, notamment par une première organisation du conditionnement des produits coloniaux.

C'est en 1938 qu'il arriva au sommet de la hiérarchie agricole coloniale, avec le grade d'Inspecteur général de 1^{re} classe.

Il eut, dès le début de sa carrière, l'occasion de tirer parti de ses connaissances horticoles, en prenant la charge de la Section des parcs et jardins d'Antsirabé et de Tananarive.

On doit, d'autre part, à Edmond François, la création du jardin botanique de Tananarive qui, ultérieurement, fut confié à l'Office de la recherche scientifique de Madagascar.

A diverses reprises, il fut appelé à prendre la direction, par intérim, des services généraux de l'agriculture et des forêts.

La direction de la Station expérimentale de Nanisana, créée en 1897 par le Général Gallieni, lui fut confiée en 1931.

Il fut enfin Inspecteur général de la propagande agricole, des laboratoires et des Stations d'essais, et devint, en 1938, conseiller technique pour l'agriculture auprès du Gouvernement général de Madagascar.

Délégué de la colonie à Alger, auprès du Gouvernement provisoire et à la Conférence de Brazzaville, François prit une part active aux travaux et démarches ayant pour objet la création, au Ministère des Colonies, d'une Direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, dont on peut retrouver les éléments essentiels dans les rapports du Congrès de l'agriculture française de 1919, sous forme d'une Direction des Affaires économiques.

En raison de ses services, l'Inspecteur général de l'agriculture Edmond François fut nommé Gouverneur des Colonies le 6 avril 1944 et devint ainsi Secrétaire général du Gouvernement général de Madagascar et Directeur de la production du sol comprenant l'agriculture, les forêts et l'ensemble des Services économiques.

Notre confrère fut admis à la retraite en 1947 après 27 années entièrement consacrées à la grande Ile malgache.

Il était Officier de la Légion d'honneur, Commandeur du mérite agricole et titulaire de la médaille de la Résistance.

En perdant Edmond François, notre Académie a perdu un de ses correspondants les plus distingués.

M. Grandidier dépose ensuite sur le bureau, de la part de M. Léon Lehuraux, deux articles nécrologiques sur le Commandant Cauvet et le Général Reibell. Bien que ces deux officiers n'aient pas fait partie de l'Académie, il est décidé, à titre tout à fait exceptionnel et en raison du rôle éminent qu'ils ont joué dans l'œuvre saharienne de la France, de les publier dans les Comptes rendus.

(Voir le texte de ces éloges nécrologiques pages 446 et 456).

La séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.

417. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 9-50

Dépôt légal : 3^e trimestre 1950. VI. N^o

BANQUE de MADAGASCAR

Capital 21.050.000 francs

Société anonyme ayant le privilège d'émettre des
billets de banque à Madagascar (Loi du 22 décembre 1925)

SIÈGE SOCIAL : 33, rue de Courcelles, PARIS

Succursale à TANANARIVE

**Agences : DIÉGO-SUAREZ, FIANARANTSOA,
MAJUNGA, MANANJARY, NOSSI-BÉ
TAMATAVE, TULÉAR**

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escomptes.
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de bourse.
Souscription aux émissions, etc...

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

SERVICES

de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

***Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie***